





© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

## **DEROULE DES TEMPS DE TRAVAUX**

**JOUR 1**

**EDITO DES VICE PRESIDENTES**

**INTRODUCTION : La participation citoyenne : Pourquoi ? La voix d'un philosophe chercheur**

**TABLE RONDE : Pourquoi nos démocraties en Europe ont-elles besoin de la participation citoyenne ?**

### **ATELIERS COLLECTIFS**

- La participation citoyenne ? Pitié non !
- Les galères et les astuces de la participation au quotidien : la mise en œuvre opérationnelle de la participation
- La participation ça s'apprend : développer la formation et l'accompagnement autour de la participation
- La démocratie participative : une évolution du rôle des élus ?
- Le pouvoir d'agir : tous légitimes !
- La participation oui ! Mais prenons soin des participants !
- Le digital au service de la démocratie ?
- Et si on inventait autre chose que les réunions de quartier et les référendums ?

### **PRESENTATION D'INITIATIVES INNOVANTES**

- Conférence sur le futur de l'Europe
- Conseils de quartier à Agen : une forme de délégation du service public-citoyen
- Présentation de Fostering Social Justice
- Présentation des marches exploratoires et de la norme AFNOR-SPEC
- Présentation de la démarche du budget participatif de la municipalité de Tartu (Estonie)
- Présentation du guide de l'évaluation de l'ICPC
- Le conseil citoyen d'Oyonnax, un conseil citoyen qui dure
- La participation citoyenne ? Pitié non !
- Les parlements de jeunes en Suède

**JOUR 2**

**TABLE RONDE : La démocratie participative : une nouvelle fabrique des politiques publiques ?**

### **ATELIERS COLLECTIFS**

- Les galères de la participation au quotidien : la mise en œuvre opérationnelle de la participation
- La démocratie participative : une évolution du rôle des élus ?
- La participation ça s'apprend : développer la formation et l'accompagnement autour de la participation
- Les absents de la participation

### **PRESENTATION DE PROJETS INNOVANTS**

- Inventer le futur d'un village avec les habitants – Marcoussis 2038
- Donner une voix aux citoyens d'Europe pour définir l'agenda de recherche européen

**CONCLUSION : Demain, la participation au service d'une démocratie renouvelée**



**ÉDITO**  
DES VICE-PRESIDENTES  
DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES





**Fabienne Keller<sup>1</sup> et Hélène Geoffroy<sup>2</sup> ont introduit ces rencontres au sein de l'hémicycle du Parlement européen, lieu de débats, de compromis et de construction de la loi, un lieu de démocratie européenne et donc un lieu propice aux échanges. Elles remercient l'ensemble des 200 participants et intervenants qui ont accepté avec enthousiasme d'être présents et de contribuer aux réflexions pour enrichir les débats, valoriser des actions inspirantes et proposer des pistes de recommandations.**

Les vice-présidentes ont rappelé que **le Conseil national des villes contribue à la définition du cadre et des orientations de la politique de la ville par ses avis et recommandations**, avec pour **objectif d'alerter, d'anticiper, de proposer et de reformer**. Cette instance se compose de quatre collèges paritaires et représentatifs des acteurs impliqués dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : élus, acteurs économiques et sociaux, personnalités qualifiées et habitants, dont les regards croisés constituent une réelle force de proposition.

Ces rencontres arrivent à un moment particulier, où **l'abstention a atteint 52,49% lors des dernières législatives et 28,01% lors des présidentielles de 2022 en France**. La démocratie participative est un champ de réflexion qui doit être réinvesti et sur lequel il est important de réfléchir collectivement. L'enjeu de ces rencontres est notamment de mettre en exergue que ce sont *–une fois encore– les habitants qui inspireront la démocratie de demain*.

La **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014<sup>3</sup>**, dite loi Lamy, a posé la co-construction avec les habitants et les acteurs de la politique de la ville, elle a instauré des conseils citoyens paritaires avec plusieurs collèges. Une loi inspirante qui devait asseoir la légitimité des habitants dans la co-construction des politiques publiques. Six années plus tard, on assiste à un délitement d'un certain nombre de conseils citoyens, et à un essoufflement de la participation citoyenne.

**« À un moment où les démocraties européennes se questionnent pour mettre en place des politiques publiques répondants aux besoins des habitants notamment les plus fragiles et vulnérables ; à l'heure où le Président de la République parle de changement de méthode, nous ne pouvons que nous réjouir que les quartiers les plus fragiles puissent être les plus inspirants »**

---

<sup>1</sup> Vice-présidente du Conseil national des villes, Députée européenne.

<sup>2</sup> Vice-présidente du Conseil national des villes, Maire de Vaulx-en-Velin.

<sup>3</sup>Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.



# MOT D'ACCUEIL DU PARLEMENT EUROPÉEN





La Présidente du Parlement européen, **Madame Roberta Metsola**, a souligné combien les deux dernières années ont pu être difficiles en raison du contexte de la pandémie.

La Présidente du Parlement européen, Madame **Roberta Metsola**, a souligné combien les deux dernières années ont pu être difficiles en raison du contexte de la pandémie. Ce contexte a entre autre affecté le dialogue démocratique et la participation des jeunes. Le 9 mai dernier à la journée de l'Europe, le Parlement européen a reçu les conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, avec les propositions de milliers de citoyens pour une Europe plus forte et plus juste. Cet exercice de démocratie participative doit permettre d'améliorer l'Europe conformément aux attentes des citoyens tout en défendant les valeurs démocratiques, l'état de droit et les libertés fondamentales. Elle souligne **la nécessité que les dirigeants européens, nationaux et locaux travaillent ensemble pour soutenir la démocratie européenne et les libertés. C'est aussi, à eux, de répondre aux défis d'aujourd'hui posés** par le changement climatique, par la transformation numérique et par les conséquences d'une pandémie mondiale qui a durement frappé nos économies. Le projet européen est ancré dans chaque région, dans chaque ville d'Europe et **la participation des citoyens est essentielle au bien-être et à la force de l'Europe à venir.**

La vice-présidente de la Commission européenne, Madame **Dubravka Šuica**, a souhaité adresser un mot d'accueil à l'ensemble des participants, par la voix de son directeur de cabinet, Monsieur **Colin Scicluna**.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a pour ambition de créer un sentiment d'appartenance à l'Europe pour favoriser des débats ouverts, inclusifs, transparents et structurés. Il a été décidé que soient discutées toutes les questions tant politiques qu'institutionnelles que les citoyens considèrent comme importantes. **Il est ressorti des échanges que la participation citoyenne enrichit la démocratie représentative et la renforce.**

Les citoyens européens se sont exprimés et ont remis 49 propositions contenant 326 mesures aux présidents du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne. **Il est à présent temps pour les institutions de suivre et de transformer cette vision en résultats concrets et tangibles.**

La Commission Européenne a déjà commencé à tenir cet engagement en examinant chaque proposition. La première série de nouvelles propositions sera annoncée dans le discours de

la présidente de la Commission **Ursula von der Leyen** sur l'état de l'Union en septembre. L'un des résultats les plus intéressants est d'intégrer la participation citoyenne et la démocratie délibérative dans le travail de la Commission Européenne.

**Des panels de citoyens seront créés pour permettre à chacun de donner son avis sur les propositions clés pour l'avenir et de délibérer.**

Ces propositions seront mises en œuvre dans les domaines où elles apportent de la valeur, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la conférence. A cela s'ajoute la création d'une nouvelle plateforme en ligne offrant aux citoyens un certain nombre d'options de délibération et de partage d'informations.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a été une première étape réussie, plus de 750 000 citoyens européens ont contribué activement aux échanges et plus de 5 millions de citoyens dans le cadre de plus de 6 500 événements organisés à travers l'Europe. L'objectif est de générer un élan important vers plus d'engagement et de participation des citoyens.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine est un rappel brutal que la démocratie ne peut pas être tenue pour acquise et doit être entretenue chaque jour.

Avec cet événement, les participants contribuent à rendre la démocratie apte à l'avenir.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANC





Ces deux journées de rencontres ont été animées par **Souâd Belhaddad**<sup>4</sup>, membre du collège Personnalités qualifiées au Conseil national des villes et fondatrice de l'association Citoyenneté possible et **Mémona Hintermann-Affejee**<sup>5</sup>, membre du collège Personnalités qualifiées au Conseil national des villes et journaliste. Un grand merci à elles !

**Voilà 40 ans que l'on (re)fait la ville**, mais comment mieux prendre en compte les habitants dans la restructuration des espaces ? Comment impliquer les habitants dans ces démarches de participation ? Comment toucher les habitants les plus éloignés des processus démocratiques ? Comment articuler et hiérarchiser les volontés d'information, de concertation et de co-construction ? Comment valoriser la parole des habitants, à la fois utile et intéressante, en tant qu'usagers des espaces et de la ville ? Comment articuler la place des élus avec celle des citoyens ? Quelle place pour la démocratie participative de demain ?

---

<sup>4</sup> Journaliste et écrivaine franco-algérienne, elle s'engage pour la citoyenneté, le droit des femmes et contre le racisme. Son association développe des projets pédagogiques originaux basés sur le pouvoir d'agir des citoyens, mais aussi l'éducation populaire, pour bousculer les préjugés et lutter contre les racismes et autres formes de discriminations. Elle est membre du Conseil national des villes et du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

<sup>5</sup> Elle est actuellement journaliste au quotidien Midi Libre, éditorialiste, après une carrière de Grand Reporter, Service International de France 3 puis France Télévisions. Grand Prix de la Presse Étrangère 2012. Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel 2013-2019, auteure de 4 livres catégorie Essai/Doc Lattès et Hugo Doc et d'un roman (Michel Lafon). Officier dans l'Ordre National du Mérite, Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.



# **INTRODUCTION**

LA PARTICIPATION CITOYENNE :  
POURQUOI ?  
LA VOIX D'UN PHILOSOPHE  
CHERCHEUR





Pour introduire les travaux de cette première journée, **Bernard Reber**<sup>6</sup> a sans détour affirmé « *il n’y a pas de démocratie sans pourquoi* <sup>7</sup>? ». S’interroger sur le pourquoi est un préalable indispensable qui conduit parfois à s’interroger sur le « Pourquoi »<sup>1</sup> car la démocratie vit des critiques et des interrogations.

Lorsque l’on **s’intéresse à la démocratie**, **plusieurs enjeux doivent être poursuivis**, tels que : la démocratisation de la démocratie ; l’ouverture du jeu politique à des acteurs qui tendent à en être exclus ; une amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux et d’autres types d’enjeux sociétaux ; une amélioration des projets et des décisions (expertise d’usage) ; une amélioration de l’acceptabilité des projets et des décisions ; un renforcement de la légitimité des décideurs ; une régénération de la démocratie représentative ; une mise en agenda politique. De nouvelles formes de gouvernance et d’évaluation doivent être impulsées : une médiation avec des types d’accords variés allant du consensus au compromis en passant par le désaccord délibératif ; faire le tour des arguments ; explorer les convergences ou au contraire les divergences ; une évaluation des conséquences des politiques et des lois ; une évaluation des options techniques ; établir une

cartographie des controverses scientifiques publiques ; et pour les décideurs de faire « leur marché » sans obligation de reddition de compte.

**Bernard Reber** souligne que le pluralisme n’est pas le relativisme, et que des personnes similaires peuvent penser différemment, d’où **l’importance de pouvoir échanger, expliquer, discuter et ainsi produire des arguments qu’ils soient en faveur de convergences ou de divergences**. Dans le cadre de l’enquête sur la conférence sur l’avenir de l’Europe, une classification a été établie sur les dimensions de la démocratie qui attirent le plus, il en ressort notamment que ce n’est pas tant la participation, ni la représentation, ni une démocratie d’experts qui prime mais bien **la volonté d’être en capacité d’argumenter pour décider ensemble**.

Il n’est pas possible de vouloir une démocratie sans se demander, ni savoir pourquoi nous

---

<sup>6</sup> Philosophe et Directeur de recherche au CNRS – Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), Bernard Reber a participé avec une équipe de chercheurs du CNRS aux différents temps d’échanges de la conférence sur l’avenir de l’Europe, des conférences citoyennes dans le cadre du débat national et de la Convention Citoyenne pour le Climat.

<sup>7</sup> En Allemand : 4 mots différents sont utilisés pour exprimer le pourquoi : Warum, Wozu, Wöfur, Weshalb.

souhaitons mettre en place la participation citoyenne. Il est **nécessaire que les présupposés soient posés**, il faut **accepter des citoyens critiques** et le plus important, il faut pouvoir **instaurer une démocratie participative qui fait valoir les arguments**. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans une **démocratie contestataire** qui ne sait pas tirer les arguments des débats. On assiste à une forme de désaffection des citoyens à la politique car ils participent à des réunions sans en voir l'impact sur leur quotidien. Ainsi **si le lien à la décision est trop faible, cela pose un réel problème pour mobiliser les habitants et ce notamment pour inscrire la participation dans la durée**. Aujourd'hui, les habitants ne voient pas les liens entre la participation, le vote et l'impact local, or, selon une enquête du Cevipof, 68% des citoyens seraient prêts à s'engager si des propositions concrètes leurs sont faites<sup>8</sup>. Il faudrait **développer une démarche de qualité qui permet aux citoyens de se sentir concernés pour voir émerger une réelle culture de l'engagement**.

« Les villes sont comme des nœuds de systèmes délibératifs dans lesquels il est nécessaire d'accepter de ne pas avoir raison sur tout et de n'être pas entendu ».

De sa contribution aux résultats de la recherche et des observations du dispositif de la Convention Citoyenne pour le climat<sup>9</sup>, **Bernard Reber** propose plusieurs pistes d'actions pour favoriser et renforcer la participation, à travers plusieurs axes de réflexions et d'actions :

- **Délibérer** pour se faire comprendre, convaincre, décider, rendre des comptes et ce, selon des responsabilités communes mais différentes. Il a été souligné qu'aujourd'hui nous sommes très loin des promesses de délibérations ;
- **Solliciter** la recherche et le développement pour une mise en perspective des débats ;
- **Former** les élus, les agents, les associations et les habitants ;
- **Questionner** : jusqu'à quel niveau d'exigence ? ;
- **Engager** : dans la durée ou de façon ponctuelle ?

**Bernard Reber** insiste sur **l'importance de la conversation** et sur la nécessité de prendre des risques. Il souligne, comme le disait Montaigne : « *qu'il n'existe que très peu de personnes avec qui il est possible d'avoir de vraies conversations, à l'inverse d'une dispute* ». La considération touche à la façon dont on s'appelle les uns les autres ; elle oblige à suspendre son jugement et à tout bien considérer avant de juger.

---

<sup>8</sup> Ipsos, Cevipof, Le Monde – Enquête électorale française, Décembre 2016.

<sup>9</sup> <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/chercheurs-observateurs/>



**TABLE RONDE**  
POURQUOI NOS DÉMOCRATIES EN EUROPE  
ONT-ELLES BESOIN  
DE LA PARTICIPATION CITOYENNE





**DUDEBOUT Thomas, membre du réseau Active Citizens (URBACT) et maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne**

Elu en 2014 maire-adjoint à Saint-Quentin, il porte les enjeux de la participation citoyenne et des quartiers. Sa délégation s'est étoffée en 2020 avec le pilotage des grands projets. Il est également vice-président du conseil départemental en charge de la stratégie et de la transition numériques. Convaincu que la participation citoyenne et les outils à imaginer pour la favoriser sont les garants de la vie démocratique, il œuvre au quotidien pour développer le dialogue citoyen et impliquer davantage les habitants dans les politiques locales.



**MARTEL Marie-Claire, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE)**

Engagée en tant que bénévole depuis de nombreuses années au sein d'associations artistiques, avec la volonté de rendre chacun acteur de la culture, elle est depuis 2015 Présidente de la Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC) et administratrice du Mouvement associatif. Elle représente le groupe des associations au Bureau du CESE, et siège dans deux sections (Éducation, culture et communication ; Agriculture) ainsi qu'à la délégation à l'outre-mer. Elle est désignée vice-Présidente du Bureau du CESE en 2021.



**MÜLLER Jörg, directeur d'études et de recherche au CREDOC**

Il s'intéresse aux enjeux de participation citoyenne et d'engagement, leviers de développement territorial dans le cadre de ses recherches au Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale, qui analyse et anticipe le comportement des individus.



**SOUSA Emídio, Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)**

En 2009, il devient vice-président de la municipalité de Santa da Maria, puis en 2013 maire de la ville, poste qu'il occupe depuis. Santa Maria de Feira a une histoire considérable de pratiques inspirantes en matière de participation citoyenne. L'intégration de la commune dans le réseau Active Citizens constitue une opportunité concrète d'améliorer les pratiques existantes, mais aussi d'explorer de nouvelles directions créatives, comme la co-conception et l'aménagement de la ville. Il devient président de la zone métropolitaine de Porto en 2017.

**Marie-Claire Martel** a introduit cette table ronde en rappelant que le Conseil économique social et environnemental (CESE) s'est saisi dès 2016 des enjeux de participation citoyenne, avec pour question sous-jacente « participer oui, mais comment ? ». Le CESE porte au cœur de ces débats et réflexions les enjeux relatifs à la **notion d'encapacitation**. Elle souligne qu'il revient au CESE d'accompagner les habitants pour qu'ils se rendent compte qu'ils sont **capables** de participer, notamment en apportant un soutien et une attention particulière aux 15% des habitants de France qui ne savent pas lire ou qui rencontrent des difficultés avec l'écrit. Concernant sa méthode de travail, le CESE utilise toutes les formes de participation possible, notamment le tirage au sort des habitants, à chaque nouveau sujet, pour les faire siéger dans les commissions de travail ou sous forme de Convention citoyenne ou de groupe de travail... Le CESE travaille également en lien avec les associations pour aller toucher d'autres personnes, notamment les publics les plus fragiles et donc les plus éloignés. Cette instance ne s'interdit aucun mode de participation en prenant en considération les pétitions à partir de 150 000 signatures, tout en gardant en tête que cette démocratie numérique met à l'écart de nombreuses personnes.

**Jorg Müller** a complété en apportant les **principaux constats de l'enquête** « *L'action des collectivités territoriales en matière de transition écologique vue par les citoyens* »<sup>10</sup> réalisée par le CREDOC pour l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'un des principaux constats repose sur un **problème de**

**représentativité dans les régimes démocratiques**, avec d'une part **une défiance des citoyens de plus en plus forte** vers l'État et de l'autre une **volonté du gouvernement d'impliquer les citoyens dans la décision politique** et dans la chose politique.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Cette étude questionne notamment le positionnement des habitants aux enjeux de participation citoyenne, plusieurs éléments ont ainsi été mis en exergue :

- **Les échelles d'identification à un territoire sont très différentes.** Lorsque l'on questionne les habitants sur le territoire où ils vivent, 14% pensent au quartier, 32% à la ville, 23% au département, 28% à la région, 2% à autre chose et 1% ne se prononcent pas ;
- **Le souhait de vivre durablement dans son territoire et la perception que l'on a de sa situation modifient fortement le rapport à l'engagement et à la participation.** 72% des personnes interrogées souhaitent vivre durablement dans leur territoire, quand 27% souhaitent le quitter pour vivre ailleurs. Concernant le sentiment de vivre dans un

---

<sup>10</sup> [L'action des collectivités territoriales en matière de transition écologique vue par les citoyens. | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)-2021.](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/2021)

territoire en difficulté, 10% sont « tout à fait d'accord », 27% le sont « plutôt », 47% répondent « non plutôt pas » et 15% « non pas du tout ». Ainsi il n'existe pas de corrélation entre le sentiment de vivre dans un territoire en difficulté et le souhait de le quitter, au contraire ceux qui trouvent que le territoire ne va pas bien ont davantage envie de s'investir dans le débat ;

- **La perception de la situation des territoires se dégrade et est fortement dépendante de la situation personnelle des français.** Entre 2016 et 2021, on constate une dégradation de la vision du territoire selon la situation personnelle qui s'est amplifiée avec le mouvement des Gilets jaunes : 69% des personnes indiquant être un gilet jaune ont le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics, ils sont 64% des personnes déclarant un très fort sentiment d'invisibilité sociale, 55% des personnes qui considèrent appartenir à la classe des défavorisés, 52% des personnes qui ne sont pas satisfaites de leur cadre de vie et 47% des habitants de communes rurales. Toutefois le sentiment d'appartenance à sa commune, son quartier ne joue pas sur le sentiment de délaissement territorial ;
- **Une perception « assez classique » du rôle d' élu local et des collectivités territoriales.** A ce titre 72% des français considèrent qu'un élu local doit avant tout se mettre au service et à l'écoute de ses administrés plutôt que de porter une vision politique ;
- **Pour huit français sur dix, le développement du territoire est synonyme d'amélioration de la vie au quotidien.** Les sujets de l'environnement et de l'écologie ont notamment émergé depuis trois ans et

se sédimentent dans l'opinion publique, ainsi 60% des français souhaitent que les collectivités locales s'investissent d'avantage dans la voie de la transition écologique ;

- **L'opinion publique est divisée au sujet de savoir si les collectivités locales font ce qu'elles doivent ou ne font pas assez pour la transition écologique.** 48% considèrent qu'elles font ce qu'elles doivent, quand 42% considèrent qu'elles ne font pas assez.

Pour **Emídio Sousa**, il est nécessaire pour cohabiter sur un territoire, d'aller vers les populations et de discuter avec elles et **d'instaurer des habitudes de participation très en amont des enjeux devant être travaillés.** La ville de Santa Maria da Feira a mis en place plusieurs actions pour renforcer la participation citoyenne :

- Une **assemblée d'enfants** (de 12 ans à 18 ans révolus) dans laquelle ils viennent présenter leurs défis et faire des propositions de projets. La municipalité leur accorde un budget pour la réalisation des projets. Ces temps d'échanges permettent notamment de prendre conscience que les élus doivent faire des choix et sont soumis à des restrictions budgétaires ;
- Des **rencontres avec les agents territoriaux**, pour recenser les doléances des habitants. Depuis le début de l'année, les échanges rapprochés entre les habitants et la municipalité ont permis la résolution de 90 problèmes sociaux ;
- La **mise en place d'un conseil social de la commune**, qui se réunit 4 fois par an avec 110 personnes (acteurs et habitants) ;
- Le **développement d'une instance de vie sociale**, qui permet notamment aux



associations de faire remonter les problématiques à la municipalité. À titre d'exemple, l'association de football de la municipalité permet de recenser les besoins d'aides.

**Emídio Sousa** insiste sur **l'importance de dialoguer avec les populations**, de « **donner à comprendre** » les tenants et les aboutissants des décisions prises au sein de la communauté, pour qu'elles les comprennent et les acceptent.

**Thomas Dudebout** souligne que **l'action publique doit défendre des enjeux parfois très complexes et s'inscrire dans différentes temporalités**. Il est essentiel de **s'appuyer sur la participation citoyenne en prenant connaissance des idées qui émergent, en s'ouvrant à de nouvelles perspectives**, et que les élus soient attentifs à l'expérience des usagers. Toutefois, cela implique que **les citoyens soient formés conjointement avec les élus et les acteurs des territoires**. La participation

citoyenne est un bon outil pour expliquer les métiers et fonctions présentes dans l'administration locale notamment, valoriser les techniciens ainsi que leur rôle dans le processus de fabrication des politiques publiques. Il précise qu'il existe une difficulté de lecture de l'action publique, notamment autour de la question de l'échelle européenne.

*« Il faut changer le prisme du côté des élus, mais aussi du côté des citoyens »*

Il souligne que les outils aujourd'hui à disposition des collectivités ne favorisent pas l'exercice de la démocratie participative. Or, la participation favorise les débats et la communication, il faut donc laisser les personnes s'exprimer et leur accorder de la considération. **La participation citoyenne doit travailler dans le sens de l'intérêt général.**



# ATELIERS COLLECTIFS



# La participation citoyenne? Pitié non!

*Séance de jeu sur les prétextes pour ne pas faire de la participation citoyenne*



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

## Les galères et les astuces de la participation au quotidien : la mise en œuvre opérationnelle de la participation – *Echanges sous forme de Fishbowl*



### **PUCHAUX Dominique, directeur du service démocratie de proximité et coordonnateur de l'action sociale à la Ville de Saint Quentin, Aisne**

Il exerce dans les quartiers dits "difficiles" depuis de nombreuses années. Il a accompagné la municipalisation de trois centres sociaux de la ville, en développant les diagnostics participatifs et l'accompagnement aux changements de ces territoires en étroite collaboration avec les habitants et acteurs. En 2014, il a structuré la participation citoyenne et co-créer l'Espace Citoyen comme support au développement de la participation citoyenne sur la ville de Saint Quentin.



### **ROSARIO MENESES Maria, Coordinatrice du projet Active Citizens (URBACT), Santa Maria da Feira (Portugal)**

Elle entend explorer et renforcer la dimension de la démocratie participative, notamment dans les différents domaines qui impliquent l'urbanisme participatif dans la construction du territoire. L'intégration de la commune de Santa Maria da Feira dans le réseau Active Citizens constitue une opportunité concrète d'améliorer les pratiques existantes, mais aussi d'explorer de nouvelles directions créatives, comme la co-conception et l'aménagement de la ville.



### **GIRAUD Laurent, membre du Bureau et membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, directeur de l'association France médiation**

Interlocuteur des pouvoirs publics, il est régulièrement sollicité pour participer à des travaux en lien avec la cohésion sociale ou la politique de la ville. Il dirige l'association nationale France Médiation qu'il a cofondée en 2008. Devenue une référence dans ce secteur professionnel, l'organisation rassemble plus de 80 structures ou services de médiation sociale qui agissent auprès des habitants et des institutions pour améliorer les relations dans la ville.



### **BOUGUETTAYA Nadia, responsable médiation et gestion sociale urbaine de proximité à la mairie d'Oyonnax, Ain (France)**

Référente de la Gestion sociale et urbaine de proximité et de la vie des quartiers à Oyonnax (01), elle anime le conseil citoyen en binôme avec le délégué du Préfet. Depuis 2015, il reste un réel relai entre le pouvoir local et les habitants afin de connaître leurs motivations et faire un point sur leurs connaissances. Le conseil citoyen d'Oyonnax a contribué à la réalisation d'un court-métrage « travailler ensemble et travailler ensemble » (2020).

### **Faouzia DRIDI et Linda DE SOUSA, Membres du Conseil citoyen d'Oyonnax**



Le **fishbowl** est une technique d'animation qui incite l'ensemble des participants à prendre part à une discussion. Les participants ont réfléchi à la thématique des galères de la participation afin de l'approfondir et de l'explorer en misant sur l'échange par le biais d'une discussion ouverte et non dirigée. Pour démarrer cet atelier les questions suivantes ont été posées aux participants : *Comment se met en place et s'organise la participation citoyenne dans les villes ? Comment créer les conditions de la participation dans le quartier ?*

**Dominique Puchaux** a réaffirmé l'intérêt d'organiser des rencontres dans le quartier tout en relevant que l'une des principales « galères » de la participation tient au temps dédié pour les organiser. Il souligne que les municipalités devraient **disposer d'un service dédié pour gérer la thématique de la participation citoyenne** car cela demande d'importantes ressources humaines.

**Maria Rosário Meneses** souligne que la municipalité a souhaité impliquer davantage les citoyens sur des sujets de cultures et de solidarité, thématiques sur lesquelles les citoyens étaient en demande, **particulièrement les jeunes**, pour qu'ils puissent mener à bien des projets. Afin d'adapter leurs activités à la réalité du territoire, la municipalité a développé plusieurs initiatives :

- **Mise en place et développement d'un jumelage avec d'autres collectivités** telles que la ville de Barcelone ;
- **Développement d'un conseil des enfants** qui travaille en lien avec les établissements scolaires. La commune a deux agents dédiés au fonctionnement de ce conseil ;
- **Le projet du « Jeune maire »** élu et accompagné par des agents de la municipalité pour porter trois projets financés auprès du maire de la ville ;

- **Un week-end de la citoyenneté pour les jeunes.**

Cette ambition de la municipalité nécessite des ressources humaines, financières et matérielles afin de pouvoir imaginer la ville de demain pour toutes les catégories de population.

**Nadia Bouguettaya** qui, depuis le début des années 1990, travaille dans la politique de la ville, souligne **l'apport de la création de conseils citoyens** qui permet aux habitants d'accéder à des instances de pilotage. Pour les mobiliser, le service de médiation de la ville d'Oyonnax est allé chercher les noms de l'ensemble des habitants du quartier sur les boîtes aux lettres et a procédé à un tirage au sort. Il faut **veiller à prendre le temps d'aller chercher, expliquer et accorder une véritable place à chaque habitant aux côtés des professionnels, et à ce que les professionnels ne prennent pas trop de place.**

**Faouzia Dridi** et **Linda De Sousa** soulignent **l'opportunité de pouvoir porter la parole des autres habitants devant les partenaires, ce qui les a motivés à rejoindre le conseil citoyen et à s'y investir sur la durée.** Elles soulignent que la **participation peut parfois être épuisante**, et afin de ne pas se surcharger et de favoriser une mobilisation sur la durée, les conseillers citoyens se répartissent les thématiques à traiter.

**Laurent Giraud** précise que la médiation est née au départ dans les années 1980 pour aider des

personnes en situation de très grande fragilité qui n'arrivaient pas à aller vers les institutions, à travers la présence de tiers pour faire le lien. Ce sont principalement des femmes en difficulté qui se sont mobilisées pour que les populations qui se sentaient abandonnées, notamment dans les quartiers, aient accès aux services publics. La médiation existe toujours et se développe car il y a un besoin de passerelles, de liens et d'écoute afin que la parole puisse remonter vers les institutions. **Il faut aller vers et faire avec.** La médiation ne se substitue pas à la parole des habitants et permet aux institutions de s'adapter. Il faut **réduire les écarts qui se creusent.**

« *La médiation ne se substitue pas à la parole des habitants et permet aux institutions de s'adapter* »

**Mohammed Rhoulam**<sup>11</sup> précise qu'au sein d'une table de quartier, **les habitants se réunissent sur une thématique précise et réfléchissent collectivement à imaginer des solutions pour le quartier.** « *Il faut considérer parfois la souffrance des gens qui vivent dans les quartiers* ».

**Les représentantes du conseil citoyen d'Elbeuf**<sup>12</sup> soulignent que plusieurs actions peuvent être mises en œuvre pour aller vers telles le porte-à-porte, les rencontres sur les marchés, l'organisation de rencontres pour présenter aux habitants la production de maquettes et leur montrer les évolutions du quartier, l'organisation d'ateliers en direction des enfants pour qu'ils fassent des propositions sur l'avenir de leur quartier.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Maria Rosário Meneses** souligne les difficultés d'aller chercher les habitants. La municipalité a décidé d'aller à la rencontre des habitants dans les espaces publics alors qu'habituellement le travail sur la citoyenneté se fait en mairie. Cette démarche a été très bien accueillie. L'une des difficultés dans la mise en œuvre de la participation tient au fait que **les habitants peuvent avoir du mal à prendre la parole en présence d'élus.** L'organisation des réunions a donc évolué pour s'adapter en fonction des publics, notamment intergénérationnel avec des horaires différents et l'utilisation d'un langage adapté. Il a été précisé que **la municipalité ne possède pas de service consacré à la participation, mais que chaque service s'implique sur le sujet et dédie une part de son budget aux enjeux de participation.**

« *L'une des difficultés dans la mise en œuvre de la participation tient au fait que les habitants peuvent avoir du mal à prendre la parole en présence d'élus* »

<sup>11</sup> Habitant, Membre de la table de quartier « La Source – Orléans » et Membre de la Coordination Pas Sans Nous.

<sup>12</sup> Joëlle Sanchez, Monique Lemarie, Marie-Odile Leprince. Conseillères citoyennes d'Elbeuf, Normandie.

**Caroline Arnoux<sup>13</sup>** rappelle l'importance de la diversité des milieux sociaux dans les instances de gouvernance.

**Christophe Gouache<sup>14</sup>** souhaite porter une vigilance à l'attention des participants en soulignant que lorsque les villes s'engagent à faire de la participation, elles doivent aller au bout de la démarche. **Il est pire de ne pas donner suite à la participation que de ne pas faire de participation.**

**Nadia Bouguettaya** souligne que l'abattement de la **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) permet de financer des actions pour mettre en œuvre la démocratie participative.** Elle indique également la difficulté pour les collectivités de former les conseillers citoyens à la participation.

Pour conclure, **Christophe Gouache** précise que la collectivité doit intégrer la participation dans l'ensemble de ces instances, et mobiliser l'ensemble des services sur cet enjeu majeur.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>13</sup> Référente famille du centre social et socioculturel de Saverne, Animatrice du conseil citoyen Quartier Est Saverne, Grand Est.

<sup>14</sup> Animateur de l'atelier, Designer de politiques et chercheur, expert principal du réseau Active Citizens.

## La participation ça s'apprend : Développer la formation et l'accompagnement autour de la participation – *Témoignages d'acteurs*



### **DELAPLANCHE Patrick, membre du réseau Active Citizens (URBACT) et président du conseil de quartier de l'école Sembel à Agen, Lot-et-Garonne**

Cette instance consultative regroupe des habitants volontaires du quartier, interpelle la ville sur des questions qui concernent la vie du quartier et, après débat avec les membres du conseil, fait des propositions. Ce conseil constitue un relai essentiel entre les élus en charge de la mise en œuvre du programme municipal et les habitants de la ville.



### **PICQUART Nicole, membre du collège des Acteurs économiques et sociaux du CNV depuis 2020, présidente du Comité national de liaison des régies de quartier (CNRLQ)**

Ce comité regroupe plus de 140 régies de quartiers qui couvrent 320 quartiers prioritaires où vivent plus de 3 millions d'habitants. Les Régies, en association avec les habitants, mènent des projets visant à améliorer le cadre de vie, à développer des services à la personne ainsi que des activités d'utilité sociale : une démarche collective associant un ensemble d'acteurs habitants, élus des collectivités locales, bailleurs sociaux et partenaires sociaux économiques désireux d'apporter des réponses concrètes et en proximité.



### **TALLAND Chantal, directrice de l'école du renouvellement urbain (ERU), Seine-Saint-Denis**

Directrice de l'ERU depuis 2005, école qui propose des formations sur la politique de la ville, le renouvellement urbain et plus largement sur toutes les thématiques liées aux transformations sociales et urbaines des quartiers. Elle est notamment chargée de former les nouveaux conseillers citoyens ou déjà en activité, afin qu'ils prennent toute leur place durant les étapes d'un projet de renouvellement urbain et soient en capacité de développer leur expertise d'usage.



### **YAZIDI Hakim, membre du collège Habitants du Conseil national des villes. Habitant de Marseille, Bouches-du-Rhône**

Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des habitants de son quartier, Hakim Yazidi, membre du conseil citoyen des 11-12èmes arrondissements de Marseille, il s'est fortement engagé sur son territoire pour défendre les intérêts des habitants notamment sur les enjeux de démocratie participative, de participation citoyenne et d'accès à l'emploi des jeunes. Son engagement professionnel à l'Hôpital européen lors de la pandémie et son investissement au sein du Conseil national des villes ont été reconnus par sa distinction dans l'Ordre national du Mérite en 2022 par Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la ville.



**Chantal Talland** a souligné l'importance que **les élus et les techniciens puissent être formés au même titre que les habitants**. Ils sont parfois tout autant désemparés que les autres acteurs bien que leurs problématiques soient moins mis en exergue. Que ce soit pour les formations des conseils citoyens ou des habitants, elle insiste sur la nécessité d'écouter, de respecter et de prendre en compte les usages des habitants. **La formation n'est en elle-même jamais acquise, il y a une nécessité de se former en permanence afin de s'adapter à toutes les situations.**

L'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU) a été créée en 2011 par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). La volonté était de se distinguer des amicales classiques pour donner aux habitants des nouveaux moyens de se former. **L'enjeu a été de prendre en charge l'intégralité des frais de formation pour les habitants** (déplacement, hébergement, etc.).

Depuis la loi LAMY, l'ERU délivre des formations toute l'année pour les conseils citoyens. Ces formations ont pour assise d'être à l'écoute des stagiaires. Ce sont des **formations horizontales, avec la prise en compte des savoir-faire et expériences de chacun et chacune.**

Plusieurs conseillers citoyens<sup>15</sup> ont témoigné favorablement pour souligner **l'importance de la tenue des séminaires en distanciel qui permet de favoriser l'accès que ce soit de Mayotte mais**

**aussi de Villepinte, où l'accès à Aubervilliers n'est pas simple.**

**Djamila Charki**<sup>16</sup> a soulevé que **les informations avaient souvent du mal à être diffusées dans l'ensemble du territoire**, ce qui constitue un véritable frein à la mobilisation des conseils citoyens.

**Anne-Marie Morice**<sup>17</sup> a souligné le fait que les conseils citoyens ont du mal à se sentir concernés par ces formations, le terme « école » et la durée de formation de cinq jours **semblent être un frein pour certain.**

**Hakim Yazidi** a insisté, sur les difficultés rencontrées avec d'autres habitants, à se faire comprendre des techniciens (termes techniques, dialogues descendants), et souligne combien les formations en politique de la ville les avaient aidés à la fois à avoir une meilleure connaissance des lois et termes du sujet mais aussi avaient contraint les techniciens à évoluer dans leur posture en adoptant un discours plus accessible.

**Christophe Delaplanche** partage son expérience, alors qu'il était nouvel élu, en confirmant le **réel manque de formation des élus**, qui ne comprenaient pas plus que les habitants ou les techniciens. Il souligne, qu'en tant que conseiller de quartier, il n'a pas non plus reçu de formation. C'est en intégrant le réseau Active Citizens, qu'un travail a été engagé au sein de la ville pour recueillir leurs attentes et besoins.

---

<sup>15</sup> Conseiller citoyen de Mayotte et de Villepinte.

<sup>16</sup> Conseillère citoyenne d'Ajaccio, Corse.

<sup>17</sup> Conseillère citoyenne d'Aubervilliers, Seine-Saint-Denis.

À Agen, sont organisées des réunions dans des points de rencontre de la ville, où sont discutés soit des sujets précis soit ce sont des temps d'échanges ouverts, ou alors du démarchage porte-à-porte pour familiariser aux actions du conseil de quartier.

*« Les compétences pour savoir comment s'adresser aux habitants et aller au-devant des communes, ne font pas l'objet de formations »*

**Nicole Picquart présente les régies de quartiers**, dont le concept est né d'une lutte à Roubaix dans les années 1960-1980 où les habitants du quartier Alma-Gare ont refusé que la rénovation urbaine de leur quartier se fasse sans qu'ils soient au cœur des projets de rénovations. Ces régies s'articulent autour de trois finalités :

- Une **finalité économique** : que les habitants aient du travail sur leur quartier en développant des activités qui répondent aux besoins d'intérêts généraux ;
- Une **finalité sociale** ;
- Une **finalité citoyenne**.

Depuis 2002, avec la création des « régies de territoire », les régies ne se limitent plus aux quartiers politiques de la ville comme domaine d'intervention et développent leurs champs d'action aux territoires ruraux qui ont des besoins très spécifiques en termes d'emplois, de mobilités et de lutte contre l'isolement. Pour répondre à ces besoins, le Comité National de Liaison des Régies de Quartiers (CNLRQ) a mis en place des formations spécifiques, comme « stage

acteur » dans lesquelles les bénévoles, les habitants, les professionnels peuvent intervenir afin d'inculquer une culture commune. Les régies s'inscrivent dans un rôle d'éducation populaire avec des processus d'intégration par l'activité.

L'enjeu pour les prochaines années est de **développer un projet de territoire** afin de permettre une politique de coopération et non de continuer à travailler en silo comme c'est le cas actuellement. **Créer des lieux de formation pluridisciplinaire** semble nécessaire pour permettre que chaque acteur soit formé tout en bénéficiant de **lieux de partage** sur un même territoire. **Nicole Picquart** cite ainsi la démarche « des ateliers des territoires »<sup>18</sup> étendue sur une quinzaine de départements, où se sont regroupées les régies de quartier, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ainsi que l'association Bleu Blanc Zèbre. Chacun des ateliers dispose d'un animateur dédié et a pour objectif de définir une politique de culture de coopération sur les territoires.

**Rodolphe Thomas**<sup>19</sup> insiste sur le manque de phases de sensibilisation à la vie politique auprès des jeunes. A Hérouville Saint-Clair un conseil des jeunes est installé, composé d'enfants allant de la maternelle à la sixième. Il permet de présenter aux jeunes les missions et le rôle d'élu et d'introduire, dès le plus jeune âge, un engagement aux enjeux politiques.

**La démocratie participative et représentative ne s'oppose pas**. Une acceptation des uns et des autres et une volonté de trouver des espaces de

---

<sup>18</sup> [Ateliers des territoires | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales \(cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://ateliersdes territoires.gouv.fr).

<sup>19</sup> Membre du Bureau et du collège Elus du Conseil national des villes, Maire d'Hérouville Saint Clair, Calvados.

travail collectifs sont indispensables pour faire évoluer les choses ensemble.

Les participants se sont accordés sur **l'importance d'avoir un temps donné pour la mise en œuvre et la réalisation de la participation citoyenne**. Les règles du jeu doivent être soit exposées dès le départ pour que chaque acteur n'ait pas l'impression que le projet se fasse sans lui.

**Marianne Blayau**<sup>20</sup> souligne qu'il serait important **qu'au sein de chaque conseil d'administration, une place soit réservée aux habitants**.

**Brigitte Moumy**<sup>21</sup> souligne l'existence encore très présente **de la barrière de la langue**, qu'il faut prendre en compte, savant même une formation aux sujets thématiques.

**Nour Nouraout**<sup>22</sup> a exprimé son étonnement face au manque de connaissances que peuvent avoir les institutions et certains délégués du préfet en matière de renouvellement urbain et relève ainsi le besoin de formation pour tous les acteurs y compris les acteurs de l'État.

Enfin **Claudie Miller**<sup>23</sup> dénonce la non reconnaissance des corps intermédiaires souvent mis en compétition avec d'autres acteurs.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**« Permettre de participer c'est repérer, très en amont, les besoins qu'il y aurait avant même un chemin vers l'engagement. »**

---

<sup>20</sup> Membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes, Déléguée générale de l'association Orchestre à l'école.

<sup>21</sup> Conseillère Citoyenne du Val-Coteau, Neuilly sur Marne, Seine-Saint-Denis.

<sup>22</sup> Conseiller Citoyen de Paris 19<sup>ème</sup>, Ile-de-France.

<sup>23</sup> Responsable politique du projet Fostering pour l'IFS, Responsable de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

## La démocratie participative : une évolution du rôle des élus – Témoignages d'acteurs



**MENACEUR Laura, maire-adjointe chargée du patrimoine foncier, de l'urbanisme règlementaire, NPNRU, des commissions de sécurité à la ville de Sarcelles**

Elle est aussi déléguée aux quartiers des Chardonnerettes et participe à la transformation des quartiers de sa ville dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain qui intervient sur l'habitat et les équipements publics pour favoriser la mixité dans les territoires. Elle a été membre du conseil citoyen des Lochères, à Sarcelles.



**LEDAN Perrine, échevine de la participation de la commune d'Uccle (Belgique)**

Experte en coopération culturelle au sein du secrétariat de l'organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de 2012 à 2018 (OEACP), elle s'engage dans la politique de la ville en 2018 en tant qu'échevine. Elle est spécialisée dans la gestion de projets dans le domaine de la coopération, culture, média et éducation, dans le suivi administratif, financier et technique de subventions au niveau international, et dans l'évaluation de projets, programmes, campagnes et stratégies de sensibilisation dans un cadre national et européen.



**VLASÁK Oldřich, ancien vice-président du Parlement européen et membre du Comité des régions. Membre du Conseil des représentants de la ville de Hradec Králové (République Tchèque)**

Il a été élu membre du Conseil des représentants de la ville de Hradec Králové en 1994, puis maire de 1998 à 2004. Actuellement, il est membre du conseil municipal de la ville. En 2001, il est élu président de l'Union des villes et municipalités de la République tchèque. Depuis 2000, engagé dans la politique européenne, il devient délégué au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, et représente la République tchèque en tant qu'observateur au Comité des régions. Il est élu vice-président du Parlement européen en 2012.



**GEOFFROY Hélène, co-vice-présidente du Conseil national des villes depuis 2021, maire de Vaulx-en-Velin, vice-présidente de la métropole de Lyon, Rhône**

Femme politique socialiste française, elle est élue maire de Vaulx-en-Velin en 2014, et vice-présidente de la métropole de Lyon. Deux ans plus tard, elle est nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargée de la ville où elle porte l'enjeu politique d'une participation citoyenne au niveau local avec la mise en place des conseils citoyens. Dans le cadre de ses fonctions au sein du CNV, elle a notamment été en charge de redynamiser le Comité national de suivi des conseils citoyens (CNSCC).

L'un des freins relevé à la mise en place de processus participatifs est la peur qu'ont les élus de perdre du pouvoir, ils **vivent cette participation comme une concurrence à leur propre légitimité**. L'élu doit passer d'une posture de concepteur de politiques publiques à une sorte de garant et facilitateur du processus démocratique engagé dans une méthode de co-construction, attendue par la population.

**A Sarcelles**, ville de 60 000 habitants dont les **deux tiers de la ville** sont répertoriés **quartiers prioritaires de la politique de la ville**, **Laura Menaceur** a pu observer, dès 2014, un **réel engouement** des habitants lors de la création des conseils citoyens dans le cadre du projet de renouvellement urbain. Ils ont rapidement considéré que leur parole allait être prise en compte et qu'ils pouvaient dès lors s'exprimer librement. Elle précise que cette liberté de parole est peut-être liée au fait que l'institution qu'est le conseil citoyen est **indépendante de la municipalité**, contrairement au conseil de quartier, ce qui crée une légitimité, une neutralité et une objectivité qui ont été très importantes pour les habitants. Les conseillers citoyens, à l'origine, étaient nommés sur la base du **volontariat**, puis ensuite sur du tirage au sort. La ville a toujours été à l'écoute et a systématiquement invité les conseils citoyens à participer aux différentes réunions de concertation : commissions d'attribution des subventions associatives, comité de pilotage de l'ANRU, comité national d'engagement, etc. Elle rappelle l'importance **de convier les citoyens à siéger dans ces instances reconnues pour valoriser leur engagement et indiquer qu'ils sont pris en considération**.

« *Les projets urbains sont des programmes à moyen et long terme, or les habitants s'intéressent en priorité aux problématiques du quotidien* »

Cette **question de la temporalité** a souvent suscité des difficultés dans le calendrier opérationnel des projets et les différentes phases de concertation citoyenne. En effet, les habitants ont des difficultés à se projeter sur un horizon de long terme, et à s'investir durablement sans pouvoir observer des **résultats à court terme**. Il faut être vigilant à une perte de dynamique des conseils citoyens.

**Laura Menaceur** évoque les **difficultés liées à la légitimité du conseil citoyen**, voire de l'habitant, à **prendre la parole en public, à donner un avis technique et ce notamment sur les questions financières**. Elle rappelle les devoirs de l'élu : **être à l'écoute, travailler en co-construction avec les citoyens, rendre compte régulièrement des évolutions des projets urbains qui font l'objet d'une concertation, et ce en totale transparence**.

« *La question de la formation et des rencontres à l'échelle locale comme départementale est cruciale* »

Enfin, elle affirme que **les citoyens constituent un vivier inspirant**, mais regrette **ne pas observer une participation plus présente des jeunes citoyens**, qui ont du mal à franchir le pas et à s'intéresser réellement à l'activité de leur municipalité, alors que cela les concerne directement. Elle s'inquiète ainsi **du renouvellement à l'avenir des conseils citoyens**.

**Călin Stan**<sup>24</sup> observe, dans le Sud-Est européen, un **mouvement global** de démocratie participative et affirme que les actions sont très différentes d'une région à l'autre en lien avec la taille des villes où les dispositifs sont plus développés dans les grandes villes.

**A Uccle**, une des 19 communes de Bruxelles, composée de 84 000 habitants dont 30% d'Européens, la question de la posture de l'élu est fréquemment posée à **Perrine Ledan**. La participation citoyenne est l'envie de **s'impliquer localement dans son lieu de vie**. Elle affirme que les citoyens se questionnent sur les rapports entre élus et habitants, et la conséquence directe doit être un **impératif de consultation citoyenne**. Selon **Perrine Ledan**, les élus sont avant tout des citoyens, elle juge ainsi « justifié, légitime, nécessaire et indispensable » de demander l'avis des citoyens.

**En Belgique, seule une certaine classe politique d'élus porte intérêt à la mise en œuvre de la démocratie participative**. A Uccle, l'attention attribuée à ce sujet est récente depuis deux ans et demi et reste insuffisante : seule une personne travaille sur ces questions pour sa commune alors qu'elle estime que la démocratie participative est un enjeu fondamental et transversal.

La commune d'Uccle met en œuvre différentes **méthodes de concertation avec les citoyens** :

- **Organisation de rencontres citoyennes afin de nourrir un diagnostic de territoire et d'organiser des états généraux.**

Cette démarche a réuni 150 participants, cependant peu de jeunes étaient présents, elle a ainsi organisé des « états généraux de la jeunesse », avec une **consultation en ligne** où une centaine de jeunes de moins de 26 ans ont participé ;

- Mise en place d'une **assemblée citoyenne pour le climat**, sur la base d'un tirage au sort, pour traiter de questions d'aménagement de l'espace public et de problématiques de stationnement ;

**Oldřich Vlasák** affirme qu'en République tchèque comme dans de nombreux pays de l'Est, la chute des régimes communistes a eu des impacts durables au sein des municipalités et des autorités locales : le système politique a été remplacé par des systèmes démocratiques. La nouvelle législation a été amendée et les acteurs municipaux ont désormais la **possibilité de diviser les grandes villes et les centres régionaux**, notamment la capitale, en communes.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>24</sup> Adjoint au maire de Bistrita, Roumanie.

Dans la ville de Hradec Králové, il a choisi une voie « plus conviviale », profitant de ce nouveau pouvoir d'agir, en créant des **commissions « d'auto-gouvernement » plutôt qu'un conseil municipal, afin d'impliquer la population locale.** Ces commissions sont composées d'habitants, d'experts dans différents domaines, avec l'idée sous-jacente de **les faire coopérer et participer à la gouvernance de la ville** aux côtés du maire et des adjoints. 25 commissions ont ainsi été créées, une pour chaque quartier, dotée chacune **d'un budget** et d'une ligne directe avec le maire (ou ses adjoints). Les commissions sont formées de 5 à 10 personnes qui se réunissent environ une fois par mois. Deux fois par an, une réunion est organisée avec le conseil municipal.

**Des enquêtes sont organisées tous les ans pour évaluer le taux de satisfaction des habitants** qui est « toujours au-dessus de 90% », dont plus de « 50% d'habitants « très satisfaits » » de la qualité de vie. Il rappelle que sa ville a remporté à 5 reprises le prix de la ville la plus agréable à vivre en République tchèque. Il estime que ce modèle de coopération permet une bonne cohésion entre les différents acteurs de la politique de la ville.

**Hélène Geoffroy** rappelle que les premiers projets urbains des années 1960-1970, avec les crises économiques et le chômage, ont connu des **dysfonctionnements urbains notamment à travers des questions de tranquillité publique.** Ces programmes ont eu pour conséquence une jeunesse en **déshérence**, et de nombreuses démolitions et reconstructions de logements. Il y a selon elle, une **déconnexion large entre une action publique et volontariste des élus locaux**

et des services de l'État d'une part, et les habitants d'autre part, ce qui engendre un décrochage de la participation.

« *Il est impossible de continuer à transformer les villes sans prendre en considération les habitants »*

Lorsqu'elle est élue députée en 2012, le débat sur la participation citoyenne était assez houleux : quelle place donne-t-on au citoyen, jusqu'où décide-t-on avec lui ? Cette question est selon elle difficile, car **lorsqu'un élu « enfile sa casquette d' élu », cela engendre mécaniquement une certaine défiance des habitants.** L'enjeu est de **cesser de considérer la démocratie participative comme une perte de pouvoir ou de légitimité, et d'adopter une posture d'humilité en tant qu' élu.** En effet, Vaulx-en-Velin étant une ville qui a connu des émeutes urbaines, certains habitants ont vécu trois relogements différents à la suite de démolitions d'immeubles, c'est pourquoi il faut **assumer ces dysfonctionnements et s'associer aux citoyens en les concertant.** Il faut trouver des **nouvelles méthodes de prise de décisions collectives**, car les institutions actuelles ne les permettent que **partiellement.** Enfin, il faut que les habitants parviennent à accepter que les élus ont la décision finale.

« *L'enjeu est de cesser de considérer la démocratie participative comme une perte de pouvoir ou de légitimité »*

**Patrick Braouezec**<sup>25</sup> évoque, pour exemple, l'implantation d'un hôpital psychiatrique au sein

---

<sup>25</sup> Président d'honneur du Conseil national des villes.

de la commune de Saint-Denis lors de son mandat de maire.

Il avait organisé une concertation citoyenne avec près de 200 personnes dont une centaine qui étaient véritablement contre. Après de longues discussions, il **jugeait certains arguments irrationnels, voire relevant de l'inquiétude** et évoque à ce propos le syndrome NIMB (*Not in my backyard*<sup>26</sup>), et souligne que, **le rôle de l'élu est aussi de mettre en avant l'intérêt collectif en concluant les négociations et en tranchant, notamment si l'individu tente de privilégier son intérêt personnel.**

Gilles Leproust<sup>27</sup> élu depuis 1995 et maire depuis 2008 constate un changement important de la participation citoyenne avec un mouvement de recul, tant au niveau national qu'au niveau local. Il estime que les élus doivent assumer **de faire de la politique, de l'éducation populaire, et expliquer les projets politiques municipaux.** Il affirme que **ce qui doit animer l'action publique est la réponse à l'intérêt général**, et que trop souvent l'intérêt particulier l'emporte sur le projet collectif. Or, pour faire société, l'intérêt général **ne doit pas être la somme des intérêts particuliers.**

« **Ce qui doit animer l'action publique c'est la réponse à l'intérêt général, trop souvent l'intérêt particulier l'emporte sur le projet collectif** »

Pour, **Soraya Ammouche-Milhiet**<sup>28</sup> l'intérêt général doit être la « **boussole** » politique des pays démocratiques. Il est inconcevable qu'un élu remette en question la légitimité de la participation citoyenne. Elle affirme que **certain élus voient la participation comme un partage de pouvoir et s'y refusent catégoriquement.**

**Denis Souillard**<sup>29</sup> se questionne sur la manière de **redonner le pouvoir aux élus du territoire afin qu'ils puissent construire leurs propres dispositifs dans le but d'organiser la participation citoyenne à l'échelle locale.** Il estime qu'il y a **peu d'évaluation des dispositifs** tels que les conseils citoyens ; certains sont même laissés à l'abandon. **Il est possible de faire confiance aux habitants et de les laisser construire leurs propres dispositifs de participation, avec certains fondamentaux :** inscrire les habitants des quartiers concernés dans les organes de la gouvernance de la politique de la ville, s'assurer que les habitants soient consultés et informer avec pédagogie pour que les acteurs puissent infléchir la décision publique.

« **La participation doit être davantage ascendante au niveau des territoires** »

<sup>26</sup> L'expression « Not in my backyard » signifie « Pas dans mon dos ».

<sup>27</sup> Membre du collège Elus du Conseil national des villes, Maire d'Allonnes, Sarthe.

<sup>28</sup> Membre du collège Elus du Conseil national des villes.

<sup>29</sup> Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Directeur du centre de ressources politique de la ville (CRPV) Guyane.



**Claude Marvilliers<sup>30</sup>** explique que **certains citoyens ont été désignés volontaires par le maire qui souhaitait conserver une certaine maîtrise sur le conseil**. Les citoyens indépendants vis-à-vis du maire ont peu à peu commencé à **prospector** pour faire connaître le conseil citoyen et motiver d'autres citoyens à participer. Aujourd'hui le conseil est dynamique et participatif.

Elle souligne le besoin de devoir **ruser pour contourner les dysfonctionnements**. Selon elle, **il y a une culture du contrôle du territoire par l' élu, et celle-ci pénalise le développement de la participation citoyenne et ne favorise pas la vie démocratique**.

**Bertrand Girardi<sup>31</sup>** indique que la commune d'Agen a créé depuis 2008 un service qui s'appelle *La vie des quartiers*, où 23 quartiers ont été créés et dotés d'un **budget d'investissement**. Les élus souhaitent donner des moyens aux habitants afin de **moderniser leurs équipements et d'en créer de nouveaux**. **De son point de vue, la participation citoyenne doit se développer à l'échelle de la ville dans sa globalité**.

« *Le rôle des élus est de mettre en place des mécanismes internes, au sein de la municipalité, qui permettent et motivent le fonctionnement de la démocratie participative* »

**Jaoued Doudouh<sup>32</sup>** souligne que le développement de la participation citoyenne relève d'un **double défi** :

- Le fonctionnement des institutions doit évoluer pour inclure des modes ascendants d'élaboration des politiques publiques et réintroduire des processus de **démocratie directe** dans le fonctionnement organisationnel des institutions.
- La délibération : il s'agit **d'articuler la parole privée avec la parole collective** et politique pour pouvoir « sortir des communautarismes » qui peuvent exister, et pouvoir entendre les gens tels qu'ils sont, sans effacer leur identité au profit de l'intérêt général.

« *Il faut avoir cette aptitude à transformer l'impuissance de citoyens en une forme d'action pour faire perdurer notre régime démocratique* »

**Wahiba Halil Bellah<sup>33</sup>** évoque un manque de dynamisme de son conseil citoyen lié à des problèmes de communication, un manque de formation, des sollicitations insuffisantes, une absence des délégués du Préfet, ou encore une « **mise sous tutelle** » au niveau du budget. Des **règles d'autonomie et d'indépendance du conseil vis-à-vis de la mairie** ont été ajoutées au règlement intérieur. Elle parle d'un **manque de considération et de légitimité** qui induit une nécessité d'obtenir un statut clair et officiel en tant que conseiller citoyen.

---

<sup>30</sup> Directrice adjointe du centre de ressources politique de la ville de la Réunion, CR-CSUR.

<sup>31</sup> Conseiller municipal délégué au programme URBACT à la ville d'Agen, Lot-et-Garonne.

<sup>32</sup> Membre de la table de quartier de Grenoble-Echirolles, Membre de la Coordination Pas Sans Nous.

<sup>33</sup> Conseillère citoyenne de Paris 20ème, Ile-de-France.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Une conseillère citoyenne du quartier de l'Alma à Roubaix** rappelle qu'au début des années 80 les habitants avaient proposé un « contreprojet » à la mairie qui avait accepté la démarche citoyenne et engagé des financements pour l'accompagner. Cependant, le projet mené à bien il y a quarante ans est aujourd'hui en cours de démolition, car jugé par les bailleurs sociaux comme **inadapté pour les populations arrivantes**. Elle relève également un manque d'écoute récent de la part des élus.

**Cristina Cudrec**<sup>34</sup> observe un **changement dans le comportement des élus vis-à-vis des citoyens et des difficultés** à développer une culture autour de ces méthodes et à motiver la mise en œuvre de processus de participation. L'évolution ne peut pas être instantanée étant donné les changements politiques auxquels a fait face son pays lors de la chute du régime communiste ; elle affirme qu'il reste beaucoup de travail.

**Hélène Geoffroy** estime que **l'élu a perdu son rôle de sachant fonder sur un savoir et une connaissance du milieu politique**. Le **décrochage démocratique** actuel est tel que

nous risquons une déconnexion complète entre les décideurs politiques et les citoyens, comme la question de la vaccination obligatoire a pu nous le révéler, ou du moins, nous alarmer à ce sujet. **Il faut trouver des leviers pour donner au citoyen la capacité d'être entendu.**

**A la question posée sur les difficultés que rencontrent certains conseils citoyens avec leurs Elus, Laura Menaceur** propose de se référer aux Préfets qui peuvent être force de proposition et de liens entre les élus et les habitants.

**Oldřich Vlasák** souligne que **l'Europe traverse une époque très tumultueuse, source d'une grande pression médiatique**. S'attacher à résoudre les problèmes du cadre de vie des habitants permet aux élus de prendre du recul par rapport à la politique générale. **La participation est synonyme de communication** qui relève du travail politique que chaque conseiller citoyen, maire ou député doit faire.

*« Il existe un besoin de modérateurs, pour jouer le rôle d'intermédiaire entre les habitants et les décideurs, afin de recenser les idées novatrices et prioritaires et les répertorier de manière compréhensible pour pouvoir les traiter »*

**Perrine Ledan** précise que **les actions municipales doivent privilégier l'intérêt général sans être pénalisées au profit d'intérêts individuels**. Elle cite les **enjeux de mobilité**, où chacun veut défendre l'usage de la voiture pour faciliter sa propre utilité. Collectivement, la solution réside dans la non utilisation de tels

<sup>34</sup> Chargée de missions projets européen à la mairie de Bistrita, Roumanie.

véhicules, mais individuellement, chacun estime que la gravité de l'utilisation unique de sa voiture est tout à fait relative. **Créer des lieux de participation et consulter la population est nécessaire. Mais l'écoute l'est tout autant** ainsi si les propositions d'un conseil citoyen ne sont pas écoutées, alors la **défiance** des habitants vis-à-vis des institutions ne sera que plus grande. **Ces mesures ne sont pas des détails et devraient selon elle être inscrites dans la loi.**

« *Il faut mettre tous les moyens à disposition pour faire que la participation soit effective* »

Patrick Braouezec souligne qu'il est important, à une certaine échelle, de **considérer les intérêts particuliers, différents des intérêts individuels**, des habitants en les associant à la question du territoire.

« *Si les élus étaient garants de l'intérêt général, il n'y aurait pas besoin de démocratie participative* »

Il remercie **Oldřich Vlasák** d'évoquer le contexte international car il estime que de nombreuses populations se préparent à arriver dans nos territoires, notamment lié au contexte climatique. Il devient nécessaire de se questionner sur les modalités d'**associer ces**

**populations à la vie démocratique du pays d'accueil.** Certains seront sans papiers ni statut légal, pourtant ils ne pourront pas être ignorés des processus de participation.

Il conclut en rappelant la nécessité de **ne pas tomber dans « le professionnalisme de la participation » et réussir à susciter l'intérêt à la participation** en motivant les indifférents et en donnant les moyens d'organiser les consultations.

## Le pouvoir d'agir : Tous légitimes ! – Témoignages d'acteurs



### **MARCUSSON Talina, Fostering social justice, Malmö (Suède)**

Talina Marcusson est responsable du développement dans une école communautaire (Allaktivitetshus) de la ville de Malmö, au sein d'un quartier populaire accueillant une majorité de populations immigrées. Les écoles communautaires sont gérées par la municipalité mais sont aussi des centres d'activités pour les résidents des communautés locales, avec une vision de participation active des habitants.



### **LINDQVIST Staffan, coordinateur de Fostering Social Justice pour la Suède**

Directeur d'International Federation of Settlements, coordinateur de l'IFS en Suède



### **AINOUSS Asmae, directrice du centre social et culturel de l'Escale à Strasbourg depuis 2019, Bas-Rhin**

Le centre social et culturel de l'Escale porte un projet social, défini par et pour les habitants, qui participent en menant des actions d'animation et de lien social, des actions de soutien auprès de personnes en difficulté ou encore des actions de développement culturel, sportif et éducatif. Dans le cadre de ses fonctions, elle contribue à la rédaction de nombreuses publications de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France, notamment le rapport Parole d'habitants.



### **HISSEINE Moussa, Membre du centre social et culturel de l'Escale à Strasbourg, Bas-Rhin.**



### **BRAHIMI Nadia, médiatrice sociale et familiale du centre social et culturel de l'Escale à Strasbourg, Bas-Rhin**

Le centre social et culturel de l'Escale porte un projet social, défini par et pour les habitants, qui participent en menant des actions d'animation et de lien social, des actions de soutien auprès de personnes en difficulté ou encore des actions de développement culturel, sportif et éducatif.



**PORTAL François, chef de projet-coordonnateur de l'animation globale au Centre socioculturel de la Montagne verte, à Strasbourg, Bas-Rhin**

Salarié au sein du Centre socioculturel de la Montagne verte, qui porte un projet social défini par et pour les habitants, il intervient dans une démarche d'éducation populaire pour soutenir les initiatives portées par les habitants et pour encourager et accompagner ces derniers afin qu'ils s'impliquent dans la vie sociale du quartier.



**SCHWARZ Larissa, Blogueuse apolitique, écrivaine et artiste, Dinslaken (Allemagne)**

Intermédiaire entre les citoyens non groupés et ULG, blogueuse apolitique, écrivaine et artiste. Elle partage son expérience de mère ayant un fils gravement handicapé sur son réseau social, et porte ainsi la voix des minorités et des absents. Elle est très engagée pour l'égalité des sexes et souhaite établir des liens forts entre les personnes et leurs idées.



**PICQUART Nicole, membre du collège des Acteurs économiques et sociaux du CNV depuis 2020, présidente du Comité national de liaison des régies de quartier (CNRLQ)**

Ce comité regroupe plus de 140 régies de quartiers qui couvrent 320 quartiers prioritaires où vivent plus de 3 millions d'habitants. Les Régies, en association avec les habitants, mènent des projets visant à améliorer le cadre de vie, à développer des services à la personne ainsi que des activités d'utilité sociale : une démarche collective associant un ensemble d'acteurs habitants, élus des collectivités locales, bailleurs sociaux et partenaires sociaux économiques désireux d'apporter des réponses concrètes et en proximité.

Présidente de la régie de quartiers d'Aubervilliers, Seine-Saint-Denis, (France)

**Chacun à droit à la parole et toutes les paroles sont légitimes.** L'expression des ressentis et des avis de tous et toutes doit être prise en considération pour construire du commun. Cela permet à chacun d'agir sur son quotidien, de prendre place dans la société et son environnement, bref, de participer ! Des démarches s'inventent, s'adaptent aux conditions et aux lieux de vie des personnes en allant au-devant d'elles pour recueillir leurs préoccupations et leurs expressions. **Le sentiment d'inclusion sociale des personnes est nécessaire pour enclencher une participation active, c'est ce sentiment d'inclusion, celui de faire partie d'un groupe, d'un quartier, qui fait que la personne se sent légitime à s'exprimer.** L'expression d'un simple avis est un premier pas et ne doit pas être négligée. Il faut aller chercher la parole des habitants, les écouter, là où ils sont, là où ils en sont et les entendre.

**François Portal** souligne que le projet des centres sociaux « *Parole d'habitants* » permet, **dans une démarche de co-construction, l'accompagnement d'une citoyenneté active.** La participation s'inscrit généralement dans une démarche descendante. Or il faut que les habitants se sentent entendus et légitimes. Les formes de participation doivent être pensées et adaptées pour faire émerger la parole des habitants.

**Asmae Ainouss** souligne que le territoire concerné par le centre social est composé d'un quartier en politique de la ville et d'un quartier dit « bourgeois ». « **Parole d'habitants** » a libéré

**la parole des habitants sur la vie de leur quartier et permis d'aller à leur rencontre en porte à porte ou téléphone en période de confinement.**

**Nadia Brahimi**<sup>35</sup> précise que les récits présents dans ce rapport sont intergénérationnels et ont permis aux habitants d'évoquer leurs conditions de logement très dégradées et leurs difficultés quotidiennes.

**Hisseine Moussa** explique que les habitants peuvent aisément se tourner vers lui pour exprimer leurs difficultés au sein d'un comité d'animation de quartier qu'il anime.

La démarche a aussi été développée en lien avec les partenaires locaux, qui ont demandé aux enfants de redessiner leur quartier. **Ce nouveau regard apporté par les enfants a permis aux adultes de se questionner sur leurs choix. Il faut construire une légitimité à participer dès le plus jeune âge.**

**Talina Marcusson**<sup>36</sup> et **Staffan Lindqvist**<sup>37</sup> ont apporté leurs témoignages sur le développement d'écoles spécifiques dans des territoires identifiés comme prioritaires dans la ville de Malmö, où la part de population immigrée est très importante. Des rencontres ont été organisées au cours desquelles **les parents et les enfants ont pris part à des activités communes.** Il s'agissait notamment de donner aux jeunes les outils démocratiques afin qu'ils prennent conscience de leur voix.

---

<sup>35</sup> Médiatrice sociale et familiale du centre social et culturel de l'Escale, Strasbourg.

<sup>36</sup> Représentante du réseau Fostering social justice – Responsable du développement dans une école communautaire de Malmö, Suède.

<sup>37</sup> Coordinateur du réseau Fostering Social Justice, Directeur d'International Federation of Settlements, Suède.

Dans ces établissements, on perçoit désormais une meilleure perception du vivre-ensemble, plus de sécurité, et plus d'inclusion sociale.

Pour **Nicole Picquart**<sup>38</sup>, la participation citoyenne nécessite un partenariat avec plusieurs acteurs, ce qu'une structure associative, telle que la régie de quartier peut permettre pour répondre aux besoins de la collectivité ou du bailleur sur un territoire plus large que le quartier. Dès lors que la régie intervient et agit avec les habitants se pose la question de la démocratie et de la participation à la fois importante et complexe.

« Les habitants peuvent avoir des difficultés avec la langue française et des difficultés sociales »

**Lorsque les habitants participent, il faut qu'ils se sentent en confiance pour exprimer leurs difficultés. Ils sont légitimes mais ont besoin de considération. Il faut changer de regard sur ce qu'est la participation citoyenne et davantage d'aller-vers.** Il y a des choses à expérimenter au sein même des collectivités en favorisant la participation des agents territoriaux à la co-construction des projets avec les habitants.

Selon **Larissa Schwarz**<sup>39</sup> **le rejet étouffe les idées.**

**Une association de Vaulx-en-Velin** a créé un média « pouvoir citoyen ». **Jafaar Greinch**<sup>40</sup> souligne que c'est notamment au travers de

l'action « Vaulx débats » qui propose des échanges sur des thèmes divers tels que la place des femmes, **que des habitants qui se posaient la question de leur légitimité se sont impliqués et exprimés sur la vie du quartier. Les jeunes ont relayé ce média.**

**Martine Wadier**<sup>41</sup> souligne qu'à la différence d'un conseil citoyen, **il est plus aisé de mobiliser les habitants sur un groupe de parole, sur un sujet donné car les conditions d'accès sont plus souples.** Une personne dans la salle a souligné que les habitants sont associés uniquement quand les décisions sont déjà prises.

« A la différence d'un conseil citoyen, il est plus aisé de mobiliser les habitants sur un groupe de parole, sur un sujet donné »

**François Portal** remarque qu'il est **nécessaire de se mettre d'accord sur le pourquoi de la participation**, est-ce que l'on vise le pouvoir d'agir des habitants, ou la consultation ?

Selon **Bernard Reber**<sup>42</sup>, il est nécessaire de distinguer **la légitimité de droit qui est de l'ordre de la capacité à prendre la parole**, et celle qui vise à savoir si la proposition faite est bien ou juste. Il soulève la question de la relation entre le manque de confiance en soi et la capacité à prendre des risques et à faire confiance aux autres. Il faut **créer les conditions de la légitimité pour les personnes qui n'ont pas**

<sup>38</sup> Membre du Collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Présidente du Comité national de liaison des régies de quartier.

<sup>39</sup> Blogueuse apolitique, écrivaine et artiste, Dinslaken, Allemagne

<sup>40</sup> Conseiller citoyen de Vaulx-en-Velin.

<sup>41</sup> Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Présidente de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

<sup>42</sup> Philosophe, Directeur de recherche au CNRS-Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).

**confiance en eux en valorisant les réalisations et ce notamment chez les jeunes.**

**Patrick Braouezec**<sup>43</sup> avait développé à Saint – Denis des outils de démocratie participative pour répondre à une absence de dispositifs nationaux sur ces enjeux. Chacun est légitime à intervenir mais pas forcément dans les mêmes lieux, il faut se respecter et faire confiance à l’autre. **Les mots importants pour faire de la participation citoyenne sont la considération et la conversation.** La démarche de participation doit aller au-delà des quartiers et les mettre en relation avec tout le territoire. **Les habitants doivent être associés aux décisions et que cela soit inscrit dans la loi.** **Chantal Talland**<sup>44</sup> précise que, sans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)<sup>45</sup>, il n’y aurait pas eu de programme national de renouvellement urbain, et préconise donc **l’inscription de la participation dans la loi.**

*« Tout semble réunit pour que le pouvoir d’agir appartienne à tous »*

**Bertrand Girardi**<sup>46</sup> poursuit en précisant que lorsque l’on dit « tous légitimes » il faut englober l’ensemble des citoyens d’une ville et ne pas se limiter aux quartiers. **L’inscription de la**

**participation citoyenne dans la loi ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme une force.** Une obligation est toujours difficile à mettre en place, il faudrait des mesures incitatives avec des financements car la participation demande beaucoup de charges et peu de rétribution. **Si l’on veut vraiment développer la démocratie participative c’est avec des moyens et des financements.**

**Asmae Ainouss** a interpellé les participants sur le terme « pouvoir d’agir » dans lequel on retrouve la notion de « pouvoir » et c’est cela qui amène les acteurs à avoir peur de la démocratie participative.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>43</sup> Président d’honneur du Conseil national des villes.

<sup>44</sup> Directrice de l’Ecole du Renouvellement Urbain (ERU).

<sup>45</sup> Loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

<sup>46</sup> Conseiller municipal délégué au programme URBACT à la ville d’Agen, Lot-et-Garonne.



## La participation oui ! Mais prenons soin des participants ! – Témoignages d'acteurs



**ROSARIO MENESES Maria, Coordinatrice du projet Active Citizens (URBACT), Santa Maria da Feira (Portugal)**

Santa Maria de Feira a une histoire considérable de pratiques inspirantes en matière de participation citoyenne, mais aussi de collaboration multisectorielle. Elle entend explorer et renforcer la dimension de la démocratie participative, notamment dans les différents domaines qui impliquent l'urbanisme participatif dans la construction du territoire. L'intégration de la commune dans le réseau Active Citizens constitue une opportunité concrète d'améliorer les pratiques existantes, mais aussi d'explorer de nouvelles directions créatives, comme la co-conception et l'aménagement de la ville.



**GONDALLIER Audrey, chargée de mission et de suivi administratif pour l'association Coordination nationale Pas Sans Nous**

Membre actif de la coordination Pas Sans Nous qui se revendique comme « un syndicat des quartiers populaires », elle s'engage *via* cette structure pour être force de propositions et d'interpellation vis-à-vis des pouvoirs publics, qui se positionne comme un porte-voix des habitants, appuie les collectifs locaux dans la mise en œuvre de leurs dynamiques, et crée des espaces de ressources, d'échanges et d'expérimentations.



**GREFI Ilham, membre du collège Habitants du Conseil national des villes depuis 2015, habitante du quartier du Mirail à Toulouse, Haute-Garonne (France), membre du Comité d'orientation et de suivi des Cités Éducatives depuis 2019**

Elle a grandi, étudié et travaille encore au Mirail à Toulouse. Elle fait partie de deux conseils citoyens, l'un où elle vit l'autre où elle travaille. Militante engagée notamment auprès des jeunes collégiens, pour l'accès aux droits et la lutte contre toutes les formes de discriminations. Elle rejoint les conseils citoyens dès leurs créations, pour porter la parole des habitants et être au plus près de leurs préoccupations du quotidien.



**SVOBODOVA Jana, Déléguée au département du développement de Hradec Králové (République Tchèque)**

Elle est coordinatrice du projet URBACT III Active Citizens pour la ville de Hradec Králové. Dans le cadre de ce projet, elle se concentre sur la participation des citoyens au développement de la ville. Elle a également participé au projet Prospérité (HORIZON 2020), dans le cadre duquel la ville a travaillé sur la façon de créer un plan de mobilité urbaine durable et de qualité. Elle a également participé au projet URBACT II M-Spice, qui visait à établir un système fonctionnel de suivi et d'évaluation du développement.



**SLIMANE Ramissa, membre de la Table de quartier de Toulouse, présidente de la coordination Pas Sans Nous, Haute-Garonne**

**Audrey Gondallier** rappelle que la coordination Pas sans Nous est une coordination d'habitants, collectifs et associations de quartiers populaires, mise en place depuis 2013 dans les quartiers populaires par les habitants et pour les habitants avec comme idée que **le changement devait être impulsé par ces derniers**. Du rapport Bacqué Mechmache<sup>47</sup> sont nées les tables de quartier, dont l'ambition est de rendre effectif le « pouvoir d'agir » des habitants et la « co-construction » des politiques publiques pour l'amélioration de leur vie quotidienne. **D'octobre 2021 à mars 2022, les Pas sans Nous ont organisé un tour de France des quartiers pour recueillir la parole des habitants et les inciter à s'inscrire sur les listes électorales.** Certaines étapes ont pu se faire avec l'appui des tables de quartier, et contribuer ainsi à produire un manifeste qui a été présenté lors de la campagne des présidentielles.

Elle insiste sur le fait que **la place des habitants dans les projets dépend aussi de la réalité locale des territoires et des élus en place**. Prendre soin c'est aussi accorder de la légitimité à un habitant quel que soit son niveau d'étude, l'emploi occupé ou son origine. Prendre soin c'est aussi une équité dans le langage, avoir des contrats de ville avec un certain nombre de sigles c'est créer des difficultés de compréhension pour certains.

**Djamila Charki**<sup>48</sup> souligne qu'ils n'ont pas toujours été épaulés par les délégués du préfet. Aujourd'hui, épaulés par un adjoint au maire délégué à la politique de la ville, ils arrivent plus facilement à faire avancer les choses.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Il est identifié par plusieurs participants et intervenants quelques pistes pour valoriser l'engagement : le **bénévolat des conseillers citoyens dans le parcours professionnel** et la **rémunération du temps des formations suivies**. Il est souligné que l'organisation des réunions peut présenter des limites pour les participants, voire pour certains un choix entre la vie de famille et la participation citoyenne.

**Jana Svobodová** présente le plan de développement stratégique et l'approche participative qui a été mise en place dans la ville de Hradec Kralove. Le but est d'impliquer les citoyens et les citoyennes pour que le plan soit **le plus représentatif des habitants de la ville**. Le plan est étendu sur 25 quartiers de la ville, avec à sa tête un comité local. Chaque quartier comporte un conseil composé d'habitants, le président et le vice-président sont nommés par le conseil municipal. Ces commissions se réunissent deux fois par an. La ville a mis en place des conseils par école où deux enfants par classe y siègent et portent des projets avec des budgets alloués.

---

<sup>47</sup> Rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville », Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, 2013.

<sup>48</sup> Conseillère citoyenne d'Ajaccio.

**Jana Svobodová a insisté sur la nécessité de sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants à la question de la participation.**

Plusieurs conseillers citoyens ont souligné la **nécessité de mettre en place des budgets pour les conseils citoyens** car il leur est difficile de préparer l'avenir sans avoir des budgets précis alloués.

**Hélène Chapet<sup>49</sup>** a rappelé que dans la loi LAMY figurait **l'obligation qu'il y ait des moyens de fonctionnement des conseils citoyens mais que les moyens en eux-mêmes n'étaient pas fixés.** Ce sont les communes et l'État qui doivent mettre à disposition les moyens pour les conseils citoyens. Dans les faits, les contrats de ville peuvent financer les conseils citoyens ainsi que toute démarche participative comme le réseau des accorderies, les centres sociaux. Les moyens de fonctionnement peuvent être discutés dans le cadre des instances du contrat de ville.

**Maria Rosário Meneses** présente les deux principaux dispositifs de participation citoyenne existants à Santa Maria da Feira :

- « **l'assemblée des enfants** » composée d'enfants de 8 à 10 ans et le projet « **Jeune maire** » pour les 11 à 17 ans pour apprendre aux plus jeunes le processus de vote et renforcer leurs capacités à comprendre les enjeux territoriaux ;
- « **21 paroisses** » sur l'ensemble de la commune qui sont un équivalent des conseils citoyens ainsi qu'un forum pour les personnes âgées.

**Pour prendre soin des citoyens et citoyennes, la municipalité prend intégralement en charge le budget pour les jeunes et les personnes âgées pour qu'elles puissent prendre part aux réunions.** La mairie organise des transports en minibus pour se rendre à la mairie ou dans les lieux de rencontre. Les emplois du temps des activités sont organisés **en fonction des emplois du temps des jeunes** pour qu'ils puissent prendre part aux décisions même le week-end.

Pour favoriser la participation des jeunes et des enfants, les repas sont également pris en charge ainsi que les formations. Ces formations sont attentives à prendre en considération les différentes problématiques de chaque territoire car les enjeux ne sont pas les mêmes que les enfants viennent du milieu rural ou urbain.

*« Les lieux sont aussi pensés pour favoriser l'éducation informelle et sortir du cadre scolaire, ce qui permet aux enfants d'être plus à l'aise »*

Elle souligne l'importance **d'aller à la rencontre des citoyens**, que ce soit devant les supermarchés, les églises ou encore les parcs.

Enfin tous les services, de l'Education, de la Jeunesse et de la Planification urbaine ont des budgets dédiés pour mener des projets de participation citoyenne, seul Erasmus + est soutenu par l'Union Européenne.

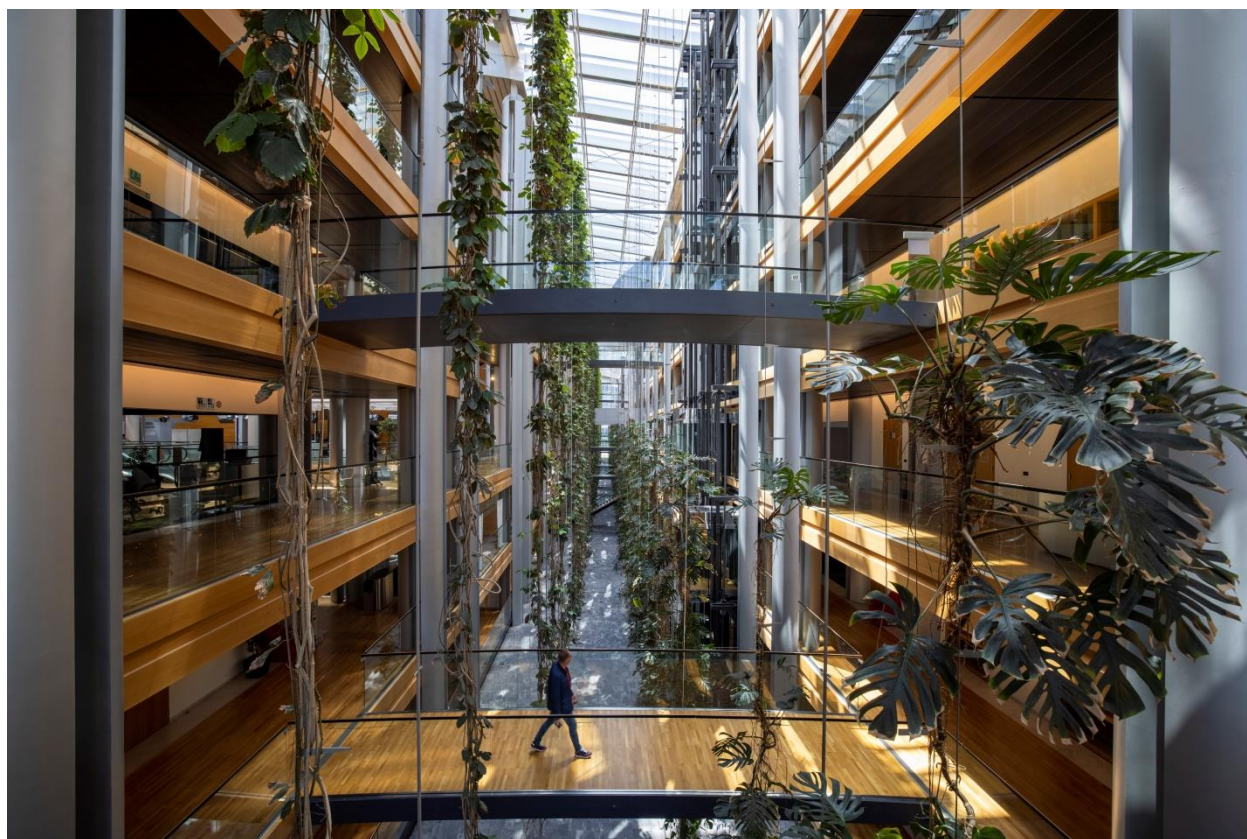
---

<sup>49</sup> Directrice du programme « Lien social et image des quartiers » à l'ANCT.

« *Les emplois du temps des activités sont organisés en fonction des emplois du temps des jeunes pour qu'ils puissent prendre part aux décisions même le week-end* »

**Claire Rives**<sup>50</sup> a souhaité insister sur l'importance de la légitimité des conseillers. A Agen, tous les conseillers citoyens sont élus lors d'une élection organisée par la municipalité. Chaque conseil a un budget pour gérer ses aménagements de

proximité (20% du budget d'investissement de la municipalité est réservé à ces budgets). De plus, un service a été mis en place avec des élus dédiés qui s'occupent uniquement de ces thématiques. Enfin si les conseillers ne sont pas rémunérés, la ville travaille à mettre en place des dispositifs concrets comme l'accès à des places dédiés offertes dans les lieux de culture.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>50</sup> Conseillère municipale déléguée de la ville d'Agen, Lot-et-Garonne.

## Le digital au service de la démocratie ? – Témoignages d'acteurs



### **REINSALU Kristina, directrice de programme de e-démocratie à l'e-Governance Academy à Tartu (Estonie)**

Elle dirige l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux sur la gouvernance ouverte et l'engagement numérique des citoyens. Sa passion est la démocratie locale, car elle la considère comme un banc d'essai pour les innovations en matière de démocratie. Ses projets les plus récents portent sur la façon de mesurer l'impact des initiatives d'e-participation et sur la façon dont les villes, lorsqu'elles mobilisent les citoyens, deviennent plus résilientes face aux défis du "green deal". Elle est titulaire d'une maîtrise en relations publiques et d'un doctorat en médias et communication, et est conférencière de renommée internationale sur l'engagement numérique.



### **CASTET Nicolas, coordonnateur du Réseau Active Citizens (URBACT) et chargé de Mission Actions Extérieures à l'Agglomération d'Agen, Lot-et-Garonne**

Il a commencé sa carrière en Normandie, et travaille désormais pour la Ville d'Agen (Lot-et-Garonne) depuis 15 ans. Après avoir été responsable des jumelages au service communication, il obtient un Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DESJEPS) pour devenir Directeur d'un Centre Social où il développe des principes de démarche participative des habitants. La ville d'Agen est le Chef de file du réseau Active Citizens, dans le cadre du programme européen URBACT. Toujours intéressé par le processus participatif, le Réseau Active Citizens a été pour Nicolas une bonne occasion de développer de nouvelles compétences et de rencontrer de nouvelles personnes dans toute l'Europe.



### **DUDEBOUT Thomas, membre du réseau Active Citizens (URBACT) et maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne**

Elu en 2014 maire-adjoint à Saint-Quentin, il porte les enjeux de la participation citoyenne et des quartiers. Il est également vice-président du conseil départemental en charge de la stratégie et de la transition numériques. Convaincu que la participation citoyenne et les outils à imaginer pour la favoriser sont les garants de la vie démocratique, il œuvre au quotidien pour développer le dialogue citoyen et impliquer davantage les habitants dans les politiques locales.



### **CAUCHOIX Hélène, co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC)**

Spécialiste de la démocratie participative dans le cadre de sa présidence à l'ICPC. Elle est également membre de l'association Geyser et consultante dans le domaine du dialogue territorial au sein de Mobiliser Agir Inventer (MAI), un collectif d'habitants engagé pour renforcer les solidarités autour des projets de développement territorial.

**Kristina Reinsalu** souligne que l'Estonie met en œuvre sa **transformation numérique**, depuis une quinzaine d'années, commencée simultanément avec l'indépendance de son pays, ce qui a motivé un **processus de modification de la culture politique et citoyenne**. Ces changements étaient concomitants avec la révolution technologique et l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La participation numérique est loin d'être au niveau espérée par la municipalité : des solides infrastructures ont été bâties, les services fonctionnent et sont faciles à utiliser, l'accès est ouvert à tout le monde et les gens ont des compétences, cependant les **difficultés** résident dans la **motivation de la population à participer**. La **confiance envers l'institution** pose aussi problème, ainsi que la **sensibilisation à l'utilisation de ces services**. Elle estime qu'au niveau local et municipal, de nombreuses initiatives sont co-crées avec une composante numérique forte, cependant au niveau national les dispositifs sont moins avancés.

**Nicolas Castet** indique que la ville d'Agen est composée de 35 000 habitants et est divisée en 23 quartiers selon les bureaux de vote de la commune. L'idée de cette répartition était de **donner une dimension humaine à la ville**, en les regroupant par section à taille de « **quartier-village** » composé d'environ 1000 à 1500 habitants. La mise en place de conseils de quartier depuis 2008 n'était pas une **obligation légale** car Agen est une commune de moins de 50 000 habitants. La ville a toutefois décidé de dédier un budget de **375 000 euros** à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ce budget équivaut à **75 000 euros par an environ**

**pour donner du pouvoir et des moyens aux associations de quartier.**

**Nicolas Castet** décrit l'évolution du taux de participation aux municipales aux cours des trois dernières élections : 23% en 2008 et 16% en 2013. Au vu de cette évolution, la ville d'Agen a souhaité organiser une **méthode de vote en ligne ou par procuration pour les élections suivantes, ce qui a rehaussé le taux à 22%**. Le constat est que **donner un accès plus simple et abordable au vote relance l'implication des habitants**, cependant **les personnes sont attachées à leur habitude de vote** car 60% ont voté de manière traditionnelle, et 40% en ligne. Ainsi, cette solution est innovante et pertinente, mais ne doit pas être la seule. Il rappelle que la population n'est pas entièrement à l'aise avec l'outil numérique.

Il décrit l'expérience d'Agen concernant **l'application de consultation citoyenne Tell my city** mise en place en 2018 qui permet aux habitants à l'aide de leurs smartphones de prendre une photo un dysfonctionnement dans la ville et de l'envoyer directement au service de la municipalité (poubelles qui traînent, poteaux cassés, barrières dégradées...). Ainsi, **chaque citoyen a la possibilité d'apporter sa contribution**. Il existe un **suivi de ces échanges** : les services reçoivent le message et ont 24 heures pour traiter l'information et apporter une réponse. L'utilisateur a la possibilité **d'observer la prise en charge et la résolution du dysfonctionnement** sur l'application. L'application fonctionne et les signalements sont passés de 2 000 par an en 2018 à 3 000 aujourd'hui. **Une campagne de communication a été organisée en amont de la sortie de**

**l'application** et continue d'informer la population aujourd'hui.

**Thomas Dudebout** affirme qu'en 2014, la ville de Saint-Quentin avait peu d'outils pour favoriser l'expression citoyenne : réunions de quartier, permanence avec les élus, etc. Selon lui, la loi française est **peu incitative** à organiser de la participation citoyenne. Pourtant, la ville a mis en place 8 conseils de quartier (1 par quartier) et fait un **appel à candidatures sur la base du volontariat, puis tiré au sort sur l'ensemble des volontaires**. Plusieurs conseils ont été mis en place : un conseil des jeunes, conseil des seniors, conseil de la vie associative, conseil du commerce, et dernièrement un **conseil du handicap et un conseil du développement durable et de l'environnement. Un espace citoyen dédié à l'accompagnement des projets des habitants** a été créé et est fréquenté par plus de 500 usagers par mois. Cependant, le public de l'espace citoyen est majoritairement celui présent dans les conseils de quartier.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

La ville de Saint-Quentin a décidé de créer une **plateforme numérique** pour favoriser l'expression de chacun, parallèlement aux conseils citoyens, qui sera fonctionnelle en fin d'année. La plateforme donne l'opportunité de

participer lorsque l'on en a envie, et de **concentrer sa participation sur un domaine d'intérêt personnel pour l'habitant**. Sinon, il décrit un **phénomène de lassitude** du participant.

**Hélène Cauchoix** explique que la question numérique est en marge depuis 2017 pour **trouver un levier d'inclusion et ouvrir les instances de participation**. Les évolutions liées au numérique ont été bouleversées par la crise de la COVID-19. Au sein de l'ICPC, elle s'intéresse à la « **participation d'intrusion** », qui s'oppose à **la participation portée par des élus**, où le digital est utilisé comme un outil pour transmettre des informations. Le réseau a développé une « **boussole numérique pour l'agir démocratique** » dans laquelle on peut trouver des éléments sur les technologies numériques et leur développement au regard des enjeux de participation et de citoyenneté, selon les besoins spécifiques à l'habitant. Elle estime qu'une **culture de la démocratie et de l'utilisation du digital** se développe et va permettre **l'émancipation des personnes d'une part et d'autre part la concentration et la délocalisation de l'activité démocratique**. Cependant, les outils de démocratie d'opinion peuvent aussi être utilisés à **des fins de manipulation**.

L'ICPC capitalise sur les retours d'expérience et souhaite, avec cette boussole, proposer un **guide de direction** pour choisir la meilleure pratique démocratique ou participative. Elle décrit 4 grandes catégories :

- Mise à l'agenda (l'exemple d'Agen est parlant où la gestion de l'application est à l'agenda des services municipaux) ;

- Un objectif de consultation : le numérique va servir à voter, consulter les personnes... ;
- Construire de la contre-expertise ;
- Créer de l'intelligence collective.

Selon elle, Il y a une **délégation** aux prestataires du numérique trop souvent utilisée, où un outil est créé sans adapter la fonction à l'utilisateur. **Ce conformisme n'est pas adapté à la participation, car l'outil de contribution doit être en cohérence avec les souhaits du citoyen.** Il va falloir choisir une **trajectoire socio-technique** du numérique pour la forme de démocratie souhaitée. C'est pourquoi elle rappelle la **nécessité de conserver une participation en présentiel** pour éviter l'incohérence entre les habitants et l'application. Elle souligne **l'importance d'une territorialisation des approches du numérique pour certifier l'inclusion des habitants au regard des besoins.** Les outils devront motiver la participation et dans ce but, **Hélène Cauchoix** encourage la **simplicité d'utilisation.**

**Kristina Reinsalu** considère que le meilleur modèle de réussite est de **combinaison des outils numériques et des outils plus conventionnels afin d'éviter l'exclusion d'une certaine partie de la population.** Il faut **identifier** le problème, le **clarifier** et **demande** des solutions de la part des habitants, car ils seront les utilisateurs finaux de ces outils. Ensuite, il est important **d'organiser une phase d'éducation et d'information.** Elle estime que le confinement doit être perçu comme une opportunité, un **changement de paradigme qui a permis le développement de moyens d'engagement hybrides.**

« **Il est nécessaire de combiner les outils numériques et des outils plus conventionnels afin d'éviter l'exclusion d'une certaine partie de la population** »

**Thomas Dudebout** s'inquiète de la **fracture numérique** que traverse la société, qui questionne le processus de numérisation de la participation. Il pense qu'il est impossible de motiver à l'excès les gens qui n'utilisent pas ces outils, car certains sont formellement contre, cependant il faut **créer des tiers lieux pour accompagner leur transition vers le numérique.** Il existe des gens en situation de fragilité qui ne sont pas qualifiés dans ces domaines et qui ont le désir de progresser, c'est pourquoi il est nécessaire **d'instituer des programmes de formation.** Il met en garde sur l'appétence potentielle de certains habitants à aller plus loin : à force de numériser la participation, les outils se développeront et il faudra former davantage les personnes enseignant les usages des outils numériques. La complexité ne va faire qu'augmenter.

**Hélène Cauchoix** estime qu'il y a deux sujets différents :

- **L'utilisation du numérique pour l'accès au droit** (permis de conduire, carte d'identité...) : comment l'institution, en enlevant le rapport humain est toujours capable de permettre à tous d'avoir accès au droit et quel est le rôle du numérique? ;
- **Le numérique dans les formes de participation ou de démocratie au sens de l'organisation des personnes** à propos de ce qui est important pour elles, sur leurs territoires ou autour d'elles.



La question réside dans la **création de la relation entre institutions et habitants** pour fabriquer des politiques publiques via ces outils numériques. Elle estime que les gens contribuent s'ils ressentent **un pouvoir d'influence, une légitimité et un intérêt** vis-à-vis de leur participation. Les outils mis à leur disposition devront rendre visibles ces points.

**Nicolas Castet** précise que les jeunes générations sont qualifiées pour les réseaux sociaux en majorité, cependant lorsque leur utilisation relève de la création d'un CV ou d'une déclaration d'impôts, elles ont des difficultés d'usages. Ce problème est complexifié avec la **barrière de la langue** qui est présente en quartiers prioritaires de la politique de la ville. Si l'on observe déjà des difficultés au niveau des habitants pour gérer leur vie quotidienne par le numérique, qu'en sera-t-il lorsqu'on leur proposera d'y intégrer de la participation citoyenne. **Nicolas Castet** met en garde sur la **possibilité que le numérique crée de nouvelles inégalités** : ceci doit rester un outil et ne doit pas devenir une norme. La pandémie a développé une **vague numérique au détriment du personnel humain**. Il rappelle que la mise en place d'agents en présentiel auprès des habitants pour accompagner dans la démarche numérique est indispensable.

**Hichame Karaa**<sup>51</sup> décrit le programme qu'il a organisé avec l'aide de son conseil citoyen à Ajaccio. Des panneaux, où sont écrits les noms des immeubles correspondant à des personnalités historiques autour de la famille de

Napoléon Bonaparte, ont été disposés dans son quartier. Les usagers peuvent scanner un QR code depuis le panneau et s'informer sur ces personnalités. Ce processus a été mis en place en collaboration avec l'école locale, la médiathèque et le musée de la ville.

**Jörg Müller**<sup>52</sup> affirme que la tranche d'âge la plus touchée par cette fracture d'accès aux services administratifs sont les moins de 25 ans, or 10% des français et jusqu'à 25% chez les plus jeunes sont en situation de fracture numérique ce qui renforce par conséquent **le non recours à certains services publics**. Il met en garde à propos du fait que le service public souhaite proposer simplement un outil au citoyen, alors que ce dernier souhaiterait être directement associé au **processus de définition** de l'outil. Alors qu'il existe d'ores et déjà une **défiance et un détachement du citoyen vis-à-vis de l'institution**, il est difficile de leur imposer une participation via cet outil qu'ils n'ont pas choisi.

**Thomas Dubebout** rappelle que l'objectif n'est pas de recréer la situation actuelle « en version 2.0 ». C'est pourquoi il **associe le milieu associatif à la création d'outils numériques**. Il est important de **rendre visible les agents de la fonction publique** ainsi que leurs partenaires, de **reconnaître et montrer leurs compétences**, et de faire comprendre à la population que l'action publique ne fonctionne pas « par elle-même ».

**Brigitte Moumy**<sup>53</sup> rappelle qu'auparavant, les habitants avaient accès à des « **écrivains publics** » **pour leur faciliter les démarches**

---

<sup>51</sup> Conseiller citoyen des Jardins de l'Empereur à Ajaccio, Corse.

<sup>52</sup> Directeur d'études et de recherche au CREDOC.

<sup>53</sup> Présidente du conseil citoyen de Val Coteau, Neuilly-sur-Marne, Seine-Saint-Denis.

**administratives et autres besoins.** Elle estime que pour de nombreuses familles, ces besoins n'ont pas changé pourtant les solutions ont été **supprimées sans forcément être remplacées.** Elle parle du double enjeu de la **langue**, et du « **.gouv.fr** », qui correspondrait aux sites institutionnels, et se questionne sur la réponse envisagée à propos de cet accompagnement.

**Nicolas Castet** répond qu'à Agen il existe non plus des écrivains publics mais « **numériques** », disponibles dans les centres sociaux des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La municipalité fait aussi appel à plus de 600 associations pour accompagner les habitants notamment dans l'apprentissage du français. Cependant, il faut rester attentif à ce que les associations ne remplacent pas l'action publique : il est **impossible de déléguer l'action publique à ces associations.**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Hélène Cauchoix** estime que la législation française est bien « outillée » sur ces aspects. Conseillers économiques, médiateurs sociaux, éducateurs populaires, de nombreux acteurs

existent pour résoudre au moins les questions d'incompréhension, et pour accompagner.

**Nicolas Castet** précise que ces agents existent mais nécessitent des moyens.

**Dominique Puchaux**<sup>54</sup> met en garde sur l'utilisation du numérique en politique. Conscient du résultat des dernières élections présidentielles, il reconnaît l'intérêt que pourrait constituer ces outils pour la participation. Il estime que les gens vont **davantage noter l'apparence sans examiner le contenu.** Il parle d'un risque de **participation sans implication**, sans **confrontation** directe entre les interlocuteurs qui se « cachent derrière leurs écrans ».

**Thomas Dubebout** alerte sur la nécessité de créer des outils avec « **parcimonie et précision** » et en prenant compte les **effets pervers liés au numérique.**

**Daniel Lenoir**<sup>55</sup> pose la question de l'inclusion numérique sous deux angles :

- **L'inclusion numérique est aussi bien un investissement social à fort rendement** qu'un investissement démocratique et citoyen à fort rendement ;
- Pour que l'inclusion numérique fonctionne, il faut **outiller les habitants dès le plus jeune âge** à l'utilisation des outils du numérique.

**Samira Yousofi**<sup>56</sup> affirme que les habitants sont de plus en plus en situation **d'assistanat face à la**

---

<sup>54</sup> Directeur du service démocratie de proximité et coordonnateur de l'action sociale à la Ville de Saint Quentin, Aisne.

<sup>55</sup> Membre du collège Personnalités qualifiées au Conseil national des villes et directeur général de la CNAF.

<sup>56</sup> Conseillère citoyen de Villeurbanne, Auvergne Rhône Alpes.

**multiplicité des démarches** car ils n'ont tout simplement pas accès aux outils numériques (ordinateurs, tablettes). Avant de se poser la question de la formation, il est nécessaire de se poser la question **de l'accès de la totalité de la population à ces outils**. Il est nécessaire de toucher ces habitants **invisibles**, d'aller les chercher et de les motiver à participer. Elle affirme que les jeunes sont connectés d'une autre manière que celle qui est abordée dans cet atelier, qu'ils ne se reconnaissent pas dans les démarches administratives numériques, et que cela explique en partie pourquoi elle observe autant de jeunes sans carte vitale ou carte d'identité.

**Thomas Dudebout** constate **de moins en moins de services publics physiques**, dont le développement relève pourtant des collectivités locales. A Saint-Quentin, il existe dans chaque quartier un « **espace solidarité 2.0** » pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives où les former au numérique. **Une mairie mobile, itinérante labellisée France services** a été mise en place dans les quartiers pour donner un accès direct au service public.

**Kristina Reinsalu** précise que sa municipalité, consciente des lacunes liées à l'utilisation du numérique, a organisé une **formation particulière** dans les écoles, sous formes de **cours du soir**.

**Hélène Cauchoix** estime qu'il est difficile de former les jeunes à un modèle numérique, c'est pourquoi il serait intéressant de **réformer les institutions et les modèles numériques en collaboration avec les nouvelles générations**. Il faut adapter l'outil digital et présentiel pour que les personnes se sentent légitimes à participer que ce soit chez elles ou directement dans les organismes prévus à cet effet.

**Nicolas Castet** rappelle la **nécessité de s'inspirer des partenaires européens et de partager les problématiques locales à l'échelle européenne**.

## Et si on inventait autre chose que les réunions de quartier et les referendums ? – Témoignages d'acteurs



### **LEDAN Perrine, échevine de la participation de la commune d'Uccle (Belgique)**

Experte en coopération culturelle au sein du secrétariat de l'organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de 2012 à 2018 (OEACP), elle s'engage dans la politique de la ville en 2018 en tant qu'échevine. Elle est spécialisée dans la gestion de projets dans le domaine de la coopération, culture, média et éducation, dans le suivi administratif, financier et technique de subventions au niveau international, et dans l'évaluation de projets, programmes, campagnes et stratégies de sensibilisation dans un cadre national et européen.



### **DOBLER Camille, directrice de recherche, agence Missions publiques**

Après plusieurs expériences professionnelles au sein des institutions européennes et dans le milieu universitaire, Camille DOBLER s'engage dans la recherche à l'agence Missions publiques spécialisée en participation citoyenne. Le projet de l'agence est d'inventer de nouveaux modèles de gouvernance pour de meilleures décisions aujourd'hui et demain en activant l'expertise citoyenne pour co construire des politiques d'intérêt général. L'agence a contribué à l'accompagnement des panels citoyens européens dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.



### **MADÉLIN Bénédicte, membre de la coordination Pas Sans nous (France)**

Professionnelle de la politique de la ville, elle a dirigé le centre de ressources de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, Profession banlieue de 1993 à 2004. Militante associative des quartiers populaires et de la participation des habitants. Elle est actuellement administratrice et membre du comité scientifique et technique de l'association Pas sans Nous.



### **DJEDJE Angélique, habitante du quartier d'Etouvie à Amiens, Somme**

Présidente d'une association de Jardins participatifs, animatrice de centre social, habitante impliquée dans la vie de son quartier, elle s'est largement investie dans l'animation et les travaux de la table de quartier d'Etouvie.

Pour **Bénédicte Madelin**, si l'on veut transformer les modes de consultation ou d'innovation il faut entendre les habitants, il est donc **nécessaire de changer de regard sur les habitants**. En termes d'actions, la Coordination Pas Sans Nous a fait un tour de France, et a monté son projet « nos quartiers ont de la gueule » dans 74 quartiers. Des entretiens ont été menés avec les habitants **autour du logement, du cadre de vie, de l'emploi et de la santé. La laïcité, la police et la sécurité ont été très peu abordées.**

« *L'enjeu pour les habitants est de savoir comment se faire entendre et comment faire pour que la politique de la ville ne soit plus la politique de droit commun des quartiers prioritaires* »

**Angélique Djedje** fait part de son expérience à Amiens où le travail avec une troupe de théâtre a permis aux personnes sous forme de jeu de rôle de mimer des actions de participation, ce qui les a inciter ensuite à participer dans leur vie quotidienne.

**Rodolphe Thomas**<sup>57</sup> exprime les difficultés pour les élus de trouver leur place vis-à-vis des conseils citoyens. Ils doivent **avoir un rôle de facilitateur dans les démarches** (notamment avec les bailleurs sociaux) **ne pas être dirigistes. Les Conseil citoyens doivent conserver leur autonomie.**

**Gilles Leproust**<sup>58</sup> explique qu'à Allonnes **une conseillère municipale est dédiée** à l'accompagnement des conseils citoyens. Il est

important que le circuit soit plus court entre les conseils citoyens et les élus.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Bénédicte Madelin** affirme que, le fait que les conseillers citoyens soient nommés par décret les positionne sur un piédestal par rapport aux citoyens.

« *Les habitants ont de intérêts contradictoires, il faut créer des espaces sans avoir peur des confrontations* »

**Perrine Ledan** informe que la Belgique **est en retard en termes de participation citoyenne par rapport à la France**. Elle souligne que la relation avec les habitants est bonne mais demande aussi une certaine souplesse de la part des différents acteurs. Elle met un point d'honneur à emmener ses collègues des différents pôles de la mairie d'Uccle sur les chantiers participatifs. Elle fait le constat que **la participation citoyenne fonctionne bien sur des micros projets**, en donnant l'exemple d'une fresque participative qui a été réalisée par des artistes locaux puis accrochée à l'entrée du centre socioculturel du quartier. Cependant en Belgique, la participation

<sup>57</sup>Membre du Bureau et du collègue Elus du Conseil national des villes, Maire d'Hérouville Saint Clair, Calvados.

<sup>58</sup> Membre du collègue Elus du Conseil national des villes, Maire d'Allonnes, Sarthe.

citoyenne est récente, les textes législatifs ne sont pas tous publiés.

Une conseillère citoyenne du quartier de l'Alma à Roubaix insiste sur le fait qu'il est important de **rappeler la raison pour laquelle les Conseils citoyens ont été créés**. Il ne s'agit pas seulement de recueillir la parole des habitants, il s'agit de faire participer les habitants aux commissions du contrat de ville. Le délégué du préfet leur a d'ailleurs rappelé qu'ils ne sont pas supposés faire des projets mais participer aux instances du contrat de ville.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Cédric Busenhard**<sup>59</sup> ajoute que les tables de quartiers et les conseils citoyens **ne devraient pas être mis en opposition car ne sont pas en concurrence**.

**« Il faut arrêter d'idéaliser les réalisations des tables de quartiers et de résumer les conseils citoyens aux points négatifs »**

**Catherine Soulard**<sup>60</sup>, ajoute qu'il faudrait **se réunir entre les différents conseils citoyens et autres instances pour mettre en commun et travailler ensemble**.

**Stéphane Delannay**<sup>61</sup> fait part d'un **comité projet initiative citoyenne (PIC)**<sup>62</sup> créé où chacun peut se présenter à condition d'avoir déjà une expérience d'un PIC. Ce comité, qui n'est pas composé uniquement de conseillers citoyens, peut amender **les projets qui y sont présentés** et **décider** de leur version finale. C'est l'une des seules instances avec le budget participatif et le fond de travaux urbain qui est **entièrement confié aux habitants**.

**Camille Dobler**<sup>63</sup> insiste sur le fait qu'il faut se demander **« pourquoi on innove ? »**. Il y a **une multiplication d'acteurs avec une volonté d'innover à tout prix alors que des dispositifs existent déjà**. Quand on regarde dans la base de données de l'OCDE, on s'aperçoit que cela fait des décennies que des études ont été menées sur la question des conseils citoyens ou sur le budget participatif sans qu'on les prenne en compte. **Le champ de recherche doit être étendu aux infrastructures que ce soit en termes de capital financier ou humain avec un besoin en formations**.

Pour **Jean Jacques Piquet**<sup>64</sup>, l'enjeu principal est **d'arriver à avoir un dialogue à égalité avec les**

<sup>59</sup> Président du Conseil citoyen de Noisy le Sec, Seine-Saint-Denis.

<sup>60</sup> Conseillère citoyenne de Villeurbanne, Rhône.

<sup>61</sup> Conseillère citoyenne de Roubaix, Haut de France.

<sup>62</sup> [Projet d'initiative citoyenne – PIC \(ville-roubaix.fr\)](http://ville-roubaix.fr).

<sup>63</sup> Directrice de recherche chez Mission publiques.

<sup>64</sup> Conseiller citoyen de Clairefontaine à Coutances, Manche.

élus, qui ne se mettent pas sur un pied d'égalité avec les habitants.

**Camille Dobler** en profite pour parler de l'innovation bruxelloise du Parlement francophone de **commissions délibératives mixtes**<sup>65</sup> où les citoyens sont tirés au sort pour débattre avec les parlementaires.

Pour **Denis Souillard**<sup>66</sup>, les territoires devraient **disposer du pouvoir de faire sans être systématiquement dans un cadre national et d'expérimenter l'innovation démocratique.**

« Dans un territoire où il y a une défiance des institutions publiques, il n'est pas possible d'engager de nouvelles démarches »

**Christophe Gouache**<sup>67</sup> rappelle le fait que plusieurs villes européennes innovent avec la participation au-delà des cadres légaux. Il est essentiel selon lui de **s'autoriser à être créatif dans les formes que ces participations doivent prendre et de ne pas imposer le cadre qu'elles doivent adopter.**

L'enjeu pour **Perrine Ledan** est aussi d'arriver à **mobiliser ceux qui ne s'intéressent pas du tout à la participation.** Elle déplore le fait que l'on retrouve toujours les mêmes personnes, principalement des personnes âgées qui ont certes plus de temps que d'autres. Pour essayer de mobiliser ces personnes, elle a organisé des visites « les coulisses de l'administration » afin

que les citoyens puissent comprendre toutes les étapes des projets et connaître les agents de la mairie impliqués dans leurs réalisations.

**Khalid Ida-Ali** note qu'il est nécessaire de comprendre d'où vient **la défiance des personnes vis-à-vis de ce qui existe déjà.** Le principal enjeu est d'arriver à **rendre collective la prise de décision dans le changement.**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Plusieurs conseillers citoyens dont **Amel Hamdani**<sup>68</sup> et **Zahir Yousofi**<sup>69</sup> dénoncent le fait que leur avis n'est pris en compte que quand il va dans le même sens que ce que souhaite la municipalité en termes d'évolutions futures.

**Gilles Leproust** indique que **les élus doivent jouer la transparence avec les citoyens et prendre le temps d'expliquer pourquoi les projets et demandes sont acceptés ou non.** De plus, il regrette le fait que malgré l'implication des élus sur la démocratie participative, **ces efforts n'ont aucun impact sur le scrutin politique.**

<sup>65</sup> [Les commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort au sein des assemblées bruxelloises | Cairn.info](https://cairn.info)

<sup>66</sup> Membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes, Représentant des CRPV en Guyane.

<sup>67</sup> Designer de politiques et chercheur, expert principal du réseau Active Citizens (URBACT), Bruxelles, Belgique.

<sup>68</sup> Conseillère citoyenne de Paris 20<sup>ème</sup>, Ile-de-France.

<sup>69</sup> Conseiller citoyen de Roubaix Nord, Haut de France.

« *Les élus doivent jouer le jeu de la transparence avec les citoyens et prendre le temps de leur expliquer pourquoi les projets et demandes sont acceptés ou non* »

Pour pallier à ce problème, **Perrine Ledan** émet l'idée **qu'il faudrait que le vote soit rendu obligatoire** en France, comme c'est le cas en Belgique.

**Bénédicte Madelin** souligne que **l'abstention dans les quartiers aux dernières élections est liée notamment au fait qu'on ne reconnaisse pas le droit de vote aux étrangers non communautaires pour les élections locales**, mais surtout au sentiment de ne pas être entendu et que leur vécu quotidien ne soit pas pris en compte, **alors qu'ils font partie depuis bien plus de 40 ans de l'histoire collective de la France.**





# PRÉSENTATION D'INITIATIVES INSPIRANTES





Conférence sur le futur de l'Europe :

**DOBLER Camille, directrice de recherche, agence Missions publiques**

Après plusieurs expériences professionnelles au sein des institutions européennes et dans le milieu universitaire, Camille DOBLER s'engage dans la recherche à l'agence Missions publiques spécialisée en participation citoyenne. Le projet de l'agence est d'inventer de nouveaux modèles de gouvernance pour de meilleures décisions aujourd'hui et demain en activant l'expertise citoyenne pour co construire des politiques d'intérêt général. L'agence a contribué à l'accompagnement des panels citoyens européens dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.



Conseils de quartier à Agen : Une forme de délégation du service public-citoyen

**RIVES Claire, conseillère municipale déléguée de la ville d'Agen, Lot-et-Garonne (France)**

Actuellement collaboratrice parlementaire, Claire RIVES s'engage au sein de plus de six conseils de quartier à Agen pour entretenir un dialogue entre le service public et les habitants.



Présentation de Fostering Social Justice :

**MILLER Claudie, Responsable de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)**

Engagée dans la vie associative et la démocratie locale depuis de nombreuses années, présidente de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France - FCSF de 2013 à 2020. Elle est responsable politique du projet Fostering Social Justice d'International Federation of Settlements and Neighborhood Centers (IFS)



Présentation des marches exploratoires et de la norme AFNOR-SPEC :

**THOREAU Julie-Jane, chargée de projet du programme cadre de vie logement mobilités et tranquillité publique à la Direction de la politique de la ville de l'ANCT**

Ce programme s'adresse aux 1514 QPV avec un focus sur les quartiers concernés par un projet de renouvellement urbain. Elle est plus particulièrement en charge de la thématique cadre de vie et porte une attention particulière à la prise en compte du volet social au sein des projets de renouvellement urbain (par exemple, attention portée aux démarches de participation des habitants, aux enjeux en matière de gestion sociale et urbaine de proximité (GUSP) et de prévention situationnelle. Dans le cadre d'un travail partenarial initié début 2022, elle contribue actuellement au projet de normalisation AFNOR des marches exploratoires des femmes en milieu urbain pour valoriser cette démarche participative et accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre.



Présentation de la démarche du budget participatif de la municipalité de Tartu (Estonie) :  
**REINSALU Kristina, directrice de programme de e-démocratie à l'e-Governance Academy à Tartu (Estonie)**

Elle dirige l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux sur la gouvernance ouverte et l'engagement numérique des citoyens. Sa passion est la démocratie locale, car elle la considère comme un banc d'essai pour les innovations en matière de démocratie. Ses projets les plus récents portent sur la façon de mesurer l'impact des initiatives d'e-participation et sur la façon dont les villes, lorsqu'elles mobilisent les citoyens, deviennent plus résilientes face aux défis du "green deal". Elle est titulaire d'une maîtrise en relations publiques et d'un doctorat en médias et communication, et est conférencière de renommée internationale sur l'engagement numérique.



**RAUDSEPP Tarmo, chef du département de la planification de Tartu (Estonie)**



Présentation du guide de l'évaluation de l'ICPC :

**CAUCHOIX Hélène, co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC)**

Spécialiste de la démocratie participative dans le cadre de sa présidence à l'ICPC. Elle est également membre de l'association Geysier et consultante dans le domaine du dialogue territorial au sein de Mobiliser Agir Inventer (MAI), un collectif d'habitants engagé pour renforcer les solidarités autour des projets de développement territorial.



Le conseil citoyen d'Oyonnax, un conseil citoyen qui dure :

**BOUGUETTAYA Nadia, responsable médiation et gestion sociale urbaine de proximité à la mairie d'Oyonnax, Ain (France)**

Référente de la Gestion sociale et urbaine de proximité et de la vie des quartiers à Oyonnax (01), elle anime le conseil citoyen en binôme avec le délégué du Préfet. Depuis 2015, il reste un réel relai entre le pouvoir local et les habitants afin de connaître leurs motivations et faire un point sur leurs connaissances. Le conseil citoyen d'Oyonnax a contribué à la réalisation d'un court-métrage « travailler ensemble et travailler ensemble » (2020).



La participation citoyenne ? Pitié non ! :

**GOUACHE Christophe, designer de politiques et chercheur, expert principal du réseau Active Citizens (URBACT), Bruxelles (Belgique)**

Designer & chercheur chez Strategic Design Scenarios depuis 2012, il a étudié la conception de produits industriels et l'innovation responsable. Il concentre son action sur l'innovation sociale et durable, la création de scénarios collaboratifs et participatifs, la prospective participative et la conception de services. Il travaille sur divers projets de conception de politiques publiques et d'innovation publique avec les autorités régionales et les ministères, ainsi que sur des projets de recherche-action au niveau de l'UE (H2020).

Christophe Gouache enseigne à l'Institut national d'études territoriales (INET) (Strasbourg, France) et enseigne « Public design and innovation » à Sciences Po (Lille, France).



Les parlements de jeunes en Suède

**LINDQVIST Staffan, coordinateur de Fostering Social Justice pour la Suède**

Directeur d'International Federation of Settlements, coordinateur de l'IFS en Suède

## La Conférence sur le futur de l'Europe par Camille Dobler

La Conférence sur le futur de l'Europe a rassemblé des centaines de milliers de personnes avec des cultures et des langues différentes. Une approche délibérative avec les habitants a été mise en œuvre suivant la méthode des « 3P » :

- La **plateforme d'échange** qui permet aux différents participants d'échanger entre eux quelle que soit leur langue ;
- Le **panel citoyen européen** composé de 800 citoyens tirés au sort dans le cadre de panels représentatifs de la diversité venant de toute l'Europe (1/3 des 800 citoyens étaient des jeunes de 16 à 25 ans) ;
- La **plénière** qui permet de prendre en compte les recommandations envoyées sur la plateforme et de les soumettre au débat avec les parlementaires, les députés, les représentants de la société civile. Tous ces participants se sont retrouvés lors de 8 sessions plénières. Le rassemblement de l'ensemble des participants et les besoins de traduction dans 24 langues ont représenté un investissement important.

L'organisation de cette conférence s'est largement inspirée de pratiques existantes, telles que les Assemblées de citoyens irlandais. Le processus de participation a été traditionnel en questionnant les citoyens sur l'avenir qu'ils envisagent et les propositions qu'ils souhaitent porter. L'innovation est de **mettre les citoyens sur un pied d'égalité avec l'ensemble des acteurs**, en leur donnant la possibilité de délibérer, d'instaurer une relation de confiance avec les parlementaires et de formuler des propositions à l'Union européenne qui s'engage

à étudier leur mise en œuvre et à en rendre compte.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Plusieurs enseignements peuvent être tirés** de l'organisation de la Conférence sur le futur de l'Europe :

- Il est nécessaire de **cibler des thèmes de discussion précis** ;
- Il faut **bénéficier d'un budget suffisant** pour assurer une représentativité suffisante ;
- Il faut bien **réfléchir en amont à la manière de réunir et de mobiliser** les habitants particulièrement dans le cadre de plateforme numérique.

## Les conseils citoyens à Agen : une nouvelle forme de délégation de service public-citoyen par Claire Rives

La ville d'Agen est composée de 33 500 habitants et dispose de **plusieurs conseils de quartiers** dont les contours ont été définis selon **trois critères** :

- **La taille du quartier** a été fixée entre 1000 et 1500 habitants pour garantir l'esprit village. Le découpage a été réalisé selon le découpage électoral des bureaux de vote ;
- **Une élection des conseillers par suffrage universel**, en tout 207 conseillers ont été élus pour un mandat de 6 ans ;
- **La signature d'un contrat de quartier** auquel la municipalité alloue un budget de 375 000 € par quartier pour la durée du mandat.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Claire Rives** souligne que la mise en place des conseils de quartiers permet une **bonne représentativité et une équité territoriale dans l'aménagement urbain**. Elle permet également une très **grande réactivité** qui n'existait pas auparavant, les habitants sont mobilisés pour faire remonter les dysfonctionnements du quotidien et facilite **l'action de l'équipe municipale pour y répondre rapidement grâce à**

**des services et des élus dédiés**. La municipalité a ainsi appris à tirer parti de **l'expertise d'usage des citoyens qui apporte nécessairement une plus-value** à la vision des élus et des services administratifs et donc à **construire la ville au plus près des besoins du territoire et des citoyens**.

La ville d'Agen a **développé l'application Tell my city** à travers laquelle **toute personne qui se promène dans la ville peut effectuer un signalement**. La municipalité peut agir dans les meilleurs délais, et à défaut prévenir l'habitant que son signalement a été pris en considération.

Pour conclure, **Claire Rives** précise que la ville d'Agen travaille actuellement à la réalisation d'un bilan sur les trois mandats des conseillers de quartiers, dont la principale demande repose sur la **formation des conseillers**. La ville a intégré le réseau Active Citizens en 2019, ce qui leur permet d'apprendre, de s'améliorer quotidiennement pour faire progresser et évoluer la démocratie participative.

L'information a été communiquée que **chaque ville pouvait participer au réseau européen URBACT** pour travailler pendant deux ans sur un sujet de leur choix.

## Le réseau Fostering Social Justice par Claudie Miller

La **Fédération internationale des centres d'hébergement et de voisinage (IFS)** est une organisation internationale qui regroupe plus de 11 000 associations membres, dont des organisations communautaires polyvalentes du monde entier. La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FSCF) est membre de l'IFS, et est à l'initiative du projet Fostering social justice qui est financé par la Commission européenne.

Le projet Fostering social justice rassemble **11 pays à travers 17 expériences** basées sur des échanges, des rencontres, des découvertes, des **projets locaux qui s'appuient sur de nouvelles méthodes, de nouveaux outils et qui s'ouvrent à de nouvelles façons de faire le lien** entre justice sociale et démocratie participative pour associer les citoyens. Quels que soient les contextes financiers, politiques, on voit que de **simples citoyens peuvent à partir de leurs expériences, de leurs engagements mettre en œuvre des solutions face aux problématiques qu'ils rencontrent**. A partir des rencontres et des échanges du réseau, l'objectif est de tirer des conclusions qui paraîtront dans un livre blanc et qui sera remis à l'ONU pour montrer que **la participation des habitants est nécessaire pour construire un monde différent et faire face aux grands défis de demain**.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

## Les marches exploratoires et la norme Afnor-Spec par Julie-Jane Thoreau

Les marches exploratoires en milieu urbain sont le fruit d'un **diagnostic de l'environnement urbain réalisé par des groupes de femmes**. Ces nouveaux espaces d'expression leur permettent de participer à faire la ville. Ces marches se développent au Canada dans les années 1990 à l'initiative d'organisations de femmes et de services municipaux, axées sur les enjeux de sécurité des femmes dans l'espace public. En s'appuyant sur ces travaux canadiens, **les marches exploratoires sont développées en France dans les années 2000 au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville** à travers plusieurs expérimentations lancées avec les acteurs locaux.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la place des femmes dans la ville et dans l'espace public est un indicateur intéressant car **elles sont plus nombreuses et se sentent davantage en insécurité<sup>70</sup>**.

Les marches exploratoires sont une démarche intéressante qui **nécessite une méthodologie de projet en amont** pour tracer le parcours des femmes dans la ville, avec plusieurs objectifs :

- **Permettre de renforcer la place des femmes dans la démocratie participative locale**, l'objectif est de poser un regard différent avec des « lunettes de genre ». La ville n'est pas un espace neutre, il est donc nécessaire de se questionner pour porter ce regard.

- **Aménager les espaces urbains avec des actions concrètes**, notamment dans le cadre du renouvellement urbain, de l'aménagement des transports, etc.

En 2022, **l'ANCT va normaliser la démarche des marches exploratoires à travers une norme Afnor-Spec** dont l'objectif est d'établir un référentiel commun qui permet d'adapter la démarche et d'avoir un document méthodologique adaptable à toute collectivité. L'ambition est de **rendre les marches exploratoires systématiques au sein des villes**. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif au sein d'un groupe de travail piloté par l'ANCT, l'AFNOR et France médiation et qui réunit des habitants, des partenaires et des associations.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Il a été précisé qu'au sein du programme européen URBACT plusieurs villes s'engagent également dans la démarche des marches exploratoires à travers le projet Gender Equal Cities.

---

<sup>70</sup> ONPV (2015) Rapport annuel.



## La démarche du budget participatif de la Municipalité de Tartu (Estonie) par Tarmo Raudsepp et Kristina Reinsalu

Les démarches de budget participatif ne sont pas des démarches novatrices, mais elles permettent de faire évoluer les réflexions et les idées. Tartu est l'une des municipalités qui a grandi le plus rapidement en Estonie, avec une réelle diversité de communautés sur son territoire et donc des attentes différentes face à la municipalité. **Pour les citoyens c'est important de comprendre comment participer**, et en cela les budgets participatifs allient mobilisation des fonds publics et aménagement des espaces publics.

La municipalité de Tartu a rapidement compris l'enjeu de **mobiliser des communautés très diverses et de s'appuyer sur les idées des citoyens à travers la mise en place d'une plateforme numérique**. Des crédits ont été mobilisés pour accompagner les démarches et les habitants.

permis de recueillir de nombreuses idées de projets. Mais il est nécessaire de rappeler que ce processus d'engagement par la collecte d'idées n'est qu'un petit pas. **Il faut désormais mettre en œuvre un réel travail de co-création pour concrétiser les idées.**

« Il faut commencer petit mais commencer maintenant »



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

En termes de résultats, on constate que **les citoyens sont de plus en plus actifs et ce dans de plusieurs quartiers**. Les budgets participatifs ont

## Présentation du guide de l'évaluation de l'ICPC par Hélène Cauchoix

L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC) est un **réseau national de praticiens qui réunit 1800 membres** : des consultants, des agents de collectivités et de l'administration publique, des salariés d'entreprises et d'associations, des élus et des citoyens, des étudiants et des chercheurs. L'ICPC est convaincu que la participation, sous toutes ses formes et par tous ses canaux, est un **pilier de notre démocratie**, et que **le pouvoir citoyen sur la décision publique doit être renforcé** notamment par le biais de dispositifs ambitieux de concertation publique et de dialogue entre les parties prenantes. Cet effort est nécessaire pour **améliorer la qualité de l'action publique, favoriser l'appropriation des projets sur le long terme** et pour **renforcer la cohésion de notre société**.

Depuis 2008, l'Institut propose des ateliers d'échanges d'expériences, des rencontres praticiens-chercheurs, des débats, des publications et un site de ressources ouvert à tous.

**Pour en savoir plus sur le guide de l'ICPC :**  
[Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne – Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne – réseau national de praticiens \(i-cpc.org\)](#)

Pour améliorer les pratiques et mesurer leurs effets, **l'évaluation de la participation** permet de **rendre compte de l'action menée**, de **donner à voir son utilité** à ceux qui n'en sont pas convaincus et même **d'engager des débats sur ses finalités**. Pour faire avec il faut interroger les

impacts sur les populations et pour cela il faut enclencher un processus d'évaluation tout au long de la durée du projet.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

## Le Conseil citoyen d'Oyonnax, un conseil citoyen qui dure par Nadia Bouguettaya

Oyonnax est une ville de 23 000 habitants, riche de sa mixité elle est située en plein cœur du département de l'Ain. Le quartier prioritaire de La Plaine - La Forge compte environ 4 500 habitants. La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale de 2014 installe les conseils citoyens, **la co-construction s'invite alors dans les instances du contrat de ville en faisant de l'expertise d'usage des habitants un axe fort.** A Oyonnax cette nouvelle donne a été très bien accueillie car étant dans la politique de la ville depuis les années 1990, la concertation avec les habitants était déjà développée. La mise en place de ce conseil citoyen porté par le centre social a été réfléchi dès le départ avec une stratégie pour donner une place chacun avec comme objectif à long terme : **l'autonomie des habitants.**

Le conseil citoyen d'Oyonnax est composé **d'habitants volontaires issus du quartier, d'habitants tirés au sort sur la base d'une liste exhaustive** en reprenant tous les noms sur les boîtes aux lettres pour donner la voix aux habitants souvent invisibles et pour n'exclure personne, et des acteurs locaux (associations de quartiers). Ce conseil citoyen a été dès le démarrage fortement accompagné par le délégué du préfet et par **Nadia Bouguettaya.** Cette **co-animation Etat-collectivité est une vraie force**, elle donne de la valeur au conseil citoyen et garantit une certaine indépendance.

Pour le faire vivre et assurer sa pérennité, les acteurs ont **travaillé en toute transparence**, en

**co-construisant sur la base de la confiance** le fonctionnement de cette instance. Pour permettre aux conseillers de mener à bien leurs missions, **ils ont été outillés** (locaux, formation, règlement intérieur, budget de fonctionnement, crédits de financement de projets coup de cœur, etc.). Cela permet de faire changer les mentalités et les regards. L'idée de donner à chacun sa place est de donner une cohérence au groupe où chacun s'y retrouve et se sent légitime à participer. Cela permet une **reconnaissance des uns envers les autres**, et cette implication a permis le développement personnel des conseillers qui émettent des arguments personnels auprès des décideurs. **La co-décision ça marche !**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

La démarche mise en œuvre ensemble, lie les membres et fait que le groupe existe. **Le conseil citoyen d'Oyonnax est aujourd'hui un partenaire à part entière, connu et reconnu de tous.**

« La co-décision ça marche »

## La participation citoyenne ? Pitié non ! par Christophe Gouache

Le point de départ, c'est que **tout le monde n'est pas convaincu de la valeur ajoutée de la participation citoyenne**. Nous entendons tant de choses : *« la participation citoyenne à quoi bon ? Les citoyens ont déjà l'occasion de voter ! Travailler avec les citoyens c'est inutile car ils ne sont pas des experts ! Nous travaillons déjà avec les ONG ! Pourquoi s'embêter à travailler avec des citoyens qui défendent des intérêts privés ? Cela ralenti les processus, etc. »*. Il existe de très **nombreuses raisons et prétextes pour ne pas impliquer les citoyens**.

Le réseau Active Citizens a décidé de capitaliser l'ensemble de ces raisons, à travers toutes les villes européennes du réseau pour créer **un jeu de carte** « La participation citoyenne ? Pitié non ! ». L'objectif est ici **d'identifier les freins et**

**les obstacles puis de trouver des solutions et de partager des expériences locales pour les lever.**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Le jeu est téléchargeable ici en différentes langues : [La participation citoyenne ? Pitié non ! \(FR\)](#) – [SDS](#) [LAB](#) [SHOP](#) ([strategicdesignscenarios.net](http://strategicdesignscenarios.net))

## Les parlements de jeunes en Suède par Staffan Lindqvist

La fédération suédoise des Settlement représente environ **150 centres communautaires et centres de la jeunesse sur l'ensemble du territoire suédois**. Le parlement de jeunes a tout d'abord pris la forme d'ateliers organisés avec des citoyens, des jeunes et des fonctionnaires qui ont essayés d'élaborer de nouveaux processus pour permettre la participation des jeunes. En amont des sessions plénières, un premier groupe se réunit pour décider quels seront les thèmes abordés lors des réunions. Les thèmes abordés sont divers, allant des questions traitant de racisme, de maladies mentales, de logement pour la jeunesse ou encore de transition écologique.

Le parlement se réunit deux fois par an en plénière et tous les jeunes de 12 à 25 ans de la municipalité de Lund sont invités à ces plénières, ce qui représente entre 200 et 500 participants. En plus des jeunes sont conviés des hommes et femmes politiques ainsi que des experts et expertes pour se prononcer sur les différentes questions. Après que les groupes de travail ont

échangé, les avancements sont énoncés en plénière.

Récemment ils ont obtenus l'augmentation des salaires pour les jeunes qui travaillent l'été, la gratuité des activités de loisir pour les jeunes, la création de lieux de rencontre pour que les jeunes puissent avoir accès à des activités culturelles. Ces journées parlementaires permettent aussi aux jeunes de découvrir des processus de prise de décision notamment en matière budgétaire. Si le cœur du projet est de mener des dialogues au sein des groupes avec des experts, **il n'en demeure pas moins qu'est aussi discutée la meilleure façon d'avoir une influence sur la prise de décision au niveau municipal.**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT



**TABLE RONDE**  
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE,  
UNE NOUVELLE FABRIQUE  
DES POLITIQUES PUBLIQUES ?





**VINCENT Stéphane, délégué général de l'association 27<sup>ème</sup> région, Paris**

Cofondateur de la 27e Région, un "action-tank" dont l'objectif est de transformer la culture de gestion en vigueur dans les collectivités locales. Cette association prône une nouvelle culture davantage inspirée par la conception créative, le design et l'ethnographie. Elle conduit des programmes de recherche-action en partenariat avec des collectivités locales et des administrations. La 27<sup>ème</sup> Région a collaboré à l'élaboration du projet des Halles Civiques, deux tiers-lieux consacrés à la transformation publique et démocratique. Il participe également à plusieurs réseaux d'échanges internationaux dans ce domaine, tel que States of Change. Enfin, il est membre du comité d'orientation de la revue Horizons Publics.



**SOUSA Emídio, Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)**

En 2009, il devient vice-président de la municipalité de Santa da Maria, puis en 2013 maire de la ville, poste qu'il occupe depuis. Santa Maria de Feira a une histoire considérable de pratiques inspirantes en matière de participation citoyenne. L'intégration de la commune dans le réseau Active Citizens constitue une opportunité concrète d'améliorer les pratiques existantes, mais aussi d'explorer de nouvelles directions créatives, comme la co-conception et l'aménagement de la ville. Il devient président de la zone métropolitaine de Porto en 2017.



**MACAREZ Frédérique, maire de Saint-Quentin, Aisne**

Elle débute sa carrière dans les années 2000 en tant que chargée de mission à la ville de Saint-Quentin, dont elle devient directrice de cabinet en 2004. En 2014, elle est élue adjointe au maire, chargée du développement et de la sécurité et vice-présidente de la communauté d'agglomération chargée du développement (économique, robonumérique et politique de la ville). Elle devient maire de Saint-Quentin en 2016, présidente de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois en 2020 et conseillère régionale des Hauts-de-France en 2021.



**LE COZ Armel, co-fondateur de Démocratie ouverte**

Designer de politiques publiques, il fonde l'ONG Démocratie ouverte en 2012. Cette association indépendante œuvre pour la transformation démocratique de nos organisations publiques et privées. En 2015, il lance le Labo de Démocratie ouverte qui mène chaque année des expérimentations d'innovations démocratiques en partenariat avec des collectivités locales. En 2019, avec Démocratie ouverte et le collectif des Gilets citoyens, il contribue activement à la conception et à l'accompagnement de la Convention citoyenne pour le climat. En 2022, il coordonne la campagne « Faire gagner la démocratie » et l'écriture d'un pacte démocratique proposé à la signature des candidats à la Présidentielle.

Si le principe de la mise en œuvre de la participation citoyenne ne se limite qu'à satisfaire des envies de participation des habitants ici et là, il ne permet pas de profondément transformer les pratiques et les mentalités. La participation citoyenne doit nous interroger plus largement sur la fabrique des politiques publiques, et réinterroger notre logiciel de conception de l'action publique. *La co-création et la co-décision pourraient-elles devenir la nouvelle manière de faire l'action publique ?*

**Frédérique Macarez** indique que la ville de Saint-Quentin est constituée de 57 000 habitants et que l'agglomération est composée de 39 communes, ce qui induit une **forte diversité au sein de la population et des territoires**. Les populations rurales et urbaines ont des **aspirations et des quotidiens différents**, qui doivent être pris en considération. Elle affirme que la France traverse une **crise institutionnelle** très forte et qu'il faut en avoir conscience. Elle a le sentiment que les aspirations des citoyens deviennent de plus en plus **catégorielles**, et ce simultanément avec la **fragmentation de la société**. Il est important est de faire « ensemble », mais **surtout « avec » en se mettant à la place de ceux qu'elle représente** pour concevoir les outils et décisions. Selon **Frédérique Macarez**, les lois sont toujours plus complexes et doivent avoir pour objectif le bien commun, cependant il faut faire attention à ce que **leur traduction locale entre en cohérence avec les habitants, et surtout soit comprise par ces derniers**.

La ville de Saint-Quentin a beaucoup travaillé pour attirer les entreprises, afin d'inscrire le territoire dans une **dynamique professionnelle**

**locale** et permettre aux habitants de se projeter dans une ville attractive et offrant des opportunités économiques.

« **Faire en sorte que l'expression des citoyens puisse être prise en compte dans ce que l'on crée avec eux et pour eux** »

La ville de Saint-Quentin a développé et mis en place des méthodes diverses afin d'impacter le plus largement possible la population :

- **Une présence de terrain très forte** dans chaque point stratégique de la ville avec des services actifs et la présence d'une **personne de l'équipe municipale**. Si les impératifs locaux nécessitent une digitalisation de certains services, l'accueil physique est **systématiquement conservé** pour pouvoir gérer les difficultés que peuvent rencontrer les habitants ;
- L'ouverture d'un « **espace citoyen** », lieu d'échanges, de rencontres et de partages. Des ateliers y sont co-conçus pour et avec les habitants abordant plusieurs thématiques ou projets. Les équipes d'animation sont **formées sur l'échange avec la population et sur les enjeux de démocratie participative**. Elle affirme que le lieu a suscité un fort intérêt depuis son ouverture il y a 4 ans, et touche une large population ;
- La mise en place **des conseils de quartiers, où les habitants sont tirés au sort sur la base du volontariat**, elle affirme que chaque conseil **a sa propre identité et son importance**. Aux dernières élections municipales ont été créés un **conseil de l'environnement et un conseil du handicap**, pour essayer de



porter ces sujets transversaux et leurs défis vers un cadre plus institutionnel ;

- Un **petit bus** itinérant permettant aux élus et aux équipes municipales d'aller à la rencontre des usagers. Ce bus peut parfois être le théâtre de **réunions en pleine rue**, pour discuter avec les passants. Rappelant la nécessité de proximité avec les habitants, elle affirme faire aussi du porte à porte.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Emídio Sousa** rappelle que sa commune est composée de 140 000 habitants et son agglomération de 31 municipalités. Au cours de ces vingt dernières années, la municipalité a misé sur la culture considérant que c'est une façon de **perpétuer les valeurs des habitants**. Convaincu de la plus-value et de la richesse de la participation citoyenne, **Emídio Sousa** a, dès sa première campagne électorale en 2013, adopté une **stratégie visant à ajuster son programme électoral au plus près des besoins et des attentes des habitants**. Il souligne l'importance de **développer une culture de la participation**, avec des actions comme le forum des jeunes enfants, les forums sociaux de la municipalité, le

forum local de participation, le forum des seniors pour que tous les publics puissent être écoutés. Il accorde une importance particulière aux **populations vieillissantes** en développant et renforçant les services de soins et de santé. Dans ce cadre, et pour faciliter l'organisation des services de santé, il travaille avec des médecins et des professeurs d'université pour pouvoir répertorier les données de santé des habitants. Ceci permettra d'avoir un aperçu régulier de l'état de santé des habitants **sans que ceux-ci aient à se déplacer** pour une consultation, et il espère pouvoir faciliter la gestion des problèmes médicaux des habitants les plus âgés par ce moyen. Pour accompagner ces changements, il a mis en place un **programme pour apprendre à gérer les outils digitaux** et un **programme centré sur le sport**, où des professeurs d'éducation physique vont deux fois par semaine au domicile d'une population ciblée pour faire de l'activité physique.

Enfin, il a développé avec son équipe municipale **une plateforme collaborative numérique** où les citoyens peuvent directement proposer des solutions aux problèmes de la ville. Il souligne l'importance de comprendre que les politiciens et les élus proviennent du peuple, et cette relation entre les élus et les citoyens doit se fonder sur des bases saines, c'est pourquoi il souhaite instituer une **culture du respect de « ceux qui font de la politique »**.

Questionné par **Mémona Hintermann-Affejee**<sup>71</sup> sur le phénomène de désaffection vis-à-vis du vote en France, **Emídio Sousa** précise que ce phénomène est également présent au Portugal. Pour répondre à cet enjeu, la ville de Santa Maria

---

<sup>71</sup> Membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes, Journaliste.

da Feira souhaite **susciter dès le plus jeune âge l'intérêt envers la politique**. Ainsi, la municipalité a développé un forum des enfants (de 9 à 17 ans) pour développer une **culture de la participation politique en les faisant contribuer à l'élaboration des axes de politiques publiques à l'échelle locale**. A propos du phénomène de désaffection politique, il situe l'abstention aux alentours de 40% aux dernières élections locales, et une abstention plus forte encore aux élections européennes. Selon lui, il est nécessaire que les gens **perçoivent les enjeux de l'Union européenne**, car les Portugais semblent aujourd'hui distants vis-à-vis de ces élections. Il espère que la situation à laquelle fait face l'Union européenne fera comprendre **l'importance de la participation des habitants** et des choix menés dans ce cas, il voit cela comme un défi mais également comme une opportunité d'avancer.

**Stéphane Vincent** informe que l'association 27<sup>ème</sup> région<sup>72</sup> est née il y a 15 ans du constat que : **si de nombreuses politiques publiques sont en échec, c'est parce qu'elles sont construites sans les citoyens**. Il évoque une étude de Philippe Warin<sup>73</sup> qui relève que la politique de revenu de solidarité active (RSA) n'était utilisée, dans certaines zones, que par environ 30% à 40% des personnes éligibles. Ainsi, il **existe des mesures d'actions publiques dont les gens ne se servent pas, parce qu'ils n'en ont pas connaissance, ou parce qu'ils s'en sentent exclus, par défiance**

**souvent des institutions publiques**. Il insiste sur la nécessité d'un **passage d'une culture de la gestion de l'argent public à une culture de la relation avec les citoyens**. Il prend l'exemple de la création d'un nouveau lycée il y a 15 ans, où les réflexions ont été menées en collaboration avec les parents d'élèves, les lycéens et les agents techniques qui sont au final les meilleurs spécialistes du Lycée, et non pas par le proviseur et l'architecte spécialisé uniquement.

**Mémona Hintermann-Affejee** souligne que cette **démarche renvoie à la philosophie de la considération**. Pour **Stéphane Vincent** le problème réside dans le fait que la création de politiques publiques demande d'associer en amont les « bonnes personnes », cela relève d'un **changement de culture**. Il cite l'exemple des jeunes qu'il est important d'intégrer au **processus d'enquête** sur les problèmes qui sont les leurs, pour réaffirmer que ce ne sont pas de simples variables d'ajustement mais qu'ils prennent part aux décisions les concernant.

Selon lui, la France sort de quarante ans d'une culture intitulée le « **new public management**<sup>74</sup> », une **vision principalement managériale et comptable de l'action publique** à l'inverse d'une **culture de l'empathie et de la relation aux habitants qui doit être valorisée**. Il regrette le **manque de travail journalistique pour mettre en avant ces nouveaux modes de coopération**. Il évoque l'exemple des **pactes de**

---

<sup>72</sup> La 27<sup>e</sup> Région est une association créée en 2008, qui inspire et invente les services, les administrations et les modes d'action publics de demain. C'est un laboratoire de transformation publique, constitué en association indépendante, qui propose un espace pluridisciplinaire, réflexif et expérimental pour construire les futurs souhaitables de l'action publique.

<sup>73</sup> Philippe Warin, (2016), *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Libres cours - politique », op. cit. p.242.

<sup>74</sup> Le « New public management » ou néolibéralisme est « une nouvelle forme de politique économique du bloc capitaliste adoptée de la fin des années 1970 à la fin des années 1980 avec pour principaux partisans Margaret Thatcher et Ronald Reagan.

**coopération**<sup>75</sup> qui permettent un travail d'égal à égal entre les habitants et la collectivité permettant quasiment de **créer un « nouveau contrat social »**. Il souligne que l'Europe est une **source d'inspiration extraordinaire** qui doit permettre de rendre visible à une plus large échelle les changements entrepris dans les territoires.

« *Les solutions sont déjà là, elles doivent être fertilisées* »

**Frédérique Macarez** rebondit sur cette intervention en soulignant l'importance d'intégrer à la culture administrative d'une part **la formation au dialogue avec les habitants, et d'autre part les enjeux de transversalité**. La participation citoyenne n'est pas innée, et parfois ce n'est pas tant que les acteurs n'ont pas envie mais simplement qu'ils ne se sentent pas en capacité.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Armel Le Coz** explique que l'association *Démocratie ouverte*, tente quotidiennement **d'intégrer le pouvoir des citoyens aux institutions afin de transformer la démocratie**. En collaboration avec un réseau d'élus et de collectivités locales, il mène des expérimentations variées. *Démocratie ouverte* organise ses interventions selon quatre axes :

**1/ Fédérer les acteurs qui essaient de transformer la manière de construire les politiques publiques**, et plus généralement la manière dont la démocratie fonctionne. Le réseau de *Démocratie ouverte* est composé d'une centaine d'associations qui réfléchissent à de nouvelles innovations démocratiques, il évoque :

- *Mieux voter*<sup>76</sup> est une association qui travaille **sur les modes de scrutin**. Il estime que les modes de scrutin actuels ne représentent pas justement la diversité des opinions. Cette association met par exemple en avant **le jugement majoritaire**<sup>77</sup> et font des expérimentations pour tester sa fonctionnalité ;
- L'association *Tous élus*<sup>78</sup> travaille sur la question de l'implication des jeunes et comment parvenir à **motiver l'engagement politique des jeunes** ;
- Plusieurs associations interviennent sur le **design des politiques publiques, de**

<sup>75</sup> Ex : Le pacte de Bologne.

<sup>76</sup> Mieux Voter est une association créée en janvier 2018 qui rassemble plusieurs centaines de membres à travers toute la France et à l'étranger. Par des actions de plaidoyer, Mieux Voter agit pour faire connaître le jugement majoritaire au plus grand nombre et accompagne les collectivités publiques, entreprises, associations et particuliers dans son utilisation.

<sup>77</sup> Le jugement majoritaire est une nouvelle méthode de vote inventée par deux directeurs de recherche du CNRS, Rida Laraki et Michel Balinski. L'électeur vote en évaluant tous les candidats, à partir d'une échelle de valeur (par exemple: Excellent, Très bien, Bien, Assez bien, Passable, Insuffisant, À rejeter). Le candidat le mieux évalué par une majorité remporte l'élection.

<sup>78</sup> « Mouvement sans couleur politique pour sensibiliser et former celles et ceux qui sont éloignées de la démocratie » selon leur site Internet.

**l'éducation populaire, de la réflexion sur l'engagement citoyen.** Il souligne que *Démocratie ouverte* a pour but de fédérer ces innovateurs démocratiques pour motiver l'échange entre eux, tout en testant et expérimentant les nouveaux outils, méthodes et approches ;

**2/ Expérimenter**, via le laboratoire de l'association qui permet de tester de nouvelles approches ;

**3/ Convaincre**, pour essayer d'intégrer à la législation les enseignements de ces méthodes et outils développés. A l'échelle nationale comme internationale, l'association souhaite **faire évoluer le cadre réglementaire** via ces avancées ;

4/ Enfin, l'association développe un **indice de qualité démocratique**. Cet outil suit une logique d'évaluation des pratiques dans un espoir d'amélioration. Il y a aussi ici un travail de définition des critères de qualité démocratique.

**Armel Le Coz** partage le point de vue de **Frédérique Macarez** qui énonçait la nécessité de se poser chaque jour la question « *pourquoi faire participer les citoyens ?* ». Selon lui, la désaffection des citoyens envers la politique, tient au fait que les habitants –bien qu'impliqués- **ne voient pas l'impact de leurs actions sur leur quotidien**. Si le lien entre décision et résultat est trop éloigné, autrement dit si les citoyens ne voient pas les liens entre participation, vote et impact local alors l'engagement est démotivant, voir démotivé.

Lorsque la démarche est **de qualité, organisée et réfléchie**, le fait de rentrer dans un processus participatif suscite un **intérêt durable pour la chose publique** ainsi qu'une réelle **culture de l'engagement**.

**Hélène Geoffroy**<sup>79</sup> est frappée par l'intensité de l'action auprès des citoyens et par la **capacité de créer de nouvelles formes pour les rencontrer et être à l'écoute des témoignages**. Selon elle, il faut rétablir ce lien entre la volonté des habitants et les objectifs de l'action publique, et évoque à ce propos un vote de sa commune : « *le moment où les citoyens de Vaulx-en-Velin étaient le plus impliqués c'est lorsqu'ils ont voté sur la réforme des rythmes scolaires. C'était l'un des taux de participation les plus élevés, plus encore que le taux de participation à l'élection municipale. Cela démontre la nécessité de réinventer la manière de travailler avec les citoyens* ».

Elle relève l'**exigence grandissante des citoyens envers leurs élus**, et estime que cette exigence est positive et doit être vue comme une **relation réciproque**. Les élus sont légitimes à demander une implication des citoyens au processus décisionnel, c'est la clef de l'apaisement de la démocratie. Elle souligne le **besoin d'une redéfinition du rôle et des missions des élus auprès des citoyens**.

---

<sup>79</sup> Vice-présidente du Conseil National des Villes depuis 2021 et Maire de Vaulx-en-Velin, Rhône.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Frédérique Macarez** évoque quant à elle le **défi de s'adapter à une société en constante évolution**, où les aspirations individuelles des habitants viennent questionner les méthodes et les outils. Elle rappelle que les concertations doivent être **pensées, préparées, animées, évaluées et prises au sérieux**.

**Armel Le Coz** propose deux pistes de solution :

- **Oser aller jusqu'à la co-décision<sup>80</sup>** ;
- **Faire participer les citoyens sur l'ensemble des étapes d'une politique publique** à travers des outils tels que les boîtes à idées ou l'interpellation citoyenne. Il faut que les citoyens soient là pour la **décision, la construction, la mise en œuvre, et l'évaluation**.

**Stéphane Vincent** relève le **décalage voire l'inadéquation existante entre les dispositifs institutionnels prévus pour former les élus et les réalités vécues par ces derniers**.

**Emídio Sousa** souhaite avancer sur la mobilisation et la participation des citoyens notamment dans le domaine de la **politique européenne du travail**.

**Fabienne Keller** rappelle l'importance de porter quotidiennement la démarche d'association des habitants qui constitue une réelle force. Toutefois, au niveau de la co-décision, elle se dit plus réservée sur la co-décision et estime que les gens ont **besoin d'identifier un responsable** à une situation donnée, le mandat de maire est de ce point de vue un **îlot de responsabilités en proximité**.

---

<sup>80</sup> Cela a été expérimenté par un syndicat de gestion de déchets en Gironde, nommé SMICVAL<sup>80</sup>, qui réunit des habitants volontaires tirés au sort, des experts techniciens agents de la collectivité et des élus, autour d'un cadre de facilitation et d'animation qui permet d'assurer une réelle co-décision à niveau égal. La délibération du conseil municipal sera d'ailleurs préparée et rédigée par ce groupe.



# ATELIERS COLLECTIFS



## LES GALERES ET LES ASTUCES DE LA PARTICIPATION AU QUOTIDIEN : *La mise en œuvre opérationnelle de la participation – Fishbowl*



**GREFI Ilham, membre du collège Habitants du Conseil national des villes depuis 2015, habitante du quartier du Mirail à Toulouse, Haute-Garonne, membre du Comité d'orientation et de suivi des Cités Éducatives depuis 2019**

Elle a grandi, étudié et travaille encore au Mirail à Toulouse (quartier de 40 000 habitants). Elle fait partie de deux conseils citoyens, l'un où elle vit et l'autre où elle travaille. Elle est une militante engagée notamment auprès des jeunes collégiens, et pour l'accès aux droits et la lutte contre toutes les formes de discriminations. Elle rejoint les conseils citoyens dès leurs créations, pour porter la parole des habitants et être au plus près de leurs préoccupations du quotidien.



**MACAREZ Frédérique, maire de Saint-Quentin, Aisne**

Elle débute sa carrière dans les années 2000 en tant que chargée de mission à la ville de Saint-Quentin, dont elle devient directrice de cabinet en 2004. En 2014, elle est élue adjointe au maire, chargée du développement et de la sécurité et vice-présidente de la communauté d'agglomération chargée du développement (économique, robonumérique et politique de la ville). Elle devient maire de Saint-Quentin en 2016, présidente de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois en 2020 et conseillère régionale des Hauts-de-France en 2021.



**PICARIELLO Vanina, maire-adjointe de Cento (Italie)**

Spécialiste en gestion de projets et processus d'analyse de marché, Vanina PICARIELLO utilise ses expériences pour s'engager dans la politique de la ville en tant que adjointe au-maire Edoardo ACCORSI dès 2021, en charge de l'activité économique et du commerce.



**PORTAL François, chef de projet-coordonnateur de l'animation globale au Centre socioculturel de la Montagne verte, à Strasbourg, Bas-Rhin**

Salarié au sein du Centre socioculturel de la Montagne verte, qui porte un projet social défini par et pour les habitants, il intervient dans une démarche d'éducation populaire pour soutenir les initiatives portées par les habitants et pour encourager et accompagner ces derniers afin qu'ils s'impliquent dans la vie sociale du quartier.

Le fishbowl est une technique d'animation qui incite l'ensemble des participants à prendre part à une discussion. Pour démarrer cet atelier les questions suivantes ont été posées : « *Quels sont les freins ? Comment il faudrait faire pour que cela se passe mieux ? Comment la mise en œuvre de la participation citoyenne a changé la démarche des élus* ».

**Frédérique Macarez** rappelle que la participation demande **une organisation, des connaissances, des compétences** et que l'un des freins essentiel est d'avoir du **personnel qualifié** pour la mettre en place. Le deuxième frein qu'elle met en lumière est d'arriver à **susciter l'intérêt des habitants sur les sujets de participation** que ce soit sur le renouvellement urbain ou sur la transition écologique. Enfin, elle souligne qu'il est important pour les élus, après avoir mis en place des mesures, qu'ils puissent venir auprès des usagers pour étudier ce qui doit être ajusté pour progresser.

**Vanina Picariello** indique que la ville est divisée en quartiers et que chacun se compose d'un conseil avec 9 à 11 membres élus. Afin de pallier aux freins de la bureaucratie italienne, elle a changé les processus de consultation, s'est assurée que les conseillers soient mieux formés, en **imposant des journées de formation pour tous les agents de la mairie**.

Elle a jugé essentiel que soient créés **des lieux de concertation collective** dans l'ensemble de la ville pour que tous puissent y participer. Elle insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier l'impact du tout numérique, et savoir **être attentif à ce que tous aient accès aux mêmes informations**.

**François Portal** dont le rôle est de soutenir les initiatives des habitants dans un centre socioculturel, relève que la question de la **complémentarité des associations et des pouvoirs publics est insuffisamment pensée**. Il y a une réelle absence de clarté sur le rôle de chacun dans ce schéma participatif.

**Frédérique Macarez** a souligné que malgré un important travail de la ville avec le conseil de la vie associative composé toutes les associations, les associations ne touchent aujourd'hui pas tous les habitants. **L'enjeu aujourd'hui est de s'adresser à toutes les catégories et réussir à construire un projet ensemble**.

À Cento, les associations sont certes sollicitées mais elles sont aussi l'ADN des projets, et **Vanina Picariello** a tenu à ce que les associations aient un réel mot à dire dans les processus décisionnels. Pour faciliter la compréhension de tous, des formations ont été mises en place notamment pour le plan de renouvellement urbain.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**François Portal**, insiste sur le fait que les habitants se retrouvent à avoir le choix entre de nombreux acteurs qui se proposent d'accompagner les mêmes publics (conseils



citoyens, assemblées de quartier, centre sociaux). Il lui apparaît nécessaire de mieux répartir les rôles pour savoir qui fait quoi concrètement.

Selon Dominique Puchaux<sup>81</sup>, il y a en réalité deux sujets, celui de l'accompagnement des initiatives citoyennes qui dépend des centres sociaux, et celui d'avoir des équipes formées pour être dans la co-construction des projets avec les habitants.

Pour Laetitia Rocher<sup>82</sup>, il faut d'abord définir ce qu'est la culture de la participation, encore nombre de représentants d'institution et d'élus ne sont pas aujourd'hui pour de la codécision. Aujourd'hui le temps n'est pas donné pour savoir quels sont les attendus des conseils citoyens, il n'y a pas non plus de réel cadre ou d'articulation avec les autres instances de participation quand ces dernières existent déjà sur le territoire.

Pour Nour Nouraout<sup>83</sup>, les freins sont clairs :

- un manque de locaux et de moyens ;
- un manque de légitimité et de considération des conseillers citoyens ;
- un manque de coordination avec les équipes du délégué du préfet.

Khalid Ida-Ali<sup>84</sup> insiste sur le fait que si tout le monde est d'accord sur la nécessité de coopération entre les différents acteurs, et de la mise en place de stratégie d'alliance, il est plus

que nécessaire de travailler sur ces outils de coopération afin d'inclure le maximum de personnes.

Enfin, pour Bénédicte Madelin<sup>85</sup>, il ne faut pas « courir après » la participation des habitants, ces derniers participent quand ils ont un intérêt à le faire. Trop d'invitations, de consultations ont été faites avec les habitants sans que derrière leur travail soit valorisé. Il faut aussi faire savoir quelles sont les avancées opérées dans les quartiers grâce à la mobilisation des habitants.

« Il faut définir ce qu'est la culture de la participation »



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

<sup>81</sup> Directeur du service démocratie de proximité et coordinateur de l'action sociale à la Ville, Saint Quentin.

<sup>82</sup> Chargée de mission politique de la ville CRPV de Strasbourg.

<sup>83</sup> Conseiller citoyen de Paris 19<sup>ème</sup>, Ile-de-France.

<sup>84</sup> Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Directeur de l'IRDSU.

<sup>85</sup> Membre de la Coordination nationale Pas Sans Nous.

## La démocratie participative : une évolution du rôle des élus ? – Témoignages d'acteurs



### **ACCORSI Edoardo, membre du réseau Active Citizens (URBACT) et maire de Cento (Italie)**

Récemment élu maire de Cento, il a travaillé comme éducateur dans des écoles et des coopératives sociales. Il a toujours été impliqué dans des activités sociales et sur les enjeux de la participation citoyenne, il a notamment une longue expérience au sein du Conseil civique de Cento-Penzale et dans de nombreuses associations locales. Son mandat est en partie consacré à la création de liens entre l'administration publique et la société civile pour assurer une forte coopération et la co-conception de projets dans tous les domaines.



### **DUDEBOUT Thomas, membre du réseau Active Citizens (URBACT) et maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne (France)**

Elu en 2014 maire-adjoint à Saint-Quentin, il porte les enjeux de la participation citoyenne et des quartiers. Sa délégation s'est étoffée en 2020 avec le pilotage des grands projets. Il est également vice-président du conseil départemental en charge de la stratégie et de la transition numériques. Convaincu que la participation citoyenne et les outils à imaginer pour la favoriser sont les garants de la vie démocratique, il œuvre au quotidien pour développer le dialogue citoyen et impliquer davantage les habitants dans les politiques locales.



### **RAUDSEPP Tarmo, chef du département de la planification de Tartu (Estonie)**

L'un des freins à la mise en place de processus participatifs est que les élus ont peur de perdre du pouvoir et leur légitimité, ils **vivent cette participation comme une concurrence à leur propre légitimité**. L'élu doit passer d'une posture de concepteur de politiques publiques à une sorte de garant et facilitateur du processus démocratique engagé dans une méthode de co-construction, attendue par la population.

**Tarmo Raudsepp** estime que les élus ont des responsabilités fortes, et qu'ils devraient se **réjouir de déléguer et partager cette lourde charge avec les citoyens**, plutôt que de devoir assumer la prise de décision seul.

**Edoardo Accorsi** affirme que la participation est une **condition essentielle et indispensable** à la politique, et ce concept est **constitutif de la culture politique italienne**. Il convient qu'à ses débuts la participation n'était **pas évidente** à affirmer, mais que la **motivation des habitants dépend des moyens donnés par la municipalité**. Il estime que souvent, les outils de participation citoyenne existent dans les communes, mais il n'est pas certain que ces outils soient **utilisés de la bonne manière**, ou même que les citoyens **soient conscients de leur existence**.

**Thomas Dubebout** souligne qu'en 2014 la participation citoyenne était un **concept encore très politisé et assez décrié par le personnel politique de l'époque**. La participation citoyenne permet d'aborder toutes les thématiques appartenant aux compétences d'une collectivité. Il évoque un **problème de culture auprès des élus autant qu'auprès de l'administration qui a du mal à accepter ce concept de participation citoyenne**. Il considère que la **participation citoyenne est un gain de**

**temps au niveau de la réalisation des projets**, car elle permet de **désamorcer les problématiques parallèles** qui pourraient exister en faisant directement **remonter les volontés citoyennes**. D'autre part, elle **consolide le lien de confiance** avec le citoyen, dans un contexte où les gens perdent confiance en la démocratie représentative.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Edoardo Accorsi** souligne la difficulté d'avancer ces idées de démocratie participative dans un **contexte administratif très complexe**. Il évoque une situation « **d'hyper bureaucratie** » en Italie avec un système législatif qui freine beaucoup les innovations. Il fait appel à la **patience** et à la **confiance** des élus, et estime que la **communication** à propos de ces processus doit être claire, précise et juste car **les citoyens attendent beaucoup de la part des élus**. Il est important que **les élus prennent la responsabilité de leurs actions et acceptent les critiques faites par les habitants**. Selon lui, c'est par cette démarche que **le lien de confiance sera rétabli** avec les institutions, car sans confiance il n'y a pas de participation. Il évoque un contexte international de **crise profonde de la représentativité**, et qu'à l'échelle locale les élus ont les moyens de changer cette situation. Il est confiant sur le fait que les actions menées à

l'échelle des villes se répercuteront à l'échelle nationale et européenne.

**Tarmo Raudsepp** souligne que la **démocratie participative ne peut être mise en œuvre que si les élus et l'administration travaillent côte à côte**. Il souhaite intégrer des processus participatifs à **toutes les actions municipales**, mais cela ne peut se faire que progressivement et nécessite un **processus d'apprentissage à tous les échelons de la construction des politiques publiques**. Il pense que ce changement de manière de politiser peut se faire à l'horizon de la **génération suivante**.

Selon **Thomas Dudebout**, le problème relève de la **volonté politique**. Cependant, sans volonté de l'administration, toute démarche politique sera bloquée, ainsi ces deux corps doivent agir en interaction. Il faut **faire évoluer la mentalité de ces acteurs en démontrant que la participation permet de valoriser les métiers de l'administration**. Il évoque également la **lourdeur de la législation**. Il avoue qu'au début de son action en 2014, les agents n'étaient pas formés et rien n'était prévu à cet effet, mais à force de travail et d'une certaine maturité acquise au fil du temps, les équipes ont été formées et des lieux dédiés à la participation ont vu le jour.

Il propose d'**inscrire la participation citoyenne comme thématique transversale de l'ensemble des compétences de la collectivité**. Pour cela, il faut « acculturer les agents », et **les accompagner à l'aide d'experts**. Dans ce cadre, il organise à Saint-Quentin des **séminaires** qui

ont provoqué une réelle **émulation** et un intérêt chez les acteurs locaux, notamment les élus.

Il affirme que la participation citoyenne est un concept **trop récent** pour obtenir des progrès conséquents et directement visibles, c'est pourquoi il souhaite **expérimenter** : l'idée est de planter des graines et de les laisser germer pour en observer les résultats, et ce **sans brusquer** les élus réticents.

**Anne-Marie Morice** <sup>86</sup>affirme que **les citoyens ne sont pas une entité unifiée car ils ont chacun leur propre personnalité**, à laquelle est attribuée une certaine **sensibilité qui module sa capacité à participer**. Elle se questionne à propos de la formation de ces citoyens, et se demande comment l'organiser, et qui devrait l'organiser.

« *Les citoyens ne sont pas une entité unifiée car ils ont chacun leur propre personnalité* »

**Thomas Dudebout** affirme être conscient des **freins** à l'expression citoyenne, et propose le travail sous formes de **groupes restreints, avec l'aide d'outils ludiques, afin de favoriser la participation**. Il souligne qu'il y a encore beaucoup à faire et encourage **la multiplication d'expérimentations**. Il s'accorde sur le besoin de formation sur deux points, car la co-construction nécessite de la pédagogie :

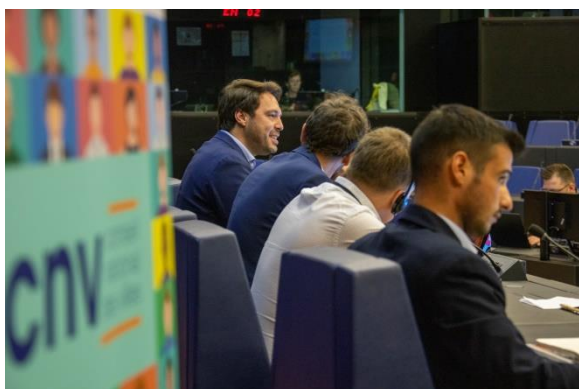
- L'exercice de la participation citoyenne ;
- Le sujet dont va traiter le citoyen dans le cadre de ses actions.

---

<sup>86</sup> Conseillère citoyenne d'Aubervilliers, Seine-Saint –Denis.

**Edoardo Accorsi** rebondit en disant que **la participation ne s'invente pas, elle implique que tous les acteurs travaillent ensemble pour trouver des solutions communes, ce qui suppose très souvent d'accepter des compromis.** Il regrette que certains élus se limitent à avoir ces rapports pour éviter les plaintes ou les critiques, et espère que ces derniers sauront aller au-delà pour créer une réelle **culture de la participation.**

**Tarmo Raudsepp** ajoute qu'il est nécessaire selon lui d'utiliser différents outils, pour que chaque habitant souhaitant participer se retrouve selon sur le **medium qui lui sera le plus adapté.**



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Hichame Karaa**<sup>87</sup> s'accorde sur le fait que ces actions reposent sur une **question de confiance**, et ajoute que le **travail à l'échelle locale est une force** à ce propos. Il évoque le cas de son quartier, où pour des problèmes, tels qu'une ampoule qui ne fonctionne plus ou autre, les membres de son conseil répertoriaient ces problématiques et contactaient directement la mairie par téléphone afin de leur faire part du

problème. L'entretien de cette relation via ce type d'actions a **consolidé le lien de confiance avec la municipalité** et a permis à terme de construire des actions à plus grande échelle, telle que la médiathèque de son quartier, ou encore des jardins familiaux.

**Louis-Mike Calumey**<sup>88</sup> affirme qu'en tant que conseiller municipal, il ne considère pas avoir la « largesse » suffisante, que l'adjoint aurait, pour engager des processus de participation citoyenne. A son échelle, il doit contacter le maire et demander son avis en amont, ce qui le freine dans ses actions, c'est pourquoi il se questionne sur la manière de mener à bien des projets sans aller à l'encontre de l'organigramme. Il explique qu'il est en train d'organiser une manifestation sur le thème de la mer, et qu'il s'inquiète des échanges au sein de son équipe municipale qui semble réellement **détachée de cette culture de la participation.** Elle est incomprise, et le fait qu'il soit **jeune** ajoute un problème de **légitimité** à son action.

Pour **Thomas Dudebout** il faut avoir conscience que **certains projets peuvent être freinés par des problèmes externes tels que des mésententes entre collègues** ou autres, cependant il est impossible de s'émanciper de la voie hiérarchique.

*« Ce n'est pas le poste qui fait le politique, c'est le politique qui fait le poste »*

**Edoardo Accorsi** rebondit en disant que la légitimité **dépend du poste et non de l'âge**, et que les élus doivent avoir conscience de ce point.

<sup>87</sup> Conseiller citoyen à Ajaccio, Corse.

<sup>88</sup> Conseiller municipal à la mairie de Cayenne, Guyane.

Il souligne une **certaine hypocrisie du milieu politique qui motive la participation des jeunes générations** jusqu'à ce que celles-ci accèdent à des postes de décision, où alors ils sont ramenés et réduits à leur jeune âge. Il lui conseille de **prospector** et de **communiquer** à propos de la démocratie participative, **de faire de la pédagogie de cette culture**. Il estime que le conseil municipal a un rôle de **stimulation** de l'administration publique et doit amener le maire à s'intéresser à certains sujets, car c'est la seule manière d'obtenir des résultats, en liant et en intéressant l'administration à ces processus de participation.

**Bertrand Girardi**<sup>89</sup> souligne que dans la ville d'Agen, le principe de démocratie participative appliqué est une **répartition financière du budget municipal**, divisé au sein des différents quartiers de la ville. Cette répartition a créé de nombreuses dissensions au sein de l'équipe municipale, car certains élus avaient l'impression qu'on **déléguait leurs responsabilités aux gens qui l'ont justement élu pour remplir ces mêmes fonctions**. Il estime que cette vision qui consiste à penser que la participation citoyenne **diminue** le pouvoir des élus est une **mauvaise façon** de voir les choses, car il y a une multitude de moyens de profiter de la créativité citoyenne. **L' élu doit s'approprier les enseignements tirés des citoyens**.

**Laure Gibou**<sup>90</sup> évoque le cas de la ville de Marcoussis où les élus avaient une vision assez similaire. En effet, puisqu'ils étaient citoyens avant d'être élus, certains considèrent qu'ils ne

font que **représenter la volonté citoyenne**, auquel cas les faire participer revient seulement à une **perte de temps et de moyens** pour aboutir au **même résultat**. Elle dit qu'à force de temps et de pédagogie, ces élus se sont appropriés les processus de consultation et de concertation, cependant c'est encore **difficile d'aboutir à de la co-décision**. Elle souligne l'importance d'ouvrir la démocratie participative **jusqu'à la décision**, car les projets co-construits par les habitants et les élus ensemble emporteront **l'adhésion générale** selon elle. En effet, cette co-construction prend du temps, cependant ce temps supplémentaire est **rattrapé par la suppression des effets suivant la mise en place d'une mesure uniquement pensée par les élus**, dans l'hypothèse où celle-ci ne correspond pas aux attentes des habitants.

**Kristina Reinsalu**<sup>91</sup> souligne qu'il est important d'être **indulgent vis-à-vis des acteurs réticents** à engager ces processus participatifs. Chacun intègre les changements - surtout politiques - à son **propre rythme**, et la mise en commun de ces actions nécessite une certaine **ouverture d'esprit**, ainsi qu'un **changement de comportement et de mentalité**.

**Tarmo Raudsepp** pense qu'il est important de **multiplier les initiatives de participation citoyenne** dès maintenant, car il n'y a pas de temps à perdre. Si les moyens à disposition ne permettent pas de créer des projets de grande envergure, alors peu importe, il encourage la mise en place de projets **même de petite taille**, à l'échelle locale.

---

<sup>89</sup> Conseiller municipal délégué au programme URBACT à la ville d'Agen, Lot-et-Garonne

<sup>90</sup> Conseillère déléguée au développement durable dans la commune de Marcoussis, Essonne.

<sup>91</sup> Directrice de programme de e-démocratie à l'e-Governance Academy à Tartu, Estonie.

**Edoardo Accorsi** rejoint **Kristina Reinsalu** en disant que l'objectif n'est pas la perfection mais **l'amélioration des actions actuelles** qui ne se fera qu'à travers une construction commune, qui nécessite de la volonté de la part des acteurs.

**Thomas Dudebout** note que « *la démocratie est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres* » et fait le parallèle avec la participation citoyenne qui est selon lui une « *évolution de la démocratie* ». Il encourage l'enthousiasme concernant la mise en place de projets participatifs, et le justifie par « **l'explosion** » **du sujet de la participation citoyenne** au cours de ces 5 dernières années, qui laisse à penser que ce n'est que le début de ces actions.

## La participation ça s'apprend : Développer la formation et l'accompagnement autour de la participation - *Témoignages d'acteurs*



**BRENNER Patricia, déléguée à la Fédération nationale des Centres sociaux et Socioculturels de France – FCSFS**

Elle est en charge de l'appui au réseau FCSFS, référente de la région Occitanie, de l'International, la lutte contre les discriminations et la culture. Elle est coordinatrice du projet européen Fostering Social Justice pour la France.



**LE COZ Armel, co-fondateur de Démocratie ouverte**

Designer de politiques publiques, il fonde l'ONG Démocratie ouverte en 2012. Cette association indépendante œuvre pour la transformation démocratique de nos organisations publiques et privées, afin de résoudre les défis structurants du siècle. En 2015, il lance le Labo de Démocratie ouverte qui mène chaque année des expérimentations d'innovations démocratiques en partenariat avec des collectivités locales.



**MICHELENA Sophie, cheffe de projet du projet européen Fostering Social Justice d'International Federation of Settlements Session**

Elle est coordinatrice du projet IFS Fostering Social Justice porté par la FCSF pour l'IFS. Ce projet est co-fondé par la Commission Européenne, et il examine des bonnes pratiques sur l'inclusion sociale et la participation active des citoyens dans 11 pays européens afin de recommander des réformes politiques au niveau européen.



**PICQUART Nicole, membre du collège des Acteurs économiques et sociaux du CNV depuis 2020, présidente du Comité national de liaison des régies de quartier**

Ce comité regroupe plus de 140 régies de quartiers qui couvrent 320 quartiers prioritaires où vivent plus de 3 millions d'habitants. Les Régies, en association avec les habitants, mènent des projets visant à améliorer le cadre de vie, à développer des services à la personne ainsi que des activités d'utilité sociale.



**POP Simion, membre du groupe local Urbact pour la ville de Bistrita (Roumanie)**



**YAZIDI Hakim, membre du collège Habitants du Conseil national des villes. Habitant de Marseille, Bouches-du-Rhône**

Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des habitants de son quartier, Hakim Yazidi, membre du conseil citoyen des 11-12èmes arrondissements de Marseille, il s'est fortement engagé sur son territoire pour défendre les intérêts des habitants notamment sur les enjeux de démocratie participative, de participation citoyenne et d'accès à l'emploi des jeunes.



La participation ça n'est pas innée, ça s'apprend pour en faire une politique publique. Apprendre à participer, participer, ça demande on le sait de nouveaux outils, de nouvelles formations.

**Djamila Charki**<sup>92</sup>, témoigne **d'un besoin important de formation pour les conseillers citoyens** qui n'ont pas connaissance de l'environnement relatif à la participation citoyenne des conseils citoyens (manque de communication avec les institutions, problème d'identification des interlocuteurs, etc.)

**Sylvie Durand-Trombetta**<sup>93</sup> rappelle qu'il y a eu des dérives par rapport à l'organisation d'un certain nombre de conseils citoyens. Les élus ont parfois tendance à réduire le conseil citoyen à une association de quartier. **L'aspect de co-construction du territoire doit être clarifié dès l'intégration des membres au sein du conseil citoyen.**

**Wahiba Halil Bellah**<sup>94</sup> s'exprime sur **l'incompréhension des nouveaux arrivants qui ne comprennent pas précisément le rôle à jouer au sein du conseil citoyen.** Elle souligne l'importance de **fournir un kit d'arrivée et d'offrir la possibilité d'être formé** pour se sentir légitime, mieux appréhender sa propre posture et acquérir des clés de lecture pour présenter des projets aux élus. Elle rappelle qu'il est **nécessaire que les délégués du préfet soient présents aux réunions et participent au développement du conseil citoyen.**

*« Il est nécessaire que les délégués du préfet soient présents aux réunions et participent au développement du conseil citoyen »*

**Caroline Arnoux**<sup>95</sup> évoque également la **nécessité de formation des acteurs du territoire en charge de l'accompagnement de la participation citoyenne.** Afin de mettre en valeur l'engagement citoyen et les compétences, elle propose la **délivrance d'un diplôme d'animateur de conseil citoyen.**

Selon **Armel Le Coz**, les lois qui intègrent les conseils citoyens à la politique de la ville, n'ont pas prévu d'organisation autour de cette nouveauté ni motivé un développement de la culture de la participation. Il caractérise les élus vraiment volontaires d'« épiphénomènes », rappelant que selon une majorité d'élus la co-construction n'est pas nécessaire et constitue parfois un frein à l'avancée de leurs projets. L'une des propositions de Démocratie ouverte est de s'inspirer du modèle états-unien où les élus ont un temps de préparation de quelques mois avant de commencer leur mandat. Ils ont à ce titre des **formations obligatoires et/ou facultatives pour réussir à appréhender au mieux leur nouvelle activité.**

**Sylvie Durand-Trombetta** explique que le Conseil national des Villes a une habitude du travail collectif et qu'à leur arrivée le collège Habitants a été formé : la politique de la ville, c'est quoi ? Comment ça fonctionne nationalement, localement ; Quels sont les jeux

---

<sup>92</sup> Conseillère citoyenne d'Ajaccio, Corse.

<sup>93</sup> Secrétaire générale du Conseil national des villes.

<sup>94</sup> Conseillère citoyenne de Paris 20<sup>ème</sup>, Ile de France.

<sup>95</sup> Référente famille du centre social et socioculturel de Saverne, Animatrice du conseil citoyen Quartier Est Saverne, Grand Est.

d'acteurs ? Comment les comprendre ? Pour autant les nouveaux élus dans les collectivités ont souvent aussi le sentiment de ne pas tout comprendre aux arcanes de leur délégation. Contrairement aux présumés ils sont parfois aussi démunis que les habitants. : La politique de la ville est une politique complexe, car elle se fait à plusieurs, sur divers sujets, et la complexité est structurelle. Il faut le savoir, le comprendre et l'apprendre.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Simion Pop** explique avoir voulu développer une idée plus complexe de la participation, avec des questions très techniques, notamment en ce qui concerne les gouvernements au niveau local et les problématiques de budget. **L'engagement dans la culture de la participation ne passe pas au départ par une l'approche rationnelle** et explique avoir recherché à établir le lien social par l'émotion. La municipalité de Bistrita s'est impliquée dans le programme Active Citizens afin d'observer comment **les actions renforcent et développent la participation citoyenne en tant que valeur**. Selon lui, les événements culturels et plus généralement l'art sont réellement propices à appuyer et développer l'acquisition de compétences concernant la

participation citoyenne. Il dit ressentir une certaine désuétude de la participation formelle notamment auprès des jeunes, c'est pourquoi il a souhaité mettre en place un projet au sein de sa ville : revitaliser les anciennes cours de la vieille ville de Bistrita au moyen d'événements culturels, concerts de jazz et autres, et démontrer comment cela peut promouvoir l'urbanisme participatif de façon directe. Il affirme que ces rencontres tangibles et concrètes, ce « partage d'émotions en direct » a suscité l'intérêt des gens, et notamment des jeunes. Ainsi, il estime que **la culture n'est pas simplement un bien de consommation symbolique, mais constitue un élément stratégique pour sensibiliser à des questions liées à la vie urbaine**. Il pense qu'il est nécessaire de créer du lien social à travers de tels événements pour assurer une participation réelle sur le long terme : en **installant une culture de la participation fondée sur des ressentis humains**.

**Sylvie Durand-Trombetta** poursuit en disant que les moments partagés au sein de ces espaces ont un caractère universel : certains langages permettent de faire partager des émotions et c'est cette émotion qui crée de la confiance et du lien social. **Les espaces artistiques et culturels peuvent être des lieux privilégiés pour susciter des rencontres, consolider la confiance et la reconnaissance entre citoyens**.

**Hakim Yazid**<sup>96</sup>, explique que les représentants d'association ont très vite pris le dessus sur les habitants qui avaient une certaine timidité à la prise de parole et la discussion dans son conseil citoyen.

---

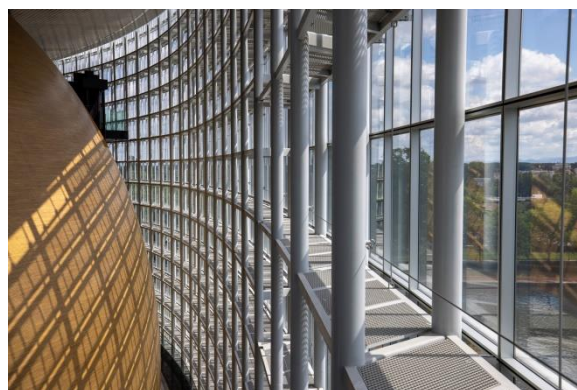
<sup>96</sup> Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitant de Marseille, Bouches du Rhône.

N'ayant pas de formation préalable, les habitants ne savent pas comment aborder les discussions, et parfois n'ont pas les termes techniques nécessaires à la compréhension des débats. De plus, ces habitants prennent du temps sur leur vie de famille, alors ne pas pouvoir participer sereinement à la discussion engendre une frustration d'autant plus grande. Cependant, au fil du temps, cette situation s'est arrangée et les débats sont aujourd'hui cordiaux et intéressants : **les habitants ont réussi à asseoir leur légitimité.**

**Sylvie Durand-Trombetta** précise à l'auditoire que lors de la nomination d'Hakim Yazidi au CNV, elle a dû écrire au directeur de l'établissement où il travaillait pour lui libérer du temps de travail dans le cadre de son action. Elle rappelle **l'importance de la reconnaissance de l'action citoyenne, ceci faisant écho à la validation des acquis par le diplôme.** Elle rappelle que **l'un des articles de la loi Citoyenneté stipule que les conseillers citoyens ont la possibilité de prendre sur leurs heures de travail,** mais que cela est peu connu des conseillers citoyens eux-mêmes comme de leurs employeurs. De même **la loi stipule que l'engagement citoyen peut faire l'objet d'une reconnaissance dans leur parcours professionnel, et devrait être pris en compte par les directions des ressources humaines tant dans le public que dans le privé.**

**Nicole Picquart** pense que **l'information est un enjeu capital pour tous.** Dans les régies de quartier, **la première mission est celle de la formation des membres.** L'enjeu n'est pas simplement d'évoquer des formations, qui pourraient rebuter les habitants, mais aussi de

favoriser des conversations. **Travailler avec des habitants, c'est aussi créer des espaces de discussion pour parler des projets de manière simple et claire.** Pour mener à bien cette formation culturelle, plusieurs actions sont mises en œuvre au sein des régies (ex : tourner des vidéos sur son quartier, sur les objectifs des habitants, leurs rêves, travailler avec un groupe artistique sur leur conception de l'avenir, leur vision de l'environnement, etc.). Cela permet notamment aux habitants de s'ouvrir à d'autres choses que leur quotidien. Cet espace de discussion est extrêmement important, et parfois plus valorisant que l'information ou la formation formelle.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Sylvie Durand-Trombetta** reprend quelques réflexions des participants : Pour beaucoup, et en particulier pour le renouvellement urbain, c'est apprendre un savoir technique. Les formations de l'ERU le montrent bien. Ce qui est important ce n'est pas d'apprendre, mais de comprendre comment se fabrique un projet technique, ses contraintes, ses temporalités, ses budgets, pas de devenir technicien.

Pour **Patricia Brenner**, la participation n'est pas innée dans l'action publique, elle n'est pas non plus innée dans l'action associative. La **notion de**

**formation doit amener à une connaissance mutuelle qu'on a des uns et des autres de la manière dont on vit ensemble.** Trois mots lui tiennent à cœur : « *savoir, écouter, comprendre, ... pour pouvoir agir* ». Il **existe une culture de la participation mais on ne sait pas tirer des enseignements de ce qui se produit.** Elle préconise de co-construire avec les nouvelles générations, afin de « *tirer des fils du passé pour construire l'avenir* ». Elle estime que l'espace de débat pour confronter les points de vue sur la vie du quartier est le premier pas avant d'aller voter. Quand on prend ce chemin-là, on appréhende mieux certains enjeux, on comprend la discrimination, on se sent concerné par l'action publique, et on sent que chacun a son rôle à jouer. Fostering Social Justice est créé pour plus de démocratie et de justice sociale. La dimension européenne de la fédération est pensée pour tirer des expériences enrichissantes des pairs européens, et aussi dans la société civile, pour faire un pas de côté avec des pairs européens du secteur associatif qui ont des questionnements similaires sur ces questions plus ou moins importantes selon les pays (car la démocratie n'existe pas partout) : **l'apprentissage par les pairs.** Il y a des pratiques utilisées pour des contextes différents qui peuvent s'appliquer à nos situations et nous permettre de mieux agir sur notre territoire.

« *L'espace de débat pour confronter les points de vue sur la vie du quartier est le premier pas avant d'aller voter* »

**Sophie Michelena** explique être en relation avec tous ses collègues européens, les accompagner et comprendre ce qu'ils font en association avec leurs partenaires. Pourquoi se former ? Dans tous les pays européens, les personnes doivent

prendre leur place, l'affirmer, et s'exprimer dans des actions avant tout très basiques, même des petits projets. On parle **d'inclusion sociale pure et dure.** Elle présente plusieurs exemples :

- En **Hongrie** on sait que la participation des citoyens est biaisée par le gouvernement, et on a des associations qui aident à se former au *Community organizing*, qui consiste à considérer le monde tel qu'il est et mener collectivement des actions afin d'obtenir des améliorations de conditions de vie.
- Au **Pays-Bas**, des gens se forment à s'entraider, ce qu'on appelle de la formation entre pairs. Ce sont des personnes qui ont eu des problèmes de santé mentale et qui se réinsèrent dans la vie associative pour devenir eux-mêmes des participants de leur territoire.
- Enfin, la Community school de **Malmö** apprend dès leur plus jeune âge aux enfants que leur parole est importante et qu'ils peuvent avoir des effets et des actions sur leur vie quotidienne, tout en leur montrant clairement l'impact de leurs choix. Par exemple, ils ont pu recruter leur propre animateur du centre. Ils voient directement les effets de leurs décisions. On peut **prendre le risque de se former car ça vaut le coup.**

**Sylvie Durand-Trombetta** rebondit sur la **notion de risque** en disant qu'il n'y a pas de risque à vouloir faire mieux. Elle rappelle qu'en général, les centres de ressource politique de la ville sont outillés pour informer et former. Il est important de faire en sorte que les quartiers prioritaires ne vivent pas la même relégation dans laquelle on enferme leurs habitants.

**Simion Pop** revient sur le concept de **culture des participations**, du fait de la diversité des minorités notamment ethniques ou sexuelles. Il est important et nécessaire de tenir compte de cette diversité. Nous avons tendance à créer un langage universel qui pose parfois problème car il ne retranscrit pas l'étendue de cette diversité. Il pense que les spectacles et autres événements artistiques peuvent jeter les bases pour la construction de ce langage commun.

**Mohamed Rhoulam**<sup>97</sup> rebondit sur **l'idée de kit qui a été avancée précédemment**. Il estime qu'il est difficile d'outiller une personne qui ne connaît rien au domaine dans lequel il devra utiliser ces outils. Il estime qu'il est préférable d'encourager les gens à participer et leur donner l'envie de le faire. Il évoque un rôle plus prononcé des élus qui pourraient être les moteurs de cette participation. **Les élus peuvent transmettre cette volonté politique tout en donnant les moyens au citoyen de participer. La première formation doit être l'apprentissage de la citoyenneté.** Le citoyen conscient est un élément fondamental pour l'avenir. Il faut les former en s'inspirant du modèle suédois en commençant dès le début de leur scolarité, afin de faire ressortir des volontés générationnelles.

**Catherine Soulard**<sup>98</sup> s'interroge sur comment réussir à emmener les jeunes dans un conseil citoyen ? Comment organiser la relève de cette génération politisée qui va petit à petit disparaître ?

**Fatiha Tabti**<sup>99</sup> affirme avoir des problèmes de communication au sein de son conseil, certains membres sont trop effacés et d'autres au contraire trop présents. Elle explique avoir beaucoup de mal à essayer de gérer les interactions et d'égaliser les temps de parole, ou simplement à faire parler certains membres. La difficulté d'interaction démotive les citoyens qui viennent de moins en moins.

**Jenny Aubriel**<sup>100</sup> explique que dans son conseil citoyen, il y avait 32 membres à la création du conseil, ils ne sont plus que 5 aujourd'hui. Elle précise que les membres avaient été formés et chacun avait sa place au sein du conseil. Elle compatit aux déboires que subissent les conseillers citoyens sans formation. Elle réaffirme l'importance de connaître sa ville – et pas seulement son quartier- ainsi que la réalité du contexte local.

**Khaled Benamara**<sup>101</sup> rappelle l'existence et l'importance de l'École du renouvellement urbain et ses diverses formations sur la politique de la ville et l'aménagement urbain. Il remercie les organisateurs des Rencontres : *« On continue à se former à travers ce genre d'événements, et je me nourris des expériences de chacune et de chacun car ça permet de consolider mes expériences initiales. Cette notion de culture de la participation et de la formation passe par le chemin de la conversation. »*

---

<sup>97</sup> Habitant, Membre de la table de quartier « La Source – Orléans », Loiret, et Membre de la Coordination Pas Sans Nous.

<sup>98</sup> Conseillère citoyenne de Villeurbanne, Rhône.

<sup>99</sup> Animatrice du conseil citoyen de Chaoué-Perrière au Mans, Sarthe.

<sup>100</sup> Conseillère citoyenne de Pierrefitte-sur-Seine, Seine-Saint-Denis.

<sup>101</sup> Conseiller citoyen de la ville de Saint-Denis, Seine-Saint-Denis.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

**Sylvie Durand-Trombetta** relève en effet le rôle de l'ERU. Cette école a été créée en même temps que la loi BORLOO et est financée par la Caisse des dépôts (CDC), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Elle est destinée à former l'ensemble des partenaires du renouvellement urbain (techniciens, ingénieurs, élus, habitants). Elle invite les participants à aller sur le site de la **Grande Equipe de la Réussite Républicaine**<sup>102</sup> ou simplement le site de l'ERU<sup>103</sup> pour se renseigner. Les formations ne se limitent pas au renouvellement urbain, elles concernent l'attractivité économique, le lien social, ou la maîtrise d'usage dans un projet avec d'autres partenaires, etc. L'école considère que **les formations ne sont pas là pour que les habitants remplacent les techniciens, mais pour donner les outils de compréhension de ce qu'est un projet urbain, et de décortiquer son processus multidimensionnel**. Elle ré-ouvre le débat en demandant aux participants s'ils jugent préférable que les formations soient par statut ou pluri professionnelles ?

**Armel Le Coz** explique que **les formations selon lui ne doivent pas être des rattrapages après coup**, le premier enjeu est d'avoir dans la formation les connaissances et la pratique. Il faut que les conseillers citoyens puissent adopter et gérer des postures coopératives, et travailler sur la culture politique et l'intérêt général. Il conseille d'ailleurs de commencer ces enseignements dès l'école primaire. **Il affirme aussi qu'il y a des choses à creuser au niveau de la généralisation d'un service civique** où pendant une année le jeune est mis en situation avec des associations, centres sociaux et autres, et développe un rapport à l'intérêt général, et une pratique. D'autre part, il souhaite rebondir sur la question du conseil citoyen de Saint-Denis qui voit les membres de son conseil venir de moins en moins voire plus du tout. Il affirme l'importance de faire vivre une expérience collective, transformatrice. Le dispositif qui a le mieux marché au sein des expériences menées par son association est la « guinguette citoyenne » où les membres mêlent le convivial au travail.

**Sylvie Durand-Trombetta** évoque le cas de **Fabienne Ferté**<sup>104</sup>, qui a organisé un vivier de jeunes autour de son conseil citoyen à Sainte-Foy-la-Grande. Elle a créé une épicerie sociale et un jardin associatif en collaboration avec les acteurs de son quartier, et elle œuvre aujourd'hui pour une recyclerie. Elle réussit à attirer des jeunes sans parler de conseil citoyen ni de politique de la ville, en effaçant l'aspect technique. Elle préfère partir des envies, pour les amener à faire un travail collectif en rapport avec

---

<sup>102</sup> [Inscription \(lagrandeequipe.fr\)](http://lagrandeequipe.fr)

<sup>103</sup> [ÉRU \(ecoledurenouvellementurbain.com\)](http://ecoledurenouvellementurbain.com)

<sup>104</sup> Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Sainte-Foy-La-Grande, Gironde.

leurs désirs. L'épicerie sociale a été créée avant la crise de la Covid-19 et a aidé des jeunes à nourrir leur famille pendant cette période, c'était un besoin local. D'autre part, elle ne les mobilise pas à intervalles réguliers, et « tant pis s'ils ne sont pas là tout le temps », mais elle sait avoir un vivier de jeune mobilisable si besoin.

**Hélène Cauchoix**<sup>105</sup> est revenue sur le rôle de l'ICPC né il y a 3 ans du constat que la participation n'était pas professionnalisée et que l'accompagnement à la participation demande de la formation ainsi que de l'organisation. Elle affirme qu'à la création des conseils citoyens leur organisation n'a pas été pensée. Pour pouvoir participer, ce n'est pas seulement être informé et savoir, mais aussi être formé à des méthodes de médiation et de négociation. **Les conseils citoyens ne sont pas là pour réagir à des situations mais pour agir sur les politiques publiques.** Ce sont de nouvelles compétences, voire de nouveaux métiers : elle explique qu'il y a eu une explosion des offres d'emploi sur les enjeux de participation, près de 200 offres supplémentaires sur la seule année 2021. Ces compétences s'apprennent via des formations diplômantes, relativement récentes (elle évoque un horizon de 7 ans).

**Malek Chakib**<sup>106</sup> se demande si la formation n'est pas « *un frein à notre démocratie* ». Il explique qu'il préfère que les gens viennent et s'expriment comme ils sont. Selon lui, pas besoin du lexique de la politique de la ville, car l'intérêt de la participation citoyenne est de se rapprocher au plus près des aspirations des habitants, or en modifiant leur langage ceci dénature la pureté de leurs interventions.

**Sylvie Durand-Trombetta** explique alors qu'il est nécessaire de se former sur la politique de la ville afin de pouvoir prendre conscience des enjeux, s'informer de l'actualité et surtout négocier et échanger avec les élus et autres acteurs associatifs qui eux, connaissent ce vocabulaire et l'utilisent sans remettre en question la compréhension de leurs interlocuteurs.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>105</sup> Co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC).

<sup>106</sup> Conseiller citoyen à Paris 18<sup>ème</sup>, Ile-de-France.

## Les absents de la participation – *Témoignages d'acteurs*



**FERTE Fabienne, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante à Sainte-Foy-La-Grande, Gironde**

Elle a pendant la crise sanitaire développé de nombreuses actions de lutte contre la précarité notamment alimentaire. Elle a créé une épicerie sociale et, dans le cadre d'un appel à projet, a pu ouvrir des jardins partagés. Avec l'acquisition d'un terrain agricole et l'ambition d'élargir les activités d'agriculture de proximité en co-construction avec les habitants, elle a créé plusieurs emplois d'insertion et modifié les ambitions alimentaires d'habitants. Fabienne FERTE a participé aux élections départementales du canton Réolais et Bastides en 2021, où elle prônait le soutien et la contribution du département à la vie associative et aux économies locales.



**MASTALKA Martin, professeur à l'Université de Pardubice (République Tchèque)**

Il a étudié le génie civil à l'université technique de Brno. De 2004 à 2008, il a dirigé le département de développement stratégique de la ville de Hradec Králové, où il était responsable des indicateurs de développement de la ville et des indicateurs de la stratégie et du plan d'action, des analyses de la ville et d'autres enquêtes et recherches fournies au public. Il a obtenu un doctorat en architecture et en design urbain en 2009. Depuis 2008, il est professeur adjoint à l'Institut des sciences administratives et sociales de l'université de Pardubice. Martin Mastalka est également le coordinateur du groupe local **URBACT** au sein du réseau Active Citizens



**MMADI Ibrahima, membre du collège Habitants du Conseil national des villes, habitant de Saint-André-de-la-Roche, Alpes-Maritimes**

Il s'investit au sein du conseil citoyen du quartier de l'Ariane à cheval sur les deux communes de Nice et Saint-André-de-la-Roche, pour porter la voix des habitants de son quartier et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.



**PUYAL Agnès, chargée de mission transition et innovation de Marcoussis, Essonne**

Elle a coordonné la deuxième démarche Agenda 21 de la commune. Nourrie de rencontres, d'échanges autour des Agendas 21 de demain, d'ateliers sur les outils d'intelligence collective, elle a porté une démarche de design de politiques publiques pour répondre à la volonté politique de co-construire avec les habitants le scénario de développement durable du village à 20 ans : Marcoussis 2038.



**SCHWARZ Larissa, Blogueuse apolitique, écrivaine et artiste, Dinslaken (Allemagne)**

Intermédiaire entre les citoyens non groupés et ULG, blogueuse apolitique, écrivaine et artiste. Elle partage son expérience de mère ayant un fils gravement handicapé sur son réseau social, et porte ainsi la voix des minorités et des absents. Elle est très engagée pour l'égalité des sexes et souhaite établir des liens forts entre les personnes et leurs idées.



Pour **Larissa Schwarz**, les absents de la participation sont **les femmes, les personnes vulnérables, les personnes racisées et les personnes sans domiciles fixes**. Elle souligne l'importance de **dénoncer sur les réseaux sociaux** pour témoigner des défis que cela représente. C'est une forme de mobilisation à prendre en compte et à valoriser.

**Martin Măstálka** note que la démocratie participative est un processus très **exigeant** qui demande **beaucoup de temps**. Il donne l'exemple de la reconstruction de la grande place de Hradec Kralove, la conception architecturale a été présentée à la ville, et pour les personnes qui n'étaient pas d'accord avec le projet, on a simplement essayé de les convaincre que c'était une bonne chose. Beaucoup de représentants ont alors manifesté, dans le cadre du processus d'octroi et du permis de construire, **sans arriver à réellement mobiliser les habitants**. Les absents ont été, selon lui, **l'ensemble de la population** car leur intervention est arrivée tard dans le processus décisionnel.

« *Malheureusement, les hommes et les femmes politiques n'ont pas nécessairement la patience d'attendre la durée nécessaire à la mise en place du projet avec les citoyens* »

Pour **Agnès Puyal**, à Marcoussis, **les absents de la participation sont les « indifférents »**, ceux qui, **par manque de temps ou par sentiment d'illégitimité ne vont pas venir spontanément aux instances de participation**. Pour rendre accessibles tous les échanges, les discussions ont été organisées autour du thème du bonheur que ce soit dans le cadre de vie, l'environnement ou les transports. Dans un premier temps, les équipes municipales sont allées **rencontrer les**

**habitants dans des lieux informels** comme des fêtes de village, des endroits où on ne les attendait pas nécessairement. L'enjeu, dans un second temps, a été de savoir comment une fois les personnes réunies autour de la table, on parvient à **réfléchir ensemble et créer des outils d'intelligence collective**. Un court métrage a été réalisé avec l'objectif de construire ensemble un scénario qui serait accessible et facilement partageable.

Pour **Fabienne Ferté**, la pandémie n'a fait qu'accroître les besoins des mères de famille monoparentales qui se retrouvent **souvent submergées par la vie quotidienne**. Ce sont généralement des personnes qui sont confrontées à la barrière de la langue, qui veulent faire avancer les choses mais ont peur de s'exprimer. Par l'intermédiaire de son jardin participatif, elle a réussi à mobiliser certaines mères autour des thématiques liées à l'enfance.

« *Ce sont surtout les mères de famille monoparentales qui sont les grandes absentes de la participation* »

**Ibrahima Mmadi** identifie **deux grandes catégories : les démobilisés et les absents**. Les conseils citoyens de sa ville ont tous peu à peu déserté, il y a pour lui un réel enjeu à maintenir impliquées les personnes mobilisées. De plus, si **c'est majoritairement l'homme qui occupe les espaces publics, il demeure le grand absent des instances de participation**. Enfin, il déplore le fait que les « acteurs » comme les bailleurs sociaux ne soient pas plus présents dans les instances de participation.

**Gilles Leproust**<sup>107</sup> insiste sur la nécessité de **faire la distinction entre ceux qui ne viennent pas et ceux qui viennent et s'en vont.**

Selon **Yasmina Yousofi**<sup>108</sup>, les grands absents sont **les jeunes**. Ce sont souvent des personnes qui se sentent illégitimes à témoigner et qui **n'arrivent pas à trouver leur place dans les instances**. Il est essentiel que **les activités culturelles et sportives** soient présentes dans ces instances.

Plusieurs personnes dans l'assemblée dont **Coline Roagna**<sup>109</sup> ont insistés sur le fait qu'on parle beaucoup d'aller vers, et ensuite on ramène vers soi ces populations, alors **qu'il y a déjà des choses qui existent, pas toujours aussi encadrées que les conseils citoyens mais qui ont le mérite de réunir des personnes**. **Jaoued Doudouh**<sup>110</sup> partage cet avis et rajoute qu'il y a une **injonction à faire participer les habitants** alors qu'on est actuellement en situation de crise. Selon lui, **les grands absents de la participation sont les politiques**, ils n'ont notamment pas pris leurs responsabilités pendant la pandémie. Il insiste sur la nécessité **d'aller-vers et faire avec**. C'est aussi l'avis de **Louise Nicolas Sourdot**<sup>111</sup> qui souligne le fait que l'on n'attend pas une telle mobilisation des classes plus bourgeoises, c'est aussi aux politiques et aux institutions de se questionner, de mettre en place un nouveau système.

**Jafaar Greinch**<sup>112</sup> déplore le fait que l'on retrouve les mêmes personnes présentes à toutes les instances, il y a un vrai problème de mobilisation. En revanche, il arrive à rencontrer les bailleurs non pas dans son conseil citoyen mais dans les groupes de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP).

**Fatima Aichouch**<sup>113</sup> rejoint l'avis de son collègue et rajoute **qu'il existe déjà pléthore de dispositifs et de financements, l'image des quartiers c'est toujours les mêmes personnes**. Pour elle, l'absence de participation n'est pas liée au fait qu'il y ait un problème de temps, d'illégitimité ou d'intérêt mais plutôt que les personnes ne se retrouvent pas dans ce qui est construit. Il serait **nécessaire de faire du sur mesure et de partir de leurs réalités et idées**.

*« L'absence de participation n'est pas liée au fait qu'il y ait un problème de temps ; d'illégitimité ou d'intérêt mais plutôt que les personnes ne se retrouvent pas dans ce qui est construit »*

**Lucie Jozon**<sup>114</sup> rappelle le contexte guyanais où une personne sur deux vit en quartier prioritaire de la ville, quasiment 50% de familles monoparentales en quartier prioritaire, 35% de personnes étrangères et 40% de jeunes de moins de 25 ans. Pour pouvoir rapprocher les gens et permettre de prendre en compte leur parole, la mise en place de la participation citoyenne s'est

---

<sup>107</sup> Membre du collège Elus du Conseil national des villes, Maire d'Allonnes, Sarthe.

<sup>108</sup> Conseillère citoyenne de Villeurbanne, Rhône.

<sup>109</sup> Responsable du pôle jeunesse, CRPV Guyane, Cayenne.

<sup>110</sup> Membre de la table de quartier de Grenoble-Echirolles, Membre de la Coordination Pas Sans Nous.

<sup>111</sup> Chargée de mission Question Urbaines chez Ressources Urbaines.

<sup>112</sup> Conseiller citoyen à Vaulx en Velin, Rhône.

<sup>113</sup> Conseillère citoyenne à Toulouse Bellefontaine, Haute Garonne.

<sup>114</sup> Directrice du développement social urbain à la mairie de Cayenne, Guyane Française.

faite grâce à **l'animation socioculturelle et la médiation sociale**. Cette prise en compte de la parole repose sur le fait que tout le monde puisse se comprendre. Ainsi, l'ensemble des interventions et des supports se font en créole. Sur le sujet des familles monoparentales, pour chaque réunion des animateurs se tiennent à disposition pour **animer une garderie**, ce qui permet aux mères de venir avec leurs enfants et de pouvoir participer aux instances. Les réunions publiques ne fonctionnant pas, ils ont adapté le mode de fonctionnement des réunions sous forme de moments conviviaux partagés autour d'un repas. Selon elle, **il est essentiel qu'il y ait ces moments informels**.

Les conseils citoyens de Cayenne ne participent pas aux comités techniques et de pilotage, le décalage entre le fonctionnement administratif étatique et les habitants étant trop important. Par contre **ils sont en co-décision sur tous les autres projets et sont notamment à l'origine de la création d'une régie de quartier**, dont les habitants sont membres du conseil administratif.

Pour elle, **la solution est de mobiliser directement les habitants sur des micro-projets**.

En guise de conclusion, **Souâd Belhaddad**<sup>115</sup> a rappelé que le Conseil national des villes n'avait jamais pensé cette question de démocratie citoyenne sous l'angle de l'injonction à la participation. Il n'existe pas une seule solution au problème de l'absentéisme mais plusieurs, et qu'il est nécessaire de recueillir les souffrances insupportables de ceux qui restent démunis.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>115</sup> Membre du collège Personnalités qualifiées au Conseil national des villes et fondatrice de l'association Citoyenneté possible.



# PRÉSENTATION D'INITIATIVES INSPIRANTES





**JEGOU François, designer senior & chercheur, fondateur de Strategic design scenarios**

Il est designer pour l'innovation publique, au sein de plusieurs autorités de différents niveaux de gouvernance à travers l'Europe. Il travaille en tant que partenaire de recherche sur divers projets européens Horizon 2020 sur l'innovation sociale, la transition vers le développement durable des territoires, la recherche et l'innovation responsable ou la construction de processus délibératifs sur la science et la technologie en Europe. Il travaille également comme expert principal pour les réseaux URBACT. Il est professeur de design à La Cambre (Bruxelles, Belgique) et à Sciences Po Lille (France), et est cofondateur du réseau international DESIS des Design Schools for Social Innovation and Development sustainable.



**GIBOU Laure, conseillère municipale, déléguée au développement durable, Marcoussis, Essonne**

Elle a participé à l'élaboration du chantier d'insertion par le maraîchage bio : Les Potagers de Marcoussis. Dans le cadre de son mandat local, elle participe activement à la mise en œuvre des actions issues de "Marcoussis 2038", une démarche participative pour inventer le futur souhaitable et durable de Marcoussis co-construit avec les habitants et les élus.



**PUYAL Agnès, chargée de mission transition et innovation de Marcoussis, Essonne**

Elle a coordonné la deuxième démarche Agenda 21 de la commune. Nourrie de rencontres, d'échanges autour des Agendas 21 de demain, d'ateliers sur les outils d'intelligence collective, elle a porté une démarche de design de politiques publiques pour répondre à la volonté politique de co construire avec les habitants le scénario de développement durable du village à 20 ans : Marcoussis 2038.

## Inventer le futur d'un village avec les habitants – Marcoussis 2038

**Laure Gibou** a présenté une **démarche de participation citoyenne** développée sur la commune de Marcoussis qui comprend près de 8200 habitants et où la vie associative est dense. L'expérimentation a duré **12 ans**. L'enjeu de cette démarche était **d'imaginer le futur d'un village en co-construction avec les habitants**. L'équipe municipale de la ville est composée en totalité d'élus de la majorité. La commune de Marcoussis est **engagée dans une démarche de développement durable** depuis de nombreuses années. La labellisation du nouvel agenda 21 se terminant en 2016<sup>116</sup>, le conseil municipal a décidé en mai 2015 de poursuivre la démarche pour s'inscrire pleinement dans une démarche de co-construction du futur avec les habitants. La pérennité et le bon fonctionnement de cette démarche reposent sur trois points :

- Les élus ont **conscience des défis écologiques, économiques et sociétaux** ;
- Une **volonté de travailler sur une stratégie à long terme** pour construire un futur désirable ;
- Les **réponses sont obligatoirement collectives** : la politique communale est d'autant plus pertinente qu'elle se construit avec l'expérience des habitants.

Un poste de chargée de développement durable, identifiable pour les habitants et les services internes, a été créé. **Agnès Puyal** a été choisie pour ce poste. Elle précise **n'avoir aucune expérience préalable** lors de son arrivée, ainsi elle a dû se renseigner auprès de partenaires institutionnels, du ministère de la transition et du CEREMA<sup>117</sup>, et affirme que les informations récoltées dans ce cadre lui ont été précieuses pour la construction du projet Marcoussis 2038.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

Convaincues de la nécessité de faire participer les habitants à la construction de ce projet, **Laure Gibou** et **Agnès Puyal** se sont intéressées aux diverses stratégies possibles pour organiser une participation effective de la population. Dans un premier temps, elles ont recherché un **thème** qui devait faire référence à la démarche et aux objectifs, être parlant, inclusif, afin **de susciter l'intérêt des habitants et de leur certifier leur légitimité** à contribuer à ce projet. Le thème du bonheur permet de toucher un **public large** quelle que soit la situation personnelle. Des rencontres se sont organisées dans divers lieux

<sup>116</sup> L'Agenda 21 associe les 27 Etats-membres de l'Union Européenne, ainsi que le Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse, fondé sur l'implication de plus de 1000 citoyens. L'objectif est d'établir un projet de développement durable pour un territoire, une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire.

<sup>117</sup> Centre d'Études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

qui n'étaient pas des lieux à caractère politique mais au contraire, des lieux de la vie quotidienne, comme la **médiathèque, le service jeunesse, ou encore lors de fêtes communales**. L'objectif était de motiver la mobilisation collective la plus large possible. Deux niveaux de communication ont été mis en place : un premier niveau destiné à **sensibiliser une population cible** ; un second avec une **approche plus large dont l'objectif était surtout quantitatif pour toucher tous les habitants**.

Il a ainsi fallu organiser une large démarche de consultation des habitants, inspirée de la **démarche spirale**<sup>118</sup> et avec les outils de la **boîte à outils Vision+21**<sup>119</sup>. Cependant, les élus participant au projet ont notifié que le comité n'était **pas assez diversifié** et qu'il fallait intégrer la « **masse des indifférents** » qui n'a pas suffisamment été motivée par les premières démarches de rencontres, par manque de **temps, de légitimité** ou d'**intérêt**. Pour ce faire, l'équipe municipale a contacté le réseau Arc en ciel théâtre<sup>120</sup>. Ce format étant particulièrement apte à motiver la participation, un ouvrier de paroles a été invité au forum des associations et a pu rencontrer les Marcoussiens dans toute leur diversité. Enfin, l'équipe municipale a animé une série d'ateliers de réflexions autour des

chapitres du film *Demain*<sup>121</sup> avec des habitants tirés au sort.

La démarche adoptée peut-être divisée en deux temps distincts :

- **Une démarche de concertation**, sur un horizon de 16 mois, afin de récolter les aspirations de 450 habitants participants ;
- **Une phase d'organisation**, sur un horizon de 10 mois, afin de prioriser en objectifs les éléments produits sur la concertation, supporté par 145 habitants participants.

Plusieurs outils ont été développés par la commune avec l'aide de Stratégie Design Scenarios :

- **Un court métrage réalisé lors d'une fête locale et projetée au cinéma communal**
- Rédaction d'un « carnet de voyage » sur les expériences du quotidien des habitants.

Un évènement en collaboration avec les élus, les agents municipaux et les habitants pour faire ressortir les objectifs les plus importants aux yeux des citoyens. **Un système de marché, avec des prix schématiques et des moyens limités. L'objectif était de**

---

<sup>118</sup> Initiée à la fin des années 1980 par Barry Boehm, le modèle en spirale se présente comme la succession de cycles qui comprennent plusieurs étapes : formuler le concept de base, identifier les risques majeurs, construire des prototypes pour minimiser ces risques, tester les prototypes, faire évoluer le concept en fonction de ce qui a été appris avec les tests, boucler en évaluant de nouveaux risques.

<sup>119</sup> Le Ministère de la Transition écologique et solidaire et Strategic Design Scenarios ont co-construit la boîte à outils Vision +21. Cette boîte à outils prospective et participative vise à aider les collectivités locales à faire émerger en un temps court (environ 1,5 jours), avec les acteurs locaux de leurs territoires, les défis à relever et des premières pistes d'actions à mettre en œuvre dans une logique de durabilité.

<sup>120</sup> C'est un réseau associatif national, qui utilise le « théâtre-forum » et plus largement le théâtre institutionnel comme méthode d'intervention sociale et politique. Cette forme permet de revenir au sens originel du théâtre, c'est-à-dire celui d'une assemblée qui cherche ensemble les voies de sa coexistence et de la signification du vivre ensemble.

<sup>121</sup> Film documentaire réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion, sorti en 2015.

**confronter les citoyens à un choix**, puis de prioriser les idées et rassembler les retours en grands objectifs.

L'objectif de ces outils est de faire contribuer le maximum de personnes aux projets pour que les retours soient les plus représentatifs possibles des aspirations citoyennes.

Le nouveau conseil municipal est chargé de transformer le scénario Marcoussis 2038 **en programme d'action**, de manière transversale avec ses services. Après avoir concerté les habitants pour l'initiation de ce programme, ils sont désormais intégrés à l'action. **Agnès Puyal** évoque, à titre illustratif, la réussite de projets comme le tiers lieu, le plan vélo ou encore le café associatif.



## Donner une voix aux citoyens d'Europe pour définir l'agenda de recherche européen

**François Jégou** souligne l'importance de partager et de mettre en avant –au-delà des problématiques de participation citoyenne- les projets et actions qui fonctionnent. Dans le cadre du projet de recherche H2020 CIMULACT<sup>122</sup>, l'agenda de recherche européen a été **co-construit méthodiquement avec** une trentaine d'ateliers qui se sont tenus simultanément dans chacun des pays, impliquant une quarantaine de citoyens diversifiés (avec des critères d'âge, d'origine, de répartition géographique, etc.). Il leur a été demandé **de décrire la vision qu'ils avaient de leur vie, sur un horizon de 20 ans**. Au total, 179 visions différentes ont été recueillies. Malgré le contexte des attentats terroristes de 2015 contemporains de ce projet de recherche, les premiers retours n'étaient pas liés à la sécurité, mais plutôt à **l'équité, à la durabilité, ou encore à l'éducation**, sujets pourtant trop souvent absent des campagnes politiques. Il évoque aussi de nombreuses attentes plus philosophiques, sur la **manière d'apprendre, l'évolution personnelle et spirituelle, le sens de la vie, la justice sociale, l'équilibre des territoires et justement, le désir de gouvernance participative**.

**François Jégou** explique la suite du processus du projet CIMULACT à l'université de Milan où 150 scientifiques ont été invités pour échanger avec une centaine de citoyens sur comment réaliser les 179 « visions » évoquées ci-dessus, et quelles seraient les recherches dont ils auraient besoin,

dans leurs domaines respectifs, pour réaliser ces objectifs? Se fondant sur leurs propres expériences et carrières, les scientifiques sont restés assez imperméables aux demandes des citoyens qui ne se sont pas laissés faire : « *ce ne sont pas vos objectifs dont nous parlons, nous vous demandons de réaliser nos visions* ». Il utilise cet exemple pour **rappeler le désir de reconnaissance des besoins des citoyens, et l'oubli plus ou moins conscient** que ce désir est central pour la création de politiques publiques. Cela a permis de **renforcer les capacités et la confiance** des citoyens afin de leur permettre de travailler sur des problématiques intéressantes et complexes, et **de renouveler cette expérience de participation citoyenne à l'élaboration des programmes de recherche Européens**.

Dans le cadre de ces échanges, les citoyens ont renforcé leur capacité à participer et à travailler sur des problématiques complexes. Pour motiver cette participation, le projet CIMULACT a expérimenté des modalités « d'aller vers » dans des communes, des universités, des associations, etc. pour aller rencontrer ces « **unusual suspects** », ces voix que l'on entend jamais. Il estime que **c'est aux institutions d'aller vers les citoyens et non l'inverse**.

---

<sup>122</sup> [CITIZEN AND MULTI-ACTOR CONSULTATION ON HORIZON2020 | CIMULACT Project | Fact Sheet | H2020 | CORDIS | European Commission \(europa.eu\)](#)



© Crédit photo : Huges-Marie DUCLOS - ANCT

**européennes.** Un travail est encore nécessaire pour rendre l'approche expérimentée dans le projet CIMULACT plus fluide et moins coûteuse et pouvoir ainsi **plus systématiquement impliquer les citoyens dans la co-construction des politiques publiques au plan national et européen.**

Pour conclure, il parle d'un « **effet transformateur** » sur les citoyens qui ont participé à l'élaboration des programmes de recherche scientifique suscitant chez eux une volonté d'implication dans **les problématiques**



# CONCLUSION



## Demain la participation au service d'une démocratie renouvelée

**Hélène Geoffroy**<sup>123</sup> souligne avec émotion que le Parlement Européen qui est par essence le lieu de la démocratie européenne, a accompagné l'intelligence des travaux menés par l'ensemble des participants lors de ces rencontres européennes de la démocratie participative. Il ne peut exister de conclusion aux travaux entrepris lors des échanges car la démocratie participative est en **perpétuel renouvellement**. Elle affirme qu'il y a désormais une **prise de conscience plus large de l'importance de la contribution des habitants à la politique** à l'échelle locale, nationale, européenne et mondiale. Il n'est plus possible de décider en silo, et **la démocratie a absolument besoin de lieux de réflexions et d'espaces de respiration pour pouvoir échanger avec les habitants**. « *La démocratie traverse un moment crucial, il est nécessaire de réinventer une nouvelle façon de travailler pour que la France ne soit pas paralysée* ». **Hélène Geoffroy** espère que les travaux et réflexions issues de ces rencontres pourront inspirer largement les futurs travaux du gouvernement. L'Europe est selon elle l'un des berceaux de cette démocratie moderne et elle félicite une dernière fois la contribution de l'ensemble des participants à donner du corps à la participation des citoyens. « *Les habitants des quartiers populaires auront montré une fois de plus qu'ils sont en capacité d'élaborer des solutions intelligentes* ».

Pour conclure, **Fabienne Keller**<sup>124</sup> soutient que la démocratie citoyenne n'est encore qu'à ses prémices, et que **l'ensemble des réflexions et échanges lors de ces rencontres ont concouru à la faire évoluer, à lui donner toute sa place et sa légitimité, et à la renforcer**. Enfin, elle rappelle que la démocratie est une valeur et un fondement qu'il faut défendre, enrichir, nourrir et faire vivre.



© Crédit photo : Hugues-Marie DUCLOS - ANCT

---

<sup>123</sup> Vice-présidente du Conseil national des villes, Maire de Vaulx-en-Velin, Vice-présidente de la métropole de Lyon, Rhône.

<sup>124</sup> Vice-présidente du Conseil national des villes, Députée européenne.

**A la question « Selon vous, la démocratie de demain ... »**



**Tanja Kruber**, Conseillère municipale de Dinslaken (Allemagne)

*« Le dictionnaire Cambridge définit la démocratie comme étant une forme de gouvernance où les électeurs choisissent librement leurs représentants : en chemin nous avons perdu notre connexion à cette définition, nous devons retrouver notre proximité avec ces termes et mettre en capacité les citoyens pour qu'ils puissent participer à ce processus. La démocratie de demain sera construite par les citoyens et sera plus importantes ».*

**Cristina Cudrec**, Chargée de missions projets européen à la mairie de Bistrita (Roumanie)

*« La démocratie de demain sera à la recherche d'un équilibre parfait entre ce qui est possible et ce que nous devons avoir. La démocratie de demain passera par les enfants d'aujourd'hui qui doivent pouvoir réfléchir quant à la mise en place d'un avenir meilleur. Elle passera aussi par l'apprentissage des enseignements des anciens. Nous ne devons jamais nous passer de leurs avis. C'est très important. Je suis de Bistrita en Roumanie une ville où la démocratie participative en est encore à ses premiers balbutiements. Cependant l'histoire est en route et le meilleur est à venir. »*



**Jana Svobodová**, Chargée de missions projets européens à la mairie de Hradec Králové (République Tchèque)

*« La démocratie de demain sera toujours présente dans mon pays ainsi que le reste de l'Europe centrale et orientale. Nous savons ce que cela veut dire d'être privé de démocratie, et à l'avenir la démocratie participative sera très répandue, nous allons pouvoir participer à la mise en place de documents stratégiques pour l'organisation de nos villes, il faut tenir compte de l'avis de tous les citoyens - jeunes et vieux- et elle doit être cohérente avec la démocratie représentative. »*

**Hoda Nagy**, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Bron (France)

*« Pour moi la démocratie c'est de réunir les acteurs ensemble, les élus, les habitants, les acteurs sociaux. En commençant par les enfants, ça commence dès le début. Notre parole sera entendue, nous les citoyens ».*





**Bertrand Girardi**, Conseiller municipal délégué au programme URBACT à la ville d'Agen (France)

*« A l'heure où le numérique tend à tout maîtriser, je crois que le futur de la démocratie participative c'est la rencontre physique, échanger des regards, des sourires, des poignées de main, des idées car se voir car ça crée de la proximité, de l'engagement et motive la démocratie participative. »*

**Pierre-Pascal Antonini**, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, habitant de Lyon (France)

*« Pour moi la participation c'est donner le courage à l'habitant d'aller rencontrer l'autre. C'est de ne pas avoir peur du jugement que l'on pense que l'autre peut avoir car on nous renvoie cette idée. »*



**Ibrahima M'madi**, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, habitant de Saint-André de la Roche, Nîmes (France)

*« Pour moi la démocratie c'est la valorisation et la considération de l'implication des citoyens et de travailler d'une manière horizontale avec toutes les personnes engagées pour l'épanouissement des territoires en difficulté aujourd'hui. »*

**Emídio Sousa**, Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)

*« Nous devons mobiliser tous en instituant une politique de participation responsable où le bien commun doit être les préliminaires et les bases fondamentales de cette participation. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la liberté individuelle et la participation dans la vie communautaire, et cet équilibre est le bien commun. »*



**Irma CORONADO-GOUPIL**, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Paris 20<sup>ème</sup>.

*« La démocratie de demain : je la vois dans une pluralité, mutualité des ressources, travailler pour des objectifs communs dans le respect de tous et chacun avec de la solidarité et de la bienveillance ».*



**Séverine Walquan**, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Folschviller (France)

*« Demain la démocratie locale des plus utopiques aux plus réalistes, tous ceux qui pratiquent la ville et ne se sentent pas décideurs : enfants, adolescents, étudiants, les plus démunis, handicapés, ceux qu'on ne voit jamais : leur motivation la promesse d'une véritable écoute et la certitude d'être écoutée par l'assemblée. Il existe une diversité d'instances selon les intérêts de chacun mais avec un thème transversal pour que tout le monde puisse se rencontrer et que les publics se croisent. Ils échangent par tous les moyens multimédias, notamment les SMS. Chacun pourra utiliser le multimédia même les plus démunis dans les espaces publics. Il faut organiser des temps de rencontre conviviaux pour accueillir des gens, et des réunions moins protocolaires. Pour aider à la participation chacun aura droit à du temps libre sur son temps de travail pour pouvoir participer. La démocratie est un lien, il faut lui donner de la visibilité dans les quartiers et permettre des rencontres entre les publics. Créer des groupes de parole qui décident de leur propre règle de fonctionnement, lieux ouverts et visibles pour s'inscrire physiquement dans les quartiers. Pour aider les gens à participer, il y a des traducteurs pour faciliter ceux qui ne pourraient comprendre le débat (langue étrangère, personne sourde ou aveugle) ainsi que des gardes d'enfants. Ouverts à tous publics : enfants et jeunes sont aussi les bienvenus. Producteurs de richesse ou lien social. On ne définit que les règles pour prendre la parole, les thèmes ne sont pas imposés, il faut laisser aux gens la possibilité de parler de ce qui les travaille. »*

## QU'EN ONT-ILS PENSE ?



**Bernard Reber**, philosophe, directeur de recherche au CNRS-Centre de recherches politiques de Science Po (Cevipof)

### **Philosophie et démocratie : deux sœurs jumelles.**

Deux jours qui claquent comme un cinglant démenti aux commentaires sur l'abstention du vote et sur la citoyenneté critique, pensée uniquement comme défiante, quand ce n'est pas du cynisme. Tous ne sont pas désabusés. Ils ne se contentent pas de consommer, mais prennent part à l'exercice difficile du débat démocratique. Certes il est ardu puisqu'il faut pouvoir passer de la critique réactive à des jugements collectifs « tout bien considéré ». C'est d'autant plus difficile qu'il faut accepter de répondre aux critiques des autres et même accepter qu'ils aient parfois de meilleures idées. Si je connais bien les difficultés philosophiques et pratiques pour y arriver, j'ai touché du doigt certains obstacles, comme celui de l'absence de confiance en soi et donc l'incapacité à faire confiance à d'autres. Comment alors accepter de venir parler de cet objet clivant qu'est la politique et même vouloir délibérer ?

La variété des expériences restituées m'a permis d'apprécier la prise de risque et les investissements de concitoyens, souvent issus de quartiers plus fragiles, pour faire vivre la démocratie participative. Ils sont même prêts à aller plus loin en affrontant les exigences délibératives : accepter de justifier ses positions et comparer les arguments.

On peut y voir une leçon quand la composition plus pluraliste du parlement actuel interroge, à tort, la capacité de gouverner. Pourquoi des élus, politiciens professionnels, n'arriveraient-ils pas, là où des citoyens ordinaires se sont risqués ?



**Souad Belhaddad**, Membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes, Journaliste, Fondatrice de l'association Citoyenneté possible

« Quand j'ai vu le sentiment de considération qu'ont éprouvé tous ces habitants et toutes ces habitantes lors de cet événement, et comment cela les booste à ne pas décrocher de leur citoyenneté, je me suis dit que la démocratie, c'était cela et que justement, notre pays a besoin de ce type d'expériences et, même, d'apprentissage ».





**Sophie Michelena**, Coordinatrice du programme Fostering social justice en Europe

« La question de la participation citoyenne est au cœur du projet Fostering Social Justice, et la conférence nous a permis de confronter ce sujet avec des membres de l'action publique et des conseils citoyens. Cela a permis à d'autres partenaires européens de Fostering de découvrir le travail du CNV et les Conseils Citoyens en France, et aux participants de prendre connaissance de plusieurs projets innovants de participation en Europe. Cette rencontre au Parlement Européen nous a permis de commencer à sensibiliser les institutions européennes à de nouvelles manières de faire sur la thématique d'inclusion sociale, ce qui est un des objets de notre programme co-financé par la Commission européenne. Le carnet d'adresses européen des intervenants et participants pourra peut-être à moyen terme servir aux partenaires européens de Fostering, notamment parce que nous travaillons sur des objets communs. »



**Christophe Gouache**, designer de politiques et chercheur chez Strategic Design Scenarios, expert principal du réseau Active Citizens (URBACT)

La participation citoyenne est sur toutes les lèvres. Ou du moins sur les lèvres de beaucoup de monde : élus, fonctionnaires, médias, chercheurs et évidemment citoyens. Pas seulement en France mais dans toute l'Europe (et au-delà). Comment cela se fait-il ? Eh bien, ce n'est un secret pour personne que nos démocraties ne se portent pas très bien ces derniers temps. Et c'est un euphémisme. En effet, nos démocraties souffrent (assez profondément) de décennies de négligence. Je sais que cela peut sembler un jugement assez sévère, mais malheureusement, lorsque nous regardons l'évolution de nos démocraties au cours des 50 dernières années ou plus, il est assez clair qu'elles n'ont pas beaucoup changé. Même si la participation électorale ne cesse de diminuer dans de nombreux pays. Et même si les partis politiques "extrêmes" ne cessent de se développer de manière de plus en plus dangereuse. Nos démocraties, et leur mode de

fonctionnement, n'ont pas beaucoup changé. Elles ne se sont pas renouvelées. Nous avons oublié d'en prendre soin. De la dépoussiérer. De la repenser. De la renouveler.

Il est vrai que depuis une dizaine d'années (surtout), les choses bougent un peu, ici et là, dans le monde entier. Nous voyons de nouvelles pratiques démocratiques s'essayer et s'expérimenter. Nous observons de plus en plus de processus participatifs se mettre en place. Et même de nouvelles lois émergent. Comme le dit Graham Smith, nous observons que les innovations démocratiques se multiplient à travers le monde.

Ces innovations démocratiques prennent des formes diverses : assemblées de citoyens, jury de citoyens, conseils de citoyens, conseils de quartier, législation directe, comités délibératifs, budgets participatifs, urbanisme participatif, participation directe, e-démocratie, etc. Toutes ces "innovations démocratiques" ont en commun de tendre (ou d'essayer) à donner plus d'espace, de voix et de pouvoir aux citoyens.

Mais, de toute évidence, ce n'est pas facile. Pourquoi ? Principalement parce que personne (à part la Suisse éventuellement) n'a été habitué à la participation : ni les élus, ni les fonctionnaires, ni les citoyens eux-mêmes. Personne n'a été formé pour mener des démarches participatives. Il s'agit donc de quelque chose d'assez nouveau, d'inexploré et de risqué. La démocratie participative est un chemin non pavé. Pour tous les gouvernements : nationaux, régionaux et locaux (même si les gouvernements locaux sont généralement moins déconnectés des citoyens en raison de la proximité entre le gouvernement et ses habitants).

Dans toute l'Europe, nombreux sont ceux qui décident de changer notre démocratie. Pour explorer de nouvelles façons de gouverner qui pourraient offrir plus d'espace aux citoyens. Pour leur donner plus de pouvoir démocratique qu'un simple bulletin de vote une fois tous les deux ans. Beaucoup de ces pionniers ou aventuriers de la démocratie, comme on pourrait les appeler, ont décidé de se réunir et d'échanger lors de cet événement de deux jours à Strasbourg.

**Hélène Chapet**, Directrice du programme Lien social et Image des quartiers, ANCT.

« Les rencontres européennes de la participation à Strasbourg ont permis de mettre ou de remettre en lumière la participation des habitants. Cet évènement a donné à voir différentes modalités de la participation, qu'elle soit impulsée par les élu.e.s ou par les citoyens eux-mêmes.

Les échanges et la dimension européenne de l'évènement ont permis de croiser les regards des acteurs de la participation, élu.e.s, techniciens des villes de l'Etat et surtout habitant.e.s, sur les enjeux à venir pour pérenniser et impulser de nouvelles démarches. D'abord la mobilisation de la jeunesse, l'exemple portugais a notamment permis de montrer comment l'implication des plus jeunes dans la vie de la cité est primordiale et que leur vision de la ville doit impérativement être prise en compte. La formation des habitants est apparue comme une nécessité mais aussi celle des professionnels et des élus, la participation ça s'apprend ! Enfin, les modalités spécifiques à prévoir pour garantir la participation de ceux que l'on entend le moins, notamment grâce aux conseils citoyens et aux Tables de quartiers qui mobilisent les habitants des quartiers prioritaires. »



# ANNEXES



## ANNEXE 1 : Programme des rencontres

**JOUR 1**  
**Jeudi 23 juin 2022**

### **08.30 – 10.00 : Accueil des participants**

*Les participants sont accueillis dès 8h30*

### **10.00 – 10.40 : Discours d'ouverture officielle**

### **10.40 – 11.15 : Plénière : Pourquoi nos démocraties en Europe ont-elles besoin de la participation citoyenne ? Qu'est-ce qui est en jeu ? – Table ronde (Hémicycle)**

- Jörg MÜLLER, Directeur d'études et de recherche Chercheur au CREDOC (France)
- Marie-Claire MARTEL, Vice-présidente du Bureau du CESE (France)
- Emídio SOUSA, Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)
- Thomas DUDEBOUT, Membre du réseau Active Citizens, maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne (France)

### **11.30 – 12.30 : Ateliers :**

**1.1. La participation citoyenne? Pitié non!** – *Séance de jeu sur les prétextes pour ne pas faire de la participation citoyenne*

**1.2 Les galères et les astuces de la participation au quotidien :** la mise en œuvre opérationnelle de la participation – *Fishbowl*

- Dominique PUCHAUX, Directeur du service démocratie de proximité et coordinateur de l'action sociale à la Ville, Saint Quentin, Aisne (France)
- Maria ROSARIO MENESES, Coordinatrice du projet URBACT, Santa Maria da Feira (Portugal)
- Laurent GIRAUD, Membre du Bureau et membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Directeur de France médiation (France)
- Séverine WALQUAN, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Folschviller (France)
- Nadia BOUGUETTAYA, Responsable médiation et gestion sociale urbaine de proximité à la mairie d'Oyonnax, Ain (France)
- Faouzia DRIDI et Linda DE SOUSA, Membres du Conseil citoyen d'Oyonnax (France)

**1.3. La participation ça s'apprend :** Développer la formation et l'accompagnement autour de la participation – *Témoignages d'acteurs*

- Chantal TALLAND, Directrice de l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU) (France)

- Nicole PICQUART, Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Présidente du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) (France)
- Hakim YAZIDI, Membre du collège Habitants du Conseil National des Villes, Habitant de Marseille, Bouches-du-Rhône (France)
- Patrick DELAPLANCHE, Membre du réseau Active Citizens et Président du Conseil de quartier de l'école Sembel, Agen, Lot-et-Garonne (France)

#### 1.4. **La démocratie participative : une évolution du rôle des élus ?** – *Témoignages d'acteurs*

- Laura MENACEUR, Adjointe au maire chargée du patrimoine foncier, de l'urbanisme règlementaire, NPNRU, des commissions de sécurité à la ville de Sarcelles, Val d'Oise (France)
- Calin STAN, Adjoint au Maire de Bistrita (Roumanie)
- Perrine LEDAN, Echevine de la participation, Commune d'Uccle (Belgique)
- Oldřich VLASAK, Ancien vice-président du Parlement européen, membre du Comité européen des régions, conseiller de la ville de Hradec Králové, ancien maire de la ville de Hradec Králové (République Tchèque)
- Hélène GEOFFROY, Vice-présidente du Conseil National des Villes depuis 2021 et Maire de Vaulx-en-Velin, Rhône (France)

**12.30 – 14.30** : Repas

**14.30 – 15.30** : Ateliers :

#### 1.5. **Le pouvoir d'agir : tous légitimes !** - *Témoignages d'acteurs*

- Talina MARCUSSON, Représentante du réseau Fostering social justice - Responsable du développement dans une école communautaire de Malmö (Suède)
- Staffan LINDQVIST, Coordinateur du réseau Fostering Social Justice, Directeur d'International Federation of Settlements (Suède)
- Asmae AINOUSS, Directrice du centre social de Strasbourg, Bas-Rhin (France)
- Hisseine MOUSSA, Membre du centre social et culturel de l'Escale à Strasbourg, Bas-Rhin (France)
- Nadia BRAHIMI, Médiatrice sociale et familiale du centre social et culturel de l'Escale à Strasbourg, Bas-Rhin (France)
- François PORTAL, chef de projets - coordinateur de l'animation globale au Centre socioculturel de la Montagne verte, situé à Strasbourg, Bas-Rhin (France)
- Larissa SCHWARZ, blogueuse apolitique, écrivaine et artiste, Dinslaken (Allemagne)

- Nicole PICQUART, Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Présidente du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) (France)

#### 1.6. **La participation oui ! Mais prenons soin des participants !** *Témoignages d'acteurs dont des citoyens actifs et engagés*

- Audrey GONDALLIER, Chargée de missions et de suivi administratif pour l'association Coordination nationale Pas Sans Nous (France)
- Ramissa SLIMANE, Habitante et membre de la table de quartier de Toulouse, Présidente de la coordination Pas Sans Nous (31), Occitanie (France)
- Ilham GREFI, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Toulouse, Haute-Garonne (France)
- Jana SVOBODOVÁ, Déléguée au département du développement de Hradec Králové (République Tchèque)
- Maria ROSARIO MENESES, Coordinatrice du projet URBACT à Santa Maria da Feira (Portugal)

#### 1.7. **Le digital au service de la démocratie ?** *Témoignages d'acteurs*

- Kristina REINSALU, Directrice de programme de e-démocratie à l'e-Governance Academy à Tartu (Estonie)
- Nicolas CASTET, Coordinateur du Réseau Active Citizens *Tell my city*, chargé de Mission Actions Extérieures à l'Agglomération d'Agen, Lot-et-Garonne (France)
- Thomas DUDEBOUT, Membre du réseau Active Citizens, maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne (France)
- Hélène CAUCHOIX, co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC) (France)

#### 1.8. **Et si on inventait autre chose que les réunions de quartier et les référendums ?** *Témoignages d'acteurs*

- Perrine LEDAN, Echevine de la participation, Commune d'Uccle (Belgique)
- Camille DOBLER, Directrice de recherche chez Missions publiques (France)
- Bénédicte MADELIN, Membre de la Coordination nationale Pas sans nous (France)
- Angélique DJEDJE, Animatrice du Centre social, Table de quartier d'Etouvie, Amiens, Somme (France)

#### **16.00 – 17.00 : Plénière : Speed Presentation (Hémicycle)**

- Conférence sur le futur de l'Europe : Camille DOBLER, Directrice de recherche chez Missions publiques (France)

- Conseils de quartier à Agen : Une forme de délégation du service public-citoyen : Claire RIVES, conseillère municipale déléguée de la ville d'Agen (France)
- Présentation de Fostering social justice : Claudie MILLER, Responsable politique du projet Fostering pour l'IFS
- Présentation des marches exploratoires et de la norme AFNOR-SPEC : Julie-Jane THOREAU, chargée de projet du programme cadre de vie logement mobilités et tranquillité publique à l'ANCT (France)
- Présentation de la démarche du budget participatif de la municipalité de Tartu (Estonie) : Kristina REINSALU, Directrice de programme de e-démocratie à l'e-Governance Academy à Tartu et Tarmo RAUDSEPP, Chef du département de la planification de Tartu (Estonie)
- Présentation du guide de l'évaluation de l'ICPC : Hélène CAUCHOIX, co-présidente de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne (ICPC)
- Le conseil citoyen d'Oyonnax, un conseil citoyen qui dure : Nadia BOUGUETTAYA, Responsable médiation et gestion sociale urbaine de proximité à la mairie d'Oyonnax Ain – France
- La participation citoyenne ? Pitié non ! : Christophe GOUACHE, Designer de politiques et chercheur, expert principal du réseau Active Citizens
- Les parlements de jeunes en Suède : Staffan LINDQVIST : Coordinateur du réseau Fostering Social Justice, Directeur d'International Federation of Settlements

**17.00 – 18.00** : Espace bar - temps d'échanges entre les participants

**19.00 – 20.30** : Verre de l'amitié à la Mairie de Strasbourg (*Accueil dès 18h30*)

**20.30** : Dîner libre



**08.00 – 09.15** : Accueil des participants

**09.15 – 10.15** : Plénière : **La démocratie participative : une nouvelle fabrique des politiques publiques ?**

- *Table ronde (Hémicycle)*

- Stéphane VINCENT, Délégué général de l'association 27<sup>ème</sup> région (France)
- Emídio SOUSA, Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)
- Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin, Aisne (France)
- Armel LE COZ, Co-fondateur de Démocratie ouverte (France)
- Laetitia NONONE, Membre du Bureau et membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes – Présidente de l'association Génération avisée (France)

**10.35 – 11.35** : Ateliers :

**2.1. Les galères de la participation au quotidien** : la mise en œuvre opérationnelle de la participation - *Fishbowl*

- Vanina PICARIELLO, Adjointe au-maire de Cento (Italie)
- Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin, Aisne (France)
- Ilham GREFI, Membre du collège Habitants du Conseil national des villes, Habitante de Toulouse, Haute-Garonne (France)
- François PORTAL, Chef de projets-coordonateur de l'animation globale au Centre socioculturel de la Montagne verte, situé à Strasbourg, Bas-Rhin (France)

**2.2. La démocratie participative : une évolution du rôle des élus ? – Témoignages d'acteurs**

- Laura MENACEUR, Adjointe au maire chargée du patrimoine foncier, de l'urbanisme règlementaire, NPNRU, des commissions de sécurité à la ville de Sarcelles, Val d'Oise (France)
- Edoardo ACCORSI, Membre du réseau Active Citizens, Maire de Cento (Italie)
- Tarmo RAUDESEPP, Chef du département de la planification de Tartu (Estonie)
- Thomas DUDEBOUT, Membre du réseau Active Citizens, maire adjoint chargé de la participation citoyenne et des grands projets de la ville de Saint-Quentin, Aisne (France)

**2.3. La participation ça s'apprend** : Développer la formation et l'accompagnement autour de la participation – *Témoignages d'acteurs*

- Hakim YAZIDI, Membre du collège Habitant du Conseil National des Villes, Habitant de Marseille, Bouches-du-Rhône (France)

- Nicole PICQUART, Membre du collège Acteurs économiques et sociaux du Conseil national des villes, Présidente du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) (France)
- Simion POP, Membre du programme Urbact Local Group de la ville de Bistrita (Roumanie)
- Armel LE COZ, Co-fondateur de Démocratie ouverte (France)
- Patricia BRENNER, Coordinatrice Fostering Social Justice à la FCSF
- Sophie MICHELENA, Coordinatrice Fostering Social Justice en Europe

#### 2.4. Les absents de la participation – *Témoignages d'acteurs*

- Larissa SCHWARZ, Blogueuse apolitique, écrivaine et artiste, Dinslaken (Allemagne)
- Martin MASTALKA, Professeur de l'université Pardubice (République Tchèque)
- Agnès PUYAL, Chargée de missions transitions et innovation dans la commune de Marcoussis, Essonne (France)
- Fabienne FERTE, Membre du Bureau et membre du collège Habitant du Conseil National des Villes depuis 2015, Habitante à Sainte Foy la Grande, Gironde (France)
- Ibrahima MMADI, Membre du collège Habitant du Conseil national des Villes – Habitant à Saint- André- de la Roche, Alpes Maritimes (France)

**11.55 – 12.15 : Plénière** : Keynote (Hémicycle)

- **Inventer le futur d'un village avec les habitants – Marcoussis 2038**

- Laure GIBOU, Conseillère déléguée au développement durable dans la commune de Marcoussis, Essonne (France)
- Agnès PUYAL, Chargée de missions de missions transitions et innovation dans la commune de Marcoussis, Essonne (France)

- **Donner une voix aux citoyens d'Europe pour définir l'agenda de recherche européen**

- François JEGOU, designer, fondateur de Strategic design scenarios chez 27<sup>ème</sup> région

**12.15 – 13.00 : Conclusion** : Demain, la participation au service d'une démocratie renouvelée (Hémicycle)

**13.00 – 14.30** : Déjeuner

